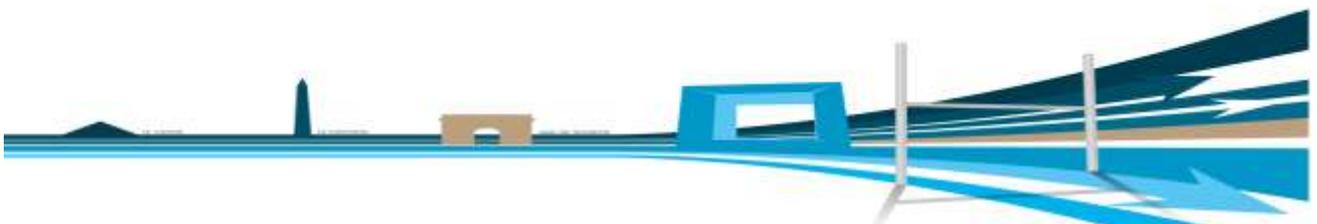




## PROJET ARENA 92

# BILAN DE LA CONCERTATION SOUS L'EGIDE DE LA COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC



## SOMMAIRE

- Bilan de la concertation sous l'égide de la CNDP p. 3 à 44
- Annexes p. 44 à 110
- Compte-rendu de François Nau, garant de la concertation

## INTRODUCTION

Le présent bilan a pour objectif de présenter les résultats de la concertation préalable sur le projet ARENA 92 qui s'est déroulée du 18 octobre au 16 décembre 2010 dans le cadre défini par l'avis de la CNDP (A). Ce projet avait fait l'objet d'un travail réalisé en amont pour le faire connaître au public comme aux élus (B).

### **A. L'AVIS DE LA CNDP**

Dans son avis du 2 juin 2010, la CNDP a décidé que le projet ARENA 92 ne ferait pas l'objet d'un débat public. Elle a simplement recommandé la mise en place d'une concertation dont les modalités se trouvent dans l'extrait d'avis reproduit ci-dessous :

« Considérant que ses enjeux et impacts sur le milieu urbain sont particulièrement importants et que la desserte du site doit faire l'objet d'une concertation coordonnée avec les débats publics sur les projets de réseaux de transport public du Grand Paris, d'Arc Express et d'Eole, elle recommande à la société Ovalto investissement et à l'Établissement public d'aménagement Seine Arche d'ouvrir une concertation selon les modalités suivantes :

- elle sera menée sous l'égide d'une personnalité indépendante, que la Commission nationale désignera et qui, en veillant au bon déroulement de la concertation, à la qualité et à la sincérité des informations diffusées et en favorisant l'expression du public, en sera le garant,
- elle fera une large place à l'information, par une publicité élargie, et à l'expression de la population, notamment à l'occasion de réunions publiques,
- elle portera également sur la desserte du stade en liaison avec les débats publics sur les projets de réseaux de transport public du Grand Paris, d'Arc Express et d'Eole et sur les modalités de concertation après enquête publique et durant le chantier,
- elle fera l'objet d'un compte-rendu à la Commission nationale. »

Il n'y avait donc pas, de la part de la Commission Nationale du débat Publique, de choix d'une forme de concertation précise. Les meilleures modalités d'organisation ont donc été élaborées entre la société RACING-ARENA, l'EPASA, en accord avec la VILLE DE NANTERRE. Le garant, M. François NAU en a donné acte. Un premier compte-rendu a été présenté lors de l'Assemblée du 1<sup>er</sup> décembre 2010 à la CNDP

par M. François Nau.

## **B. RAPPEL DU SUJET ET DU CONTEXTE HISTORIQUE : UN PROJET DEJA LARGEMENT MEDIATISE.**

Il est envisagé de construire à Nanterre, sur les terrains de sport des Bouvets, à 600 mètres de l'Arche de La Défense, un équipement sportif et culturel de 32.000 places en version rugby et modulable de 5.000 à 40.000 places en version concert. Le financement de cet Arena est exclusivement privé. Le maître d'ouvrage est la société RACING ARENA, filiale du groupe OVALTO-INVESTISSEMENT, propriété de Jacky Lorenzetti, président du Racing-Métro 92.

Outre les sociétés RACING ARENA et Ovalto-Investissement, les principaux acteurs de ce dossier sont :

- La MAIRIE DE NANTERRE encadre le dispositif administratif (urbanisme et permis de construire).
- L'EPADESA, aménageur du secteur et propriétaire du foncier.
- La société STADOME, assistant du maître d'ouvrage et futur exploitant.

L'Arena 92 sera d'abord la nouvelle maison du club de rugby du Racing Metro 92.

Club mythique créé en 1882, le Racing Club de France fut le premier champion de France de rugby en 1892 contre le Stade Français. Certains disent que le rugby n'est pas qu'un jeu, mais aussi une histoire. Celle du Racing Club de France en est l'expression. Ses joueurs de renom ont écrit la légende depuis plus d'un siècle. Ils ont porté les couleurs ciel et blanc et ses valeurs indissociables de respect, de courage, de vaillance, et d'abnégation. Ils ont donné au club un palmarès éblouissant : cinq titres de champion de France. Soixante-seize joueurs de l'équipe de France, dont douze de ses capitaines, sont issus des rangs du Racing.

Le Racing-Métro 92 est la branche professionnelle qui regroupe également par ses associations RM92 et RCF Rugby, le centre de formation et les écoles de Rugby de l'US Métro et du Racing Club de France.

Après un titre de Champion de France en Pro D2 lors de la saison 2008/2009, le club a renoué avec le TOP 14 et le haut niveau dès la saison 2009/2010.

L'ambition de son président, Monsieur Jacky Lorenzetti, est de structurer le club pour qu'il se pérennise dans l'élite et coiffe à nouveau les lauriers de champion de France. Les pivots de ce projet sont la formation, avec plus de 1 000 jeunes jouant sous ses couleurs, et la construction d'une arène dédiée à l'ambition du club,

résolument tournée vers l'avenir et la modernité.

Le Racing-Métro 92 sera le club résident du stade.

Directement ou indirectement, le club sera propriétaire de son stade pour :

- Assurer son avenir et son autonomie financière
- Développer son économie à travers l'organisation de manifestations de toute nature
- Devenir leader du Rugby français et européen

Ce sera aussi un complexe sportif et culturel destiné à accueillir de l'opéra, des concerts, des spectacles : du grand concert d'opéra au « family show ».

Ce sera enfin un lieu de vie, avec des bureaux, des boutiques, des restaurants...

Le Calendrier serait le suivant :

- Choix du projet architectural prévu début 2011
- Première pierre prévue début 2012
- Ouverture prévue mi 2014

L'Arena 92 sera ce qui se fait de plus moderne en matière d'architecture d'enceinte sportive et culturelle :

- Par son concept : modularité et polyvalence
- Par la prise en compte du développement durable dans toutes les phases du projet
- Par ses qualités esthétiques, acoustiques...
- Par la concentration inédite de nouvelles technologies
- Par son implantation au cœur de Nanterre - La Défense

Il convient de souligner que l'information des riverains et, au-delà des collectivités locales concernées, et plus largement des habitants du 92 avait été réalisée depuis plusieurs mois par le maître d'ouvrage, les communes impliquées et la presse locale et nationale :

- Par l'organisation d'une réunion publique à Nanterre avec les riverains du quartier du Parc (16 juin 2009) avec publication d'un compte rendu dans la presse locale et sur le site internet de la mairie.
- Par l'organisation d'une réunion avec les principales associations concernées de Nanterre (25 mars 2010).
- Par la mise en place, à Nanterre, d'une commission municipale de suivi du projet regroupant les représentants des différents groupes du Conseil municipal (qui s'est réunie le 19 juillet 2010 puis le 6 octobre 2010, et devant laquelle ce bilan sera présenté le 27 janvier 2011).
- Par l'organisation d'une réunion publique à Colombes sur l'avenir du stade Yves du Manoir à l'initiative du Secrétaire d'État au Sport (23 septembre 2009).
- Par la rencontre de l'ensemble des représentants des clubs de rugby du département avec le maître d'ouvrage et du président du comité départemental de Rugby.
- Par l'organisation d'une réunion avec les représentants de l'association des commerçants du secteur des terrasses de l'Arche (20 juillet 2010).
- Par l'organisation, à la préfecture des Hauts-de-Seine, sous la présidence de Monsieur le Préfet, d'une réunion de suivi du projet associant les représentants des communes concernées, des administrations de l'État, du Conseil général et du Racing-Métro 92 (7 juillet 2010 et 21 septembre 2010). La prochaine réunion se tiendra le 9 février 2011.
- Par la publication d'articles nombreux et réguliers dans la presse locale et nationale et en particulier dans le journal Le Parisien qui s'est fait l'écho de l'avancée du projet.
- Par la mise en place, sur le site du Racing-Métro92 d'une entrée spécifique sur le projet ARENA 92 (2 avril 2010).
- Par le lancement de la procédure d'inscription du projet ARENA 92 sur la liste des stades d'intérêt général (Décret du 26 août 2010 de Madame le Ministre des sports, paru au journal officiel le 31 août 2010. Voir Annexe). Cette procédure a entraîné la consultation des conseils municipaux (avec débat) des 7 villes du périmètre défini par Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine (Nanterre, Puteaux, La Garenne-Colombes, Colombes, Courbevoie, Rueil-Malmaison, Suresnes). Pour ce faire, un dossier de présentation du projet ARENA 92 a été réalisé et largement diffusé. Le maître d'ouvrage a par ailleurs pris soin de présenter le projet aux élus et aux services municipaux concernés au cours de réunions particulières et d'entretiens approfondis avant son examen en conseil municipal (mai / juin 2010). A noter, que seule la ville de Colombes a émis un vote défavorable, motivant son opposition non pas par rapport au projet Arena 92 mais par rapport à l'absence de solution claire pour l'avenir du stade Yves du Manoir après le départ du Racing-Métro 92.
- Par la tenue d'un débat et d'un vote en séance plénière au Conseil général des Hauts-de-Seine avec

un vote favorable dépassant les simples frontières de la majorité départementale (25 juin 2010). Il faut noter qu'à cette occasion le projet a reçu un avis favorable très au-delà des lignes de la majorité puisque les élus communistes et certains élus socialistes ont voté pour.

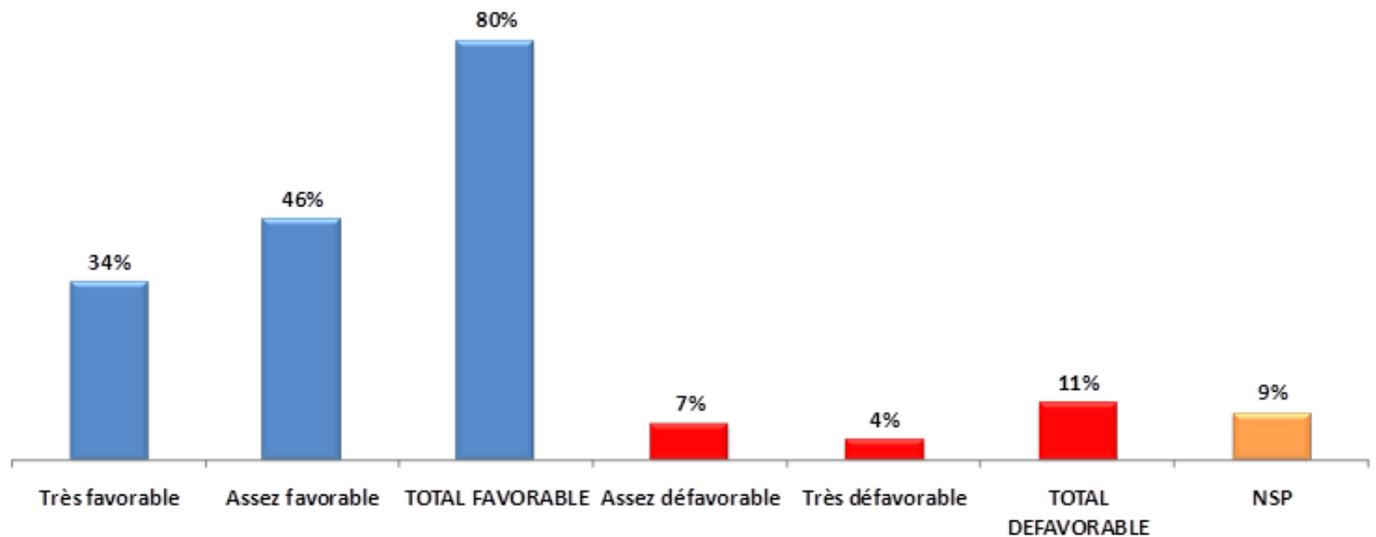
- Par l'association de l'État, de la ville de Nanterre, de la ville de Puteaux, du Conseil général des Hauts-de-Seine, de la Fédération Française de Rugby et de la Ligue Nationale de Rugby, au choix des lauréats participant au dialogue compétitif en cours pour le choix des équipes de construction (Jury le 13 juillet 2010).

Bien avant le début de la concertation sous l'égide de la CNDP, le projet ARENA 92 était donc un projet bien connu dans le département des Hauts-de-Seine et par les acteurs publics et associatifs.

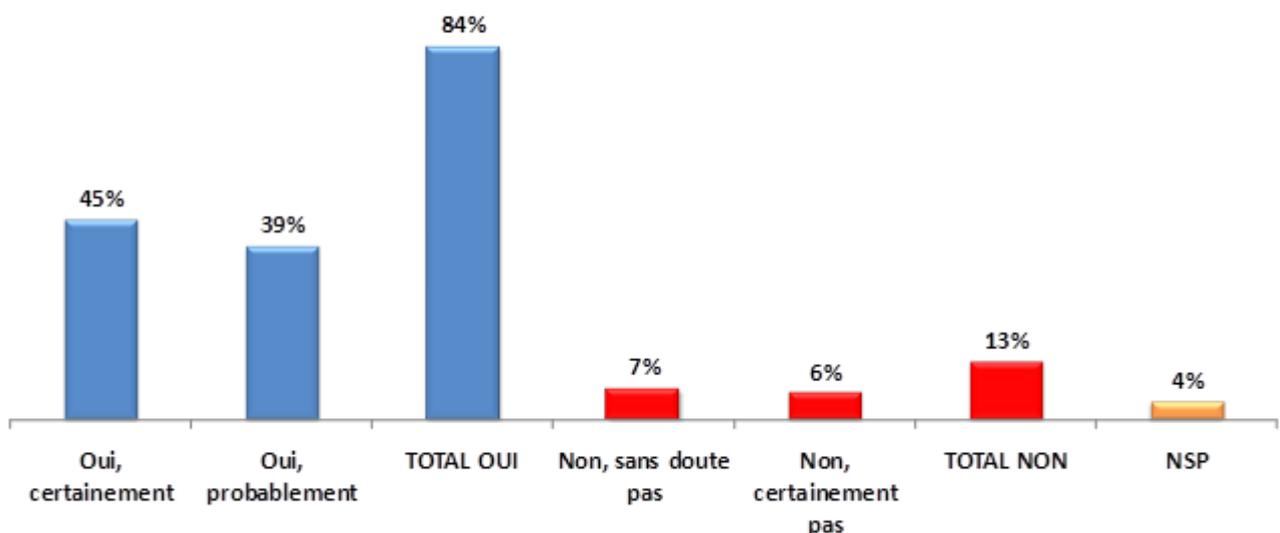
Il bénéficie d'un assez vaste consensus politique parmi les maires des communes principalement concernées.

Il faut enfin souligner que le projet ARENA 92 a fait l'objet d'un sondage réalisé par la société KANTAR MEDIA (ex TNS) auprès d'un échantillon représentatif de la population de Nanterre (500 personnes. Terrain réalisé du 12 au 19 juin 2010) qui a donné les résultats suivants :

Question : Il existe actuellement un projet de construction de stade sur la commune de Nanterre près de l'Arche de la Défense, entièrement financé par des fonds privés, pour y accueillir les matchs du Racing Métro 92, des concerts, des événements culturels. Vous personnellement, êtes-vous très ou assez favorable ou très ou assez défavorable ?



Question : Selon vous, pour la ville de Nanterre, la réalisation de ce stade aura-t-elle des effets positifs en termes d'économie, d'emploi, d'animation et d'image ?



## **1. UNE CONCERTATION EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE NANTERRE, L'EPADESA ET RACING-ARENA.**

Un calendrier de la concertation a été défini avec des modalités d'organisation et de convocation précises (A). Cette démarche s'appuyait sur des outils de communication permettant une information en temps réel du public (B).

### **A. LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION**

Le calendrier de concertation est l'aboutissement de tout ce travail fait en amont. La concertation, menée par Racing Arena et l'EPADESA, s'est déroulée conjointement avec celle relative à la révision simplifiée du PLU de Nanterre avec pour fil conducteur la question : comment insérer au mieux le projet Aréna 92 dans son environnement ? La concertation sous l'égide de la CNDP a pris appui sur la concertation organisée par la mairie de Nanterre dans le cadre de sa révision simplifiée du PLU nécessaire à la réalisation du projet ARENA 92. Il eut été en effet difficilement compréhensible pour le grand public que deux concertations portant sur le même objet aient été menées parallèlement sur le même territoire.

Dans cette optique plusieurs publics ont été identifiés qui feront l'objet de réunions spécifiques :

- La population de Nanterre
- Les acteurs du monde du sport et de la culture de Nanterre
- Les acteurs du secteur Jeunesse de Nanterre.
- Les riverains directs d'Aréna 92.
- Les commerçants et entreprises du secteur d'Aréna 92.
- Les entreprises et usagers de La Défense.
- Les populations et associations de Courbevoie et de Puteaux.

Le calendrier a permis d'examiner le projet sur l'ensemble de ses facettes et de permettre à toutes les populations concernées de s'exprimer.

**Chacune de ces réunions a été l'occasion d'expliquer précisément aux différents publics les rôles de la ville de Nanterre, de l'EPADESA et de RACING-ARENA dans cette concertation comme dans la**

## **réalisation du projet ainsi que les fonctions de Mr NAU, par délégation de la CNDP.**

- **18 octobre 2010 : réunion de présentation du projet.** Lieu : Agora, maison des initiatives citoyennes de Nanterre à 19h30. 20 bd Stalingrad.

Cette réunion avait pour but de faire une présentation générale du projet, de ses équipements et de l'aménagement de ses abords, de préciser le calendrier participatif et réglementaire, de présenter les principaux apports pour la ville et d'écouter les premières questions et d'y répondre. Le public ciblé était l'ensemble de la population de la ville de Nanterre et la presse locale. La réunion était également ouverte aux habitants de Puteaux et de Courbevoie. La liste des intervenants figure dans le compte-rendu en annexe de ce bilan.

Modalités d'invitation : numéro spécifique Arena édité et diffusé par la ville de Nanterre à 38 500 exemplaires (distribué semaine du 11 octobre), site internet de la ville (depuis début octobre) et du Racing-Métro92 (11 octobre), annonce sur les sites internet des villes de Puteaux et de Courbevoie et de l'EPADESA. Communiqué de presse, retraçant l'ensemble de la concertation, envoyé à partir du 11 octobre par Nanterre, l'EPADESA et Racing-Arena. Information sur le site internet dédié de la concertation.

160 personnes ont participé à cette réunion.

- **16 novembre 2010 : réunion à l'intention des entreprises usagers de la Défense.** Lieux : Tour Opus à 8h30. Siège de l'EPADESA. La Défense.

Destinée aux représentants des entreprises de La Défense et des Terrasses de l'Arche, elle a eu pour objet de présenter le projet au regard de ses retombées économiques et urbanistiques pour La Défense, ainsi que l'impact du projet sur les flux piétonniers et routiers. La liste des intervenants figure dans le compte-rendu en annexe de ce bilan.

Modalités d'information: sites internet de l'EPADESA et du Racing-Métro92. Organisation avec l'association des responsables des services généraux des entreprises de La Défense.

50 personnes ont participé à cette réunion.

- **25 novembre 2010**: réunion de présentation spécifique pour le monde du sport et de la culture de Nanterre. Lieu : Palais des sports de Nanterre à 19h. 136 avenue Joliot Curie.

Destinée aux associations et acteurs de la vie sportive et culturelle Nanterrienne, cette réunion avait pour objet d'examiner les synergies possibles entre la ville et Aréna 92, les apports pour les associations locales, la manière de les associer aux manifestations organisées à Aréna 92, les possibilités pour elles d'utiliser les structures,... Présence de Pierre Berbizier pour le Racing-Métro 92. La liste des intervenants figure dans le compte-rendu en annexe de ce bilan.

Modalités d'invitation : numéro spécifique journal Arena de Nanterre, sites internet de la ville et du Racing-Métro92, communiqué de presse. Information sur le site internet dédié de la concertation.

100 personnes ont participé à cette réunion.

- **27 novembre 2010** : Visite du site des Bouvets de 14h30 – 17h. Lieu de rencontre : gare RER de Nanterre Université.

Destinée à tous les publics intéressés et en particulier aux riverains du projet, cette visite de site avait pour objet de présenter les aménagements programmés autour du projet, en particulier dans sa liaison avec le Hub de La Défense et de montrer, ses atouts et ses contraintes, avec l'espace des Terrasses de Nanterre. La réunion s'est terminée dans les locaux de l'EPADESA autour de la maquette du site dans un échange concret sur les aménagements. La liste des intervenants figure dans le compte-rendu en annexe de ce bilan.

Modalités d'invitation : numéro spécifique journal Arena de Nanterre , sites internet de la ville et du Racing-Métro 92, communiqué de presse. Information sur le site internet dédié de la concertation.

50 personnes ont participé à cette visite.

- **7 décembre 2010** : réunion spécifique aux riverains d'Aréna 92. Lieu : salle Le Corbusier à 19h30. 49 esplanade Charles de Gaulle. La liste des intervenants figure dans le compte-rendu en annexe de ce bilan.

Destinée aux riverains directs de l'Aréna 92 (quartier du Parc Nord à Nanterre et du Faubourg de l'Arche de Courbevoie), et ouverte à tous, cette réunion a eu pour principal objet d'examiner comment le stade va

fonctionner au quotidien et les jours de manifestations et qu'elles en seront les conséquences pour les riverains. Elle a permis d'aborder en particulier les questions de l'aménagement des abords du projet de la gestion du chantier et de la circulation. La liste des intervenants figure dans le compte-rendu en annexe de ce bilan.

Modalités d'invitation : numéro spécifique journal Arena de Nanterre, sites internet de la ville et du Racing-Métro92, communiqué de presse. Information sur le site de l'ÉPADESA. Lettre aux riverains. Information sur le site internet dédié de la concertation.

200 personnes ont participé à cette réunion.

- **11 décembre 2010** : rencontre avec les associations de riverains du Stade de France et les élus de Plaine Commune et de Saint-Denis. Lieu : Locaux de Plaine commune à 10h. 21 rue Jules Rimet à St-Denis.

Destinée aux riverains directs d'Arena 92 et à toute personne intéressée, l'objectif de cette rencontre était de profiter du retour d'expérience des Dionysiens, échanger sur l'élément fédérateur que peut représenter pour la ville un tel équipement et sur les difficultés parfois rencontrées mais aussi sur les solutions trouvées pour améliorer la qualité de vie des riverains du stade.

Modalités d'invitation : annonce sur le site internet dédié et sur les différents sites internet du Racing, de la mairie, de l'Épadesa. Annonce lors de la réunion du 7 décembre avec les riverains. Information sur le site internet dédié de la concertation. La liste des intervenants figure dans le compte-rendu en annexe de ce bilan.

15 personnes ont participé à cette réunion.

- **16 décembre 2010** : réunion spécifique en direction de la jeunesse à 18h dans la cadre de la « Semaine de O.U.F. ». Maison Daniel-Féry, 10/14 bld Mansart à Nanterre.

Destinée aux jeunes de Nanterre, cette réunion a eu pour objet de présenter le projet et ce que ce public pourrait en retirer : utilisation du site, possibilités de création d'emploi, création de convention de partenariat. La liste des intervenants figure dans le compte-rendu en annexe de ce bilan.

Modalités d'invitation : numéro spécifique journal Arena de Nanterre, sites internet de la ville et du Racing-Métro92, communiqué de presse. Courrier de la mairie aux responsables des associations. Information sur le site internet dédié de la concertation. Information sur le blog de la jeunesse de Nanterre et dans les flyers et programme de la semaine de « OUF ».

80 personnes ont participé à cette réunion.

Par ailleurs, conformément à la demande de la CNDP, les représentants du maître d'ouvrage ont participé aux réunions publiques programmées dans le cadre de :

Arc Express :

- **18 novembre 2010** à 17h30. Espace de la Grande Arche. Esplanade de la Défense.

Eole (RER E) :

- **14 octobre 2010** à 17h30. Centre Cœur Conférence, 100 esplanade du général de Gaulle à La Défense.
- **22 novembre 2010** à 19h. Espace Chevreul, 97 avenue de la Liberté à Nanterre.

Franck BOUCHER et François NAU ont par ailleurs participé à **une réunion avec RFF le vendredi 8 octobre** sur Eole. Franck Boucher y a clairement exposé la position de Racing Arena quant au prolongement du RER E, et en particulier sur la position de la gare prévue à proximité du site des Bouvets. Un courrier à la CPDP (voir en annexe) a complété cette explication.

## **B. LES OUTILS DE COMMUNICATION : UNE INFORMATION EN TEMPS REEL DU PUBLIC.**

Ce processus de concertation a été accompagné par un dispositif qui permettait une information en temps réel du public.

### **a) De nombreux supports papiers**

Un journal de 16 pages a été diffusé à 38500 exemplaires en octobre 2010. Il a été distribué dans toutes les

boîtes aux lettres de la ville de Nanterre et mis à disposition du public à l'Agora et autres équipements publics.

Le magazine municipal, *Nanterre Info*, diffusé à 39.000 exemplaires, à plusieurs reprises, s'est fait écho de la concertation en cours et informé sur le contenu du projet. Plusieurs articles sont parus dans les numéros d'Octobre 2010, de décembre 2010 et de janvier 2011.

Une campagne d'affichage a été réalisée dans certains bâtiments municipaux et sur les panneaux d'affichage libre de la ville. Une affiche ' 80x120' « Une arena 92 à Nanterre ? Participez » avait été éditée pour ce faire à 200 exemplaires.

Quatre invitations aux débats publics :

- du 18 octobre (5 000 ex + courriers),
- 25 novembre (courrier au monde culturel et sportif, mailing liste),
- 7 décembre (courrier aux habitants du parc Nord),
- 16 décembre (programme Semaine de Ouf dans Nanterre Info de décembre + flyers).

5 000 exemplaires d'un Flyers ont été imprimés et distribués pour annoncer la réunion du 16 décembre en direction de la jeunesse dans le cadre de la « Semaine de OUF ».

La Plaquette programme « Semaine de OUF » annonçant notamment le débat du 16 décembre a été imprimée à 5 000 exemplaires.

## **b) La communication électronique**

### **1- Mise en ligne d'un site dédié.**

Un site dédié [www.debat-arena-nanterre.fr](http://www.debat-arena-nanterre.fr), accessible gratuitement depuis le pôle multimédia de l'Agora, a été mis en place.

La fréquentation du site a été de 1125 visiteurs uniques en octobre, 1302 visiteurs uniques en Novembre et de 1298 visiteurs uniques en Décembre.

42 avis ont été déposés et 3 questions d'internautes ont été posées.

De nombreuses interviews ont été réalisées par la journaliste animatrice du site. Elles ont concerné à la fois des élus de la ville, mais aussi les principaux représentants des associations de riverains, des commerçants et

des associations sportives et culturelles locales. Une interview de l'association des riverains du Stade de France a été réalisée et mise en ligne.

Outre l'éditorial de Patrick Jarry, maire de Nanterre, 3 interviews d'élus de Nanterre ont été réalisées :

- Gérard Perreau-Bezouille, 1<sup>er</sup> adjoint au maire en charge des Finances, de la vie urbaine et de la ville monde,
- Jamel Mazouzi, adjoint au maire en charge des Sports,
- Zhara Boudjemaï, adjointe au maire déléguée à la Culture.

Dix représentants d'associations sportives, 3 d'associations culturelles dont l'administration du théâtre des Amandiers, 4 d'associations de riverains (dont celle du Stade de France) ont été interviewées.

Le responsable de la Maison pour l'Emploi et la Formation (MEF) et le responsable Office municipal des Sports (OMEPS) ont également été sollicités pour donner leur avis.

Le garant de la concertation a été interviewé. La vidéo et le script écrit de cette interview ont été mis en ligne.

Enfin un panel d'habitants a été interrogé :

- 3 personnes handicapées ont pu s'exprimer pour parler de leurs problématiques spécifiques,
- 7 commerçants des Terrasses,
- 8 usagers du marché Charles de Gaulle,
- 9 utilisateurs du marché des Farandoles,
- 7 clients du marché du centre,
- ainsi que 8 jeunes. 5 témoignages en vidéo de jeunes réalisés par le service jeunesse de la ville pour la réunion du 16 décembre ont également été mis en ligne.

L'ensemble des comptes-rendus (2 visites de sites et 4 réunions publiques) ont été mis en ligne dans les 72h après l'évènement.

Le dossier de concertation pouvait y être téléchargé.

Des études techniques ont été mises en ligne afin de pouvoir être téléchargées par les internautes le 8 décembre 2010 :

- Arena, opportunités et contraintes, présentation du projet par la ville de Nanterre. Vous y trouverez l'historique du projet, le calendrier prévisionnel et un résumé des enjeux, contraintes et opportunités pour Nanterre.
- Le projet Arena 92 par le Racing Arena.
- Principes d'aménagement des Jardins de l'Arche par les architectes urbanistes Treuttel-Garcia-Treuttel.
- Etudes flux / circulation par le cabinet Algoé : les moyens de transports utilisés par les spectateurs de l'Arena.
- Etude RATP sur la capacité du réseau de transports en commun existant à absorber le flux de spectateurs prévus.
- Etude Algoé / MVA : gestion des flux piétonniers et première proposition de modification du plan de circulation dans la zone lors des "grands événements" (plus de 20 000 spectateurs).

**Une page Facebook a été créée.** Elle a réuni jusqu'à 118 « fans ». Elle renvoyait au site [www.debat-arena-nanterre.fr](http://www.debat-arena-nanterre.fr) et en reprenait les principales publications.

## **2- Utilisation des supports électroniques des partenaires de la concertation.**

Les différents sites internet des collectivités ou institutions publiques concernées par la concertation ainsi que celui du Racing-Métro 92 ont été sollicités afin de relayer les informations sur la concertation.

**Le site internet de la ville de Nanterre** ([www.nanterre.fr](http://www.nanterre.fr)) a ouvert une rubrique dédiée dès le 1<sup>er</sup> octobre 2010. La web TV du site internet de la ville a réalisé deux reportages vidéo (interview de François Nau le 4 octobre et annonce de la visite du site des Bouvets le 22 novembre). Un lien avait été créé afin de télécharger le dossier de Concertation.

**Le Blog** <http://109.2.nanterre.net/> du service jeunesse de la ville de Nanterre a repris plusieurs informations de la concertation. Il a en particulier annoncé la réunion du 16 décembre à destination de la jeunesse de la ville et en a rendu compte.

**Les sites internet des villes de Courbevoie et de Puteaux** ont repris l'annonce du démarrage de la concertation publique sous l'égide de la CNDP. Ils ont en particulier relayé l'invitation à la première réunion

publique de présentation du projet Arena 92 qui ciblait les populations des 3 villes concernées. Un lien avait été créé afin de télécharger le dossier de Concertation.

**Le site internet de l'EPADESA** a repris l'ensemble des informations concernant les réunions publiques. Un lien avait été créé afin de télécharger le dossier de Concertation.

**Le site internet du Racing-Métro 92** a annoncé à la une de sa page d'accueil le début de la concertation dès le 14 octobre 2010. Une rubrique spécifique a été créée. Sur l'ensemble de la période, le site internet du club a connu une fréquentation de 53.046 visiteurs uniques par mois. La rubrique Concertation a été consultée par 9.614 visiteurs uniques. On pouvait y trouver l'ensemble des informations concernant l'organisation de la concertation publiques sous l'égide de la RATP mais aussi un ensemble de « FAQ », questions posées fréquemment, des éléments techniques et des études. Le dossier de concertation pouvait y être téléchargé. Le site internet du Racing-Métro 92 dispose d'un Forum où les internautes peuvent discuter librement des sujets qui les intéressent. Une discussion y a été organisée sur Arena 92. 316 avis y ont été postés.

Le dossier de concertation était téléchargeable depuis la rubrique spécifique du site du Racing-Métro 92.

## **2. SYNTHÈSE DES REMARQUES ET DES QUESTIONS SUR LE PROJET ARENA 92.**

### **A. METHODOLOGIE**

En préliminaire, il paraît important de décrire la méthode et les sources qui ont guidé la rédaction de cette partie du bilan.

Le bilan est une analyse qualitative des différentes contributions au débat :

- prises de parole en réunions publiques,
- avis et questions déposées sur le site internet,

Cette partie du bilan retrace les questions et les avis du public, les réponses qui leur ont été apportées, et les répartit selon les grandes thématiques auxquels ils font référence. Certaines prises de parole ont été résumées et/ou incluses dans d'autres avis lorsque cela s'avérait utile à la présentation et à la compréhension.

Les prises de parole, les avis et questions n'ont pas été personnalisées. Elles le sont dans les comptes rendus disponibles en annexes de ce bilan.

### **B. LES PRINCIPALES REMARQUES ET QUESTIONS.**

#### **a) La concertation**

##### **1. La concertation est prétexte, le choix n'est-il pas déjà fait ?**

La concertation est toujours compliquée car elle précède le choix définitif du projet. Il n'en reste pas moins qu'elle est menée sur plusieurs mois avec un nombre élevé de réunions publiques et de rendez-vous. D'importants moyens ont été mis en place. Chacun a pu venir s'exprimer. Le choix n'est pas fait. Il appartiendra aux élus de Nanterre de le faire au moment du vote de la révision du PLU. Si la révision du PLU n'est pas votée, le projet ne pas pourra pas se faire et ARENA 92 devra trouver un autre terrain.

## **2. La concertation est trop courte. Ne faut-il pas la prolonger ?**

La concertation sous l'égide de la CNDP a duré plus de 2 mois et a été initiée en quelques sortes depuis 2009. De plus, elle va se poursuivre au-delà du strict cadre défini avec le garant de la CNDP. Des enquêtes publiques vont avoir lieu à partir du mois de mars 2011. Un comité de suivi va être mis en place très rapidement afin d'associer les associations et les riverains à des problématiques comme le suivi du chantier et poursuivre les échanges sur le fonctionnement du stade. Il sera maintenu pendant la phase d'exploitation d'ARENA 92 permettant ainsi aux riverains d'être associés aux décisions et d'avoir un contact direct et régulier avec les exploitants.

## **3. Est-il possible d'envisager un référendum si le besoin s'en fait sentir ?**

Le maire avait lui-même évoqué cette possibilité. Mais il ne s'agit pas d'organiser un référendum pour le plaisir. Cela a un coût et mérite d'être préparé. La concertation a montré que les gens avaient besoin de s'exprimer sur le sujet, que le projet intéressait, qu'il suscitait à la fois attentes et interrogations sur les impacts circulation notamment.

## **4. Les résultats du sondage seraient différents si on interrogeait les habitants du quartier ?**

Il est vrai que le sondage a été fait à l'échelle de la ville. C'est logique car ce projet concerne l'ensemble de habitants qui se sont déclarés à 80% favorable à un projet de construction de stade sur la commune de Nanterre près de l'Arche de la Défense, entièrement financé par des fonds privés, pour y accueillir les matchs du Racing Métro 92, des concerts, des événements culturels. Cette acceptation monte à 87% chez les 25-34 ans. 84% des Nanterriens sont convaincus que ce nouvel équipement aura des effets positifs pour la ville. Ce sondage a été fait sur la base de critères de représentation conforme aux usages en la matière, par un institut reconnu. L'échantillon était de 500 personnes. La représentativité s'exprimait en termes de sexe, d'âge et de CSP du chef de famille par la méthode des quotas. L'échantillon permet une totale représentativité de la population de Nanterre. L'Institut considère que ces résultats démontrent une très forte attente des Nanterriens pour cet équipement.

### **b) Le choix de quitter Colombes.**

#### **1. Pourquoi le Racing ne reste pas à Colombes ?**

La solution de construire ARENA 92 à Colombes a été abandonnée car le site ne dispose pas d'un des éléments essentiels à la réalisation de ce type d'équipement : la qualité de sa desserte en transports en commun. Depuis 2007, le Racing a organisé de nombreux rendez-vous avec les autorités locales, mairie et Conseil général, ainsi qu'avec les représentants des responsables des transports publics parisiens : Conseil régional d'Ile-de-France, STIF, RATP et SNCF. Ces réunions avaient pour but d'étudier la faisabilité de l'amélioration de la desserte en transport en commun du stade Yves du Manoir. Malgré tous les efforts du Racing, et ceux du maire de Colombes (Nicole Goueta puis Philippe Sarre), il n'a pas été possible d'obtenir de garantie sur ce point. Un des éléments de blocage est structurel : la gare de St-Lazare, qui dessert la gare de Colombes Le Stade, est saturée car elle ne permet pas le retournement des trains. Malgré son attachement historique à Colombes, le Racing doit quitter ce site s'il veut construire un stade à la hauteur de ses ambitions.

## **2. Quel est l'avenir du stade Yves du Manoir de Colombes ?**

Plusieurs scénarii ont été étudiés pour l'avenir du stade Yves du Manoir dans le cadre du syndicat mixte. Aujourd'hui, il est envisagé de construire sur place le centre d'entraînement national de la Fédération Française de Hand-Ball tout en maintenant un parc des sports pouvant accueillir les équipes actuelles de jeunes ainsi que le public des établissements scolaires du secteur.

## **3. Le site de Nanterre est contraint. Avez-vous étudié d'autres opportunités pour l'implantation d'Aréna 92 ?**

Oui, d'autres opportunités ont été étudiées dans toute l'Ile-de-France : à Colombes, naturellement, dans le 92, mais aussi en Seine Saint-Denis, dans le Val d'Oise, dans les Yvelines, dans le Val de Marne et en Essonne. Mais aucune ne présente un aussi grand niveau de qualité que celui de Nanterre, en particulier sur la question essentielle de l'accessibilité.

### **c) Le financement du projet et le choix du projet**

#### **1. Qui assure le financement de ce projet et est-il pérenne ?**

Le financement sera 100% privé. La construction du projet ne coûtera rien à la collectivité. Le maître d'ouvrage est Jacky Lorenzetti, via sa holding Ovalto Investissement. Il a réinvesti dans cette société la plus

grosse partie de la cession de Foncia au groupe des Banques Populaires. Ovalto est présente dans 4 secteurs d'activités : la viticulture, le sport, l'immobilier et la gestion financière. Elle présente toutes les garanties financières et est une société solide. Pour la construction du stade, une filiale d'Ovalto Investissement a été spécialement créée : Racing Arena. L'investissement est estimé à environ 250 millions d'euros, constructions et études comprises, totalement supporté par le maître d'ouvrage Racing Arena.

## **2. Le projet est privé mais qui assurera le financement des équipements autour ?**

Les aménagements des espaces publics autour d'ARENA 92 étaient prévus dans la ZAC Seine Arche à travers la programmation des Jardins de l'Arche. Il n'y a donc pas de dépenses nouvelles. Qu'ARENA 92 soit là ou pas, il faudra les réaliser même si le projet de stade oblige une jonction particulière avec l'aménagement de La Défense. Le parvis sera complètement réaménagé entre les gares de la Défense et le stade, élargi à 40 mètres de large et allongé. La jetée Chemetov sera conservée en l'état et fermée les jours d'événement pour éviter tout accident. Les jardins de l'Arche seront préservés.

## **3. C'est difficile de se prononcer sur un projet de ce type alors que l'on n'en connaît pas l'architecture. Pourquoi n'avons-nous pas pu voir le projet pendant la concertation ?**

C'est le problème de ce type de concertation car elle intervient en amont du choix de l'architecte lauréat. Mais la concertation porte sur l'opportunité du projet et non sur l'architecture de ce dernier. Néanmoins, et bien que le financement soit totalement privé, Racing Arena a associé les élus du secteur, et le maire de Nanterre en particulier, au choix des 4 équipes lauréates pour participer au dialogue compétitif. Le choix définitif interviendra vers la mi-février, et les élus y seront également associés. Le projet sera alors exposé au public. La procédure de dialogue compétitif nécessite la confidentialité entre les équipes en compétition. C'est la raison pour laquelle aucune image ne peut être montrée pendant la concertation.

## **4. Le bâtiment sera-t-il un équipement écologique ?**

Une démarche de qualité environnementale répondant aux 14 points de l'exigence HQE sera suivie. Dans la conception et la construction, l'objectif sera d'atteindre le label de performance Bâtiment Basse Consommation (BBC). Par exemple, une attention toute particulière sera portée aux performances environnementales des matériaux et à la durabilité maximale du bâtiment. Pour les énergies, il y aura un objectif de Haute Performance Énergétique et recours aux énergies renouvelables.

En exploitation, les objectifs seront d'atteindre une sobriété dans les consommations, une efficacité dans les technologies et une utilisation des énergies renouvelables.

La collecte et la rétention des eaux pluviales seront intégrées de façon paysagère et récréative.

Une gestion optimale des déchets sera mise en place (tri sélectif).

## **5. Le bâtiment sera-t-il accessible aux handicapés ?**

Arena 92 proposera des équipements adaptés aux différents handicaps avec un objectif : favoriser l'accessibilité à tous les espaces extérieurs et intérieurs (loges, salons, bureaux, etc.).

Cela se traduira, par exemple, par des places réservées dans le parking (1 emplacement par tranche de 50 places), à proximité des entrées clé avec une excellente signalétique.

L'accès au bâtiment se fera par un cheminement aisé.

Des équipements appropriés seront prévus pour l'accueil, la billetterie, les sanitaires, la restauration, etc.

160 places PMR (chaque place sera associée à une place accompagnateur) seront réservées dans les tribunes. Les places seront réparties dans les divers secteurs du stade. Elles seront implantées à une hauteur de 1,50 m minimum pour garantir une bonne vision du terrain

L'architecture permettra d'optimiser le placement des PMR tout autour du stade.

15 places adaptées aux malvoyants et 15 places adaptées aux malentendants seront prévues.

### **d) L'impact du projet sur le quartier**

#### **1. Combien de manifestations se dérouleront-elles par an ?**

Différents chiffres ont été évoqués en fonction de l'évolution du business plan et des échanges qui ont eu lieu pendant la phase de la concertation CNDP. Le dernier tableau mis à jour et communiqué au public, fait état de 25 manifestations de plus de 21.000 spectateurs et 33 manifestations de plus de 11.000 spectateurs.

#### **2. Le site pourra t'il absorber autant de manifestations ?**

Oui le site pourra absorber ce nombre de manifestations pour plusieurs raisons :

- La qualité des transports en commun : 80% des gens utiliseront ce type de transport.
- Le nombre de places de parking (environ 6000) situées à l'immédiate proximité.
- Les horaires décalés de ces manifestations par rapport aux flux habituels à La Défense et de Nanterre.

- L'absence d'activité dans le quartier le soir et le week-end.

### **3. Le réseau routier est-il suffisant et la mise à double sens de la RD 914 n'est-elle pas un préalable ?**

Le réseau actuel est suffisant. La programmation de la mise à double sens de la RD 914 par le Conseil général n'est pas un préalable. Elle améliorera néanmoins la desserte du stade et aidera à la tranquillité des riverains, en particulier ceux du boulevard Pesaro. L'ÉPADESA a déjà réalisé des études sur la RD914. Elles permettent d'établir la faisabilité de la mise en deux fois deux voies, y compris au niveau du boulevard circulaire, car un carrefour avec feux pourrait être créé. Le point le plus critique serait au niveau du pont de Courbevoie, mais avec des solutions techniques là encore envisageables et sans empiéter sur le bâti existant (logements et cimetières).

### **4. Sommes-nous certains que les transports en commun du secteur vont pouvoir absorber ce surcroît d'usagers ?**

Les études de la RATP sont très claires sur ce point. Le réseau de transport en commun est en capacité d'accueillir de nouveaux usagers. Naturellement, et comme c'est le cas avec tous les équipements de ce type, cela nécessitera :

- Un renfort de l'offre de personnel en station pour orienter et canaliser les flux.
- Un renfort de l'offre de transports (fréquence / capacités des rames).

Ces dispositifs garantiront d'évacuer les spectateurs dans de bonnes conditions, pour toutes les manifestations.

### **5. Quel va être l'impact des projets de nouveaux transports en commun sur l'ARENA 92 ?**

Le projet fonctionne sans difficulté avec le réseau de transports en commun actuel. Les études l'ont montré. Toutes les nouvelles opportunités en matière d'amélioration de la desserte en particulier par le réseau ferré seront positives pour le projet : Arc Express / Grand Paris, Prolongation de ligne du RER E (Eole), Gare TGV,... Il faudra simplement veiller à la bonne implantation et la bonne gestion d'éventuelle nouvelle gare afin de ne pas perturber les flux piétons et/ou routiers.

### **6. Un périmètre de protection sera-t-il mis en place autour d'ARENA 92 pendant les manifestations et quel sera-t-il ?**

Un périmètre de protection sera mis en place pour les manifestations dépassant les 21.000 spectateurs. Il entrainera la fermeture du boulevard des Bouvets à partir de la rue Célestin Hébert, de la rue Aimé Césaire (des terrasses de l'Arche au boulevard de La Défense), et de la rue des Longues Raies.

#### **7. Les riverains pourront ils accéder dans ce périmètre de sécurité ?**

Oui, les riverains pourront y accéder. Un système de badge sera mis en place pour ce faire. Les véhicules de secours pourront naturellement y pénétrer en cas d'urgence ou de besoin. Une coordination constante entre les personnes gérant les barrages et le PC sécurité sera assurée pour permettre le passage de tout véhicule de secours ou d'urgence sans délai.

#### **8. Les invités des riverains pourront accéder à ce périmètre de sécurité ?**

Non, il sera difficile de mettre en place un dispositif le permettant mais un effort tout particulier sera fait afin que les parkings des terrasses et celui de la préfecture soient réservés aux résidents et à leurs invités.

#### **9. Quelles mesures sont envisagées afin d'éviter l'envahissement du quartier par les supporters et spectateurs venant à Arena 92 ?**

Plusieurs mesures sont envisagées et seront mises en place. Elles viseront à orienter au maximum les publics vers les offres transports en commun et parkings de La Défense. Il s'agira du montage d'offres commerciales « billets + parking » et « billet + transport » qui sont actuellement à l'étude. Ces couplages doivent permettre :

- D'inciter les spectateurs à utiliser les transports en commun
- D'orienter les spectateurs vers les parkings publics partenaires
- D'améliorer encore l'anticipation et le fléchage des flux

Des mesures drastiques seront mises en œuvre afin de lutter contre le stationnement sauvage en coordination avec les services municipaux et la préfecture.

De même, une attention particulière sera portée à la gestion des deux roues.

#### **10. Une des nuisances de ce type de projet est liée au déficit en matière de toilettes publiques. Qu'envisagez-vous de faire pour y remédier ?**

Pour la question des toilettes publiques, elles seront réparties dans chaque secteur « Grand public », y

compris pour la configuration spectacles avec du public sur la pelouse.

La capacité de sanitaires d'ARENA 92 sera déterminée sur la base du pourcentage de 60% d'hommes et de 40% de femmes, ainsi que du ratio d'équipement suivant :

- Pour les hommes : 1 WC / 200, 1 urinoir / 85, 1 lavabo / 200
- Pour les femmes : 1 WC / 50, 1 lavabo / 125
- Pour les PMR : 1 WC / 15 fauteuils roulants.

Par ailleurs, il est nécessaire de fournir des sanitaires adaptés aux enfants. Toutes les toilettes doivent comporter un urinoir d'une hauteur inférieure à 0,50m. Lors des grands événements, l'installation de sanitaires chimiques dans quelques zones extérieures du stade est actuellement à l'étude. Est également étudiée la possibilité d'installer des sanitaires dans des kiosques « buvettes » ouverts les jours de match sur le cheminement entre La Défense et ARENA 92 et sur les Terrasses de l'Arche.

### **11. Où allez-vous mettre les cars de supporters qui viendront au stade ?**

Une très grande majorité des supporters et de spectateurs viendront en transports en commun, autour de 80% selon le type de manifestation. Le public du rugby en particulier n'est pas organisé comme au football et les matchs de championnat ne donnent pas lieu à d'importants déplacements de supporters en bus. Néanmoins, le problème a été résolu. Les cars stationneront à La Défense, dans l'ancienne gare routière internationale.

### **12. Le quartier va être sali. Comment allez-vous assuré la propreté ?**

Tout cela fait l'objet de discussions entre la mairie et l'exploitant du site. Le principe retenu dans la plupart des grandes enceintes est à priori le suivant. Un nettoyage réalisé dès le démarrage de la manifestation. C'est en effet dans la phase d'entrée des spectateurs que l'on constate le plus de déchets sur la voie publique. Et un nouveau nettoyage effectué dès la sortie de la manifestation.

### **13. Les supporters ne vont-ils entraîner des problèmes d'insécurité. Qu'envisagez-vous de faire pour y remédier ?**

Le public du Rugby n'est pas celui du football. C'est un public familial et respectueux. Néanmoins un dispositif de sûreté et de sécurité sera naturellement mis en place.

Au quotidien, il répond à des principes de tranquillité et est coordonné par la préfecture. Il consiste principalement dans la mise en place d'équipes de sécurité des zones commerciales et de bureaux et d'un système de vidéo protection.

Lors des événements de plus de 21 000 spectateurs, un système de sûreté et de sécurité de plus grande ampleur est mis en place, incluant :

- Un périmètre de sécurité (accès libre pour les riverains badgés)
- Des forces de l'ordre mobilisées sur zone
- Un PC sécurité mis en place pendant l'événement (police, pompiers, secours)
- Des équipes médicalisées mobilisées sur zone

#### **14. Ce projet comporte des bureaux. Quel va être son impact sur l'équilibre logements / bureaux dans le quartier ?**

Le stade ne modifiera pas l'équilibre souhaité par la municipalité entre bureaux et logements. Avant le projet Seine Arche , le ratio m<sup>2</sup>bureau/logement était de 1.03. Avec le projet Seine Arche intégrant la programmation de 33 000 m<sup>2</sup> SHON de bureaux d'Aréna 92, ce ratio passe à 1.2. La programmation Seine Arche prévoit 217 000 mètres carrés de bureaux, pour 292 000 mètres carrés de logements. Ce cadre sera maintenu dans le périmètre de la ZAC.

#### **15. Comment vont être gérés les camions de livraisons ?**

Les plus gros spectacles nécessitent une cinquantaine de camions au maximum, 25 pour la scène elle-même, 25 pour le spectacle. Une douzaine de semi-remorques entreront sur la pelouse du stade le temps du déchargement. Les autres camions resteront seulement le temps du déchargement puis stationneront plus loin, à 5-10 km de l'Arena. L'entrée des camions se fera par le Nord-Est afin qu'ils ne circulent pas dans les zones où habitent des riverains.

#### **16. Ce type d'équipement engendre des nuisances sonores comment allez-vous les traiter ?**

L'enceinte sera tout d'abord conçue avec une exigence de qualité acoustique absolue. Ce sera donc un équipement très étanche à la diffusion du bruit (indispensable dans l'optique de l'organisation d'opéra). Racing Arena a un objectif allant au-delà de la réglementation relative à la lutte contre les bruits de voisinage.

Tout sera fait pour ne pas porter atteinte à la tranquillité et à la santé avec des restrictions sur l'intensité, la durée et la répétition des bruits. La réglementation prévoit des valeurs limites de 5 décibels d'émergence A de 7h à 22h et de 3 décibels d'émergence A en 22h à 7h. Par ailleurs, l'isolation sonore sera renforcée pour assurer le bon fonctionnement des différents pôles de l'Arena 92 en parallèle (salle, bureaux, etc.)

Par ailleurs, la programmation et la modularité limiteront les nuisances sonores. Seuls les événements sportifs de rugby se dérouleront en configuration ouverte, le plus fréquemment dans l'après-midi soit seulement 36 heures par an. L'affluence à la majorité des événements et spectacles programmés (sous 21 000 spectateurs) n'engendrera pas un niveau sonore supérieur à celui de la vie quotidienne du quartier.

**17. Dans ce type d'équipement on sait que ce sont les spectateurs qui font du bruit en sortant plus que l'équipement. Comment limiter les nuisances ?**

Afin de mesurer ce phénomène, Racing Arena a fait réaliser des mesures au Palais Omnisports de Paris Bercy. Le bruit de la foule la nuit à la sortie des spectacles correspond au bruit habituel de journée. C'est un problème qui reste à résoudre mais qui ne devrait pas durer plus d'une demi-heure. La présence de stadiers, ainsi que la qualité de la signalétique mise en place, permettra une orientation rapide des publics vers les transports en commun de La Défense et de Nanterre préfecture. L'objectif est que le site soit vide de nuisances le plus rapidement possible. L'arrivée des spectateurs, avant l'événement, est quant à elle moins problématique car plus étalée dans le temps. Par ailleurs, les espaces publics réalisés entre Arena 92 et La Défense faciliteront l'évacuation rapide des spectateurs.

**18. Nous avons actuellement de la verdure dans le secteur entre le stade des Bouvets et la Grande Arche et une vue dégagée. Comment pouvez-vous faire en sorte que l'on garde un cadre esthétique ?**

Racing Arena sera très attentif à la beauté du projet architectural lors du choix final. C'est l'intérêt de tous, que ce stade soit un symbole, un outil de communication fort alliant esthétique et fonctionnalité. 27 équipes d'architectes parmi les plus renommés, regroupant plus de 8 nationalités, ont répondu à l'appel à candidatures. Les trois encore en lice sont de grandes signatures. Les pouvoirs locaux seront bien sûr associés au choix définitif. Par ailleurs, les aménagements prévus par l'EPADESA devront permettre à la fois d'assurer les flux et de maintenir l'esthétique des lieux. Les jardins de l'Arche seront conservés.

**19. L'hôtel prévu en bord de promenade piétonne ne risque-t-il pas de gâcher la perspective sur la Grande Arche ?**

Le projet d'aménagement actuel reprend les éléments d'alignement et de hauteur du projet initial des Terrasses et est conduit par l'équipe Treuttel-Garcia-Treuttel, qui a imaginé le principe des Terrasses. L'hôtel

prévu sera dimensionné à hauteur des immeubles à proximité, il ne gâchera donc pas la perspective des Terrasses vers la Grande Arche, il cachera seulement la façade de la dalle Valmy. Le bâtiment propose une zone de transparence qui permet une vue dégagée depuis la jetée Chemetov qui sera maintenue.

## **20. Est-ce que cet équipement ne va pas favoriser la hausse des loyers à Nanterre ?**

La hausse des loyers n'a rien à voir avec l'arrivée de l'Arena. 54% des logements à Nanterre sont des logements sociaux, et la mairie souhaite tout entreprendre pour que les jeunes, les ouvriers, les employés et leurs familles puissent continuer à habiter la ville. Les loyers des logements sociaux dépendent de divers critères dont les coûts de construction et les subventions obtenues. Quant aux hausses dans le parc privé, elles dépendent de la logique spéculative sur laquelle la ville n'a pas de moyen direct d'action.

### **e) Les retombées pour la ville de Nanterre**

#### **1. Quelles vont être les retombées en terme de fiscalité de cet équipement et pour qui vont-elles être ?**

Le terrain des Bouvets est situé sur le territoire de la commune de Nanterre, à ce titre, la collectivité devrait percevoir :

La taxe sur les spectacles, la taxe sur le Foncier Bâti, et la taxe de séjour. La communauté d'agglomération dont fait partie Nanterre devrait percevoir la contribution économique Territoriale.

A ce jour, les retombées fiscales directes pour la ville de Nanterre sont évaluées à 6 millions d'€ environ.

#### **2. Quelles vont être les retombées en terme d'emploi et seront-elles bien pour les Nanterriens ?**

Il y aura création d'emplois directs et indirects dès la construction. Le chantier de 2 ans va générer 560 emplois temporaires. La priorité sera donnée à l'emploi local en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation de Nanterre (via des clauses d'insertion).

60 emplois permanents seront créés au sein même de l'Arena 92 pour son fonctionnement et environ 2 100 emplois permanents créés dans les 32 000 m<sup>2</sup> SHON de bureaux attenants à l'Arena 92.

Entre 800 et 1000 emplois intermittents supplémentaires lors des événements (stadiers, emplois de restauration en extra, etc.) seront eux aussi réservés en priorité à l'emploi local.

Une convention portant engagement sur l'emploi local et l'insertion avec la Maison de l'Emploi et de la

Formation de Nanterre est en cours de signature.

### **3. Ce ne sont pas de vrais emplois mais des emplois déplacés ou temporaires. Est-ce un vrai progrès ?**

Certes, les emplois liés aux bureaux seront peut-être des emplois déplacés. Mais il n'en reste pas moins qu'ils existeront et génèreront à Nanterre des activités indirectes notamment sur le commerce local. 60 emplois permanents seront créés pour la gestion du site. Ce seront également de nombreux sous-traitants, souvent locaux, qui pourront intervenir. En ce qui concerne les emplois temporaires, ils permettront à des jeunes de se former et de trouver des ressources pour financer des études ou des projets. Par ailleurs, en suivant l'exemple de ce qui a été fait au stade de France, le recrutement de jeunes du secteur pour la sécurité permettra la création d'emplois durables.

### **4. Quelles seront les retombées pour les Terrasses de Nanterre ?**

Au-delà d'être un lieu événementiel, l'Arena 92 constituera également un pôle d'activité attrayant, notamment via la présence :

- Du club house du Racing Metro 92
- De la boutique du club
- D'un restaurant gastronomique
- De 32 000 m<sup>2</sup> SHON de bureaux et des commodités associées
- Des guichets de l'Arena 92, accessibles quotidiennement

Ce sera donc un élément de dynamisation du secteur qui aidera à faire vivre les commerçants existants, attirera de nouvelles enseignes et enfin accélérera l'aménagement de la liaison avec La Défense.

### **5. Cela va aider à dynamiser le secteur mais sans attirer des commerces de proximité dont le quartier a besoin. Ne peut-on rien faire ?**

Il ne sera pas possible d'accueillir des commerces comme un boucher ou un boulanger dans ARENA 92. Par contre l'activité engendrée par l'équipement pourrait permettre l'arrivée de nouveaux commerçants de proximité. La boulangerie située dans le quartier, et qui est fermée le week-end, pourrait trouver une raison de rester ouverte avec le fonctionnement d'ARENA 92, le samedi et le dimanche, idem pour les restaurants.

### **6. Cela va avoir des retombées sur le plan urbain. Mais n'est-ce pas La Défense qui prend**

## **possession de Nanterre ?**

Le projet va avoir incontestablement un rôle de rotule urbaine. Il sera l'articulation urbaine entre deux secteurs : les Terrasses de Nanterre et La Défense.

Il va aider à la connexion de territoires qui se tournent actuellement le dos : Les Groues, le Parc et la Grande Arche. Il va aussi venir réanimer une zone délaissée.

La parcelle s'inscrit dans un développement urbain durable, en cohérence avec la politique de la collectivité.

Par ailleurs, les projets architecturaux actuellement en compétition prennent en compte les impacts du bâtiment sur le voisinage.

Ce terrain avait déjà fait l'objet de plusieurs projets mais qui n'aurait pas contribué à la même dynamique. Le Conseil général a même envisagé un temps d'y construire son nouveau siège administratif. Il vaut mieux construire sur ce site une salle de spectacles qu'un bâtiment banal car une ville intéressante et agréable à vivre ne regroupe pas seulement logements et emplois mais aussi commerces, lieux de loisirs et de culture. Dans cet esprit, il vaut mieux une salle comme l'ARENA 92 qu'une nouvelle tour de bureaux.

### **7. On comprend l'intérêt pour la ville sur le plan sportif. Mais est-ce que le Racing va devenir le club de Nanterre ?**

Arena 92 sera un stade fédérateur. Les «Ciel et Blanc » du Racing Métro 92, résidents du stade, porteront haut et fort les couleurs et les valeurs de Nanterre. Ils renforceront la fierté d'appartenance de ses habitants par leur combat et leur succès. Il est d'ores et déjà envisagé des actions avec les associations sportives de la ville et avec le club de rugby de Nanterre.

### **8. Pourquoi ne pas y faire du football plutôt que du rugby ? Pourquoi ne pas y accueillir aussi du football ?**

Il y a deux raisons essentielles. Arena 92 sera la maison du Racing-Métro 92, club de rugby qui y sera résident. Il sera donc difficile de le faire cohabiter avec un autre club en termes de nombre de manifestations. Par ailleurs, le terrain sera en synthétique, avec un tracé rugby. On ne sait pas techniquement effacer les lignes sur un terrain de ce type pour pouvoir passer du football au rugby et inversement.

### **9. Est-ce que les associations sportives locales pourront utiliser Arena 92 ?**

Les clubs locaux et associations de Nanterre pourront utiliser Arena 92 à condition de pouvoir y rassembler un

minimum de 5000 spectateurs. Cela pourra nécessiter des aménagements spécifiques. En dessous de cette jauge, cela n'aura pas d'intérêt compte-tenu de la modularité de l'équipement. On peut ainsi imaginer y voir s'y produire les clubs de Basket et de Hand-Ball de Nanterre.

Incarnation du credo départemental "le sport pour tous", Arena 92 sera le lieu de rencontres de tous les amoureux du sport, pratiquants et spectateurs, professionnels et amateurs, petits et grands.

Il y aura également la possibilité d'accueillir les bureaux de l'ENS au sein du stade.

Des partenariats seront signés entre le club et les associations sportives de la ville. Ils permettront la mise à disposition de places, des échanges avec les sportifs professionnels et les éducateurs, l'organisation de première partie avec les associations de la ville... Un partenariat est déjà en cours avec le club de rugby de Nanterre.

#### **10. Il y aura également des retombées en matière culturelle mais les Nanterriens les plus modestes pourront-ils accéder aux spectacles avec des tarifs préférentiels ?**

L'Arena 92 permettra d'accueillir à Nanterre les plus grands artistes français et internationaux.

L'équipement présentera l'originalité d'héberger une société de production qui développera notamment des créations originales, avec la possibilité d'y faire participer des jeunes et des artistes locaux.

L'offre de salles de conventions (en particulier d'une salle de 500 places assises) et d'espaces de réceptions intégrée au projet permettra également d'accueillir des événements culturels à dimension plus locale ou plus pointue.

Sur les spectacles développés par la société de production du stade comme sur les matchs de rugby, une politique de tarification spécifique aux Nanterriens pourra être étudiée dans le cadre d'un partenariat avec la ville. Pour les concerts et spectacles organisés par des producteurs indépendants de la structure ce sera plus compliqué car ils définissent eux-mêmes leurs tarifs.

#### **11. Vous nous parlez de retombées d'image mais est-ce que ce projet ne concernera pas plus La Défense que Nanterre ?**

Arena 92 sera une contribution au rayonnement de la ville car ce sera un bel objet architectural bien identifié ç Nanterre. Il sera un centre d'attraction pour d'autres activités. Il associera la ville et le département aux valeurs du rugby (engagement, esprit festif et familial...) et du sport en général. Il créera un nouveau lieu de vie à Nanterre.

En bref, ce sera un équipement communicant. Il sera associé à l'image de la ville car les exploitants et la mairie y veilleront comme la mairie de St-Denis a veillé au fait que le Stade de France soit associé à St-Denis

et non à Paris comme ce fut le cas au départ, en particulier dans la presse.

**f) Le chantier et sa gestion.**

**1. Quel sera le calendrier du chantier ?**

En cas de vote favorable par le conseil municipal de révision du Plan local d'urbanisme en juin 2011, le calendrier du chantier devrait être le suivant :

- Première pierre : 1er trimestre 2012.
- Durée : 2 ans.
- Mise en service : 2014.

**2. La concertation continuera t'elle pendant le chantier et les riverains y seront-ils associés ?**

La concertation entre tous les acteurs concernés sera assurée pendant la période du chantier. La Ville, le Club, les Riverains, commerçants, les entreprises en charge du chantier et les associations y seront associés. Un représentant de Racing Arena y sera présent.

**3. Quelles seront les objectifs de ce chantier en matière de nuisances ?**

Le chantier respectera les exigences d'un chantier à faibles nuisances tel que définies dans le règlement de chantier de l'EPADESA.

Il poursuivra un triple objectif : minimiser les nuisances, gérer les déchets de chantier, informer et sensibiliser. Une charte de chantier propre sera signée par tous les intervenants. Elle définira des exigences quantifiées sur l'acoustique, les déchets, la prévention des pollutions...

**4. Le maître d'ouvrage peut-il s'engager à installer des capteurs sonores sur les bâtiments proches consultables en permanence et gratuitement pendant le chantier ?**

Le démarrage du chantier sera précédé d'un référé préventif qui devra décider – ou non – de la mise en place d'un tel dispositif. Il n'est pas possible de les prévoir à priori sauf à fragiliser juridiquement ce référé.

**5. Le chantier sera desservi par la rue des Longues raies. Peut-il y avoir un engagement sur le fait qu'aucun camion ne sera autorisé à emprunter le boulevard Pesaro ?**

Les accès au chantier se feront par la rue des Longues raies. Il sera cependant peut-être difficile d'éviter quelques entorses à cette règle. Elles seront exceptionnelles.

**6. Est-il prévu un lavage des camions en sortie de chantier ?**

Oui, un lavage des camions sera assuré.

## **12. CONCLUSION : LES APPORTS DE LA CONCERTATION.**

La concertation publique qui a débuté le 18 octobre 2010 a permis de toucher un public non négligeable et varié. L'organisation a permis de cibler tous les publics de Nanterre concernés par le projet ARENA 92 : les riverains, les élus, les associations sportives et culturelles, les supporters, les jeunes de Nanterre.

Les débats se sont déroulés dans un climat serein et constructif. Tout le monde s'est accordé à souligner la transparence et la disponibilité des maîtres d'ouvrages.

La qualité des débats a défini une géographie des prises de position autour de 4 thèmes principaux (A). Ces échanges et la confrontation des points de vue ont démontré leur utilité en permettant l'expression du public et en amenant des évolutions très concrètes du projet (B). La concertation va désormais se poursuivre sous des formes qu'il est utile de préciser (C).

### **A. LA QUALITE DE LA CONCERTATION ET LES PRINCIPALES THEMATIQUES DEBATTUES.**

#### **a) Les principales positions des acteurs de la concertation**

A l'image des résultats du sondage réalisé en juin dernier, il n'y pas eu d'opposition directe et frontale au projet d'Arena, équipement de loisirs tous publics.

Le groupe des élus socialistes (15 membres) a exprimé son désaccord avec le projet, en particulier sa localisation, et a pris l'initiative d'une pétition sur un site web dédié ; pétition qui, à la date du 11 janvier 2011, a recueilli 44 signatures.

Le groupe des élus Verts (5 membres) s'est déclaré hostile par principe à ce type d'équipement, reprenant ainsi au niveau de Nanterre une position identique à celle que les élus de cette sensibilité politique affichent sur les projets de nouveau stade à Lille, Marseille ou Lyon.

Les groupes des élus de l'UMP (4 membres), du Modem (6 membres) et de « Gauche démocrate » (2 membres) ont souligné les apports positifs que ce projet pouvait avoir pour la ville tout en souhaitant une vigilance particulière quant aux nuisances.

Enfin, les élus du « groupe communiste et initiative citoyenne » (21 membres) se sont déclarés favorables au projet, attentifs à ce que ses retombées bénéficient bien à la ville et à ses habitants, et ont souhaité une participation importante de la population à la concertation.

Du côté des associations, l'Association d'Animation du Cadre de Vie de Recherche et d'Information du quartier du Parc de Nanterre-La Défense a déclaré son hostilité au projet mais a souligné la qualité du projet et des présentations effectuées par les maîtres d'ouvrage. Les responsables de l'ACRI-Liberté, l'association des habitants de la résidence Liberté, sont inquiets de l'arrivée de l'Arena. Ils demandent une prolongation de la concertation publique.

L'Association des Habitants d'Arche en Seine a une attitude constructive, souligne que ses membres seront attentifs et souhaitent, en particulier, être associés à la suite de la concertation et au comité de suivi du projet.

L'Association des Commerçants des Terrasses de l'Arche à Nanterre a souligné son plein accord avec ce projet.

Les associations sportives et culturelles de Nanterre se sont déclarées favorables au projet au cours de la réunion qui leur a été spécialement consacrée et ont rappelé les attentes de partenariats et relations avec la future enceinte.

Les réactions des jeunes lors du débat du 16 décembre ont montré un véritable enthousiasme et attachement au projet.

Les supporters du Racing-Métro 92, qui se sont largement exprimés sur la question, ont déclaré leur grand intérêt pour ce projet qui permettra l'indépendance financière du club. Certains regrettent le départ de Colombes.

#### b) Les principaux points qui ont fait débat.

Cinq thèmes principaux ont fait débat et sont revenus au cours des différentes réunions.

##### **1. L'opportunité du projet.**

Si chacun s'est accordé à souligner la qualité du projet et sa cohérence économique, certains se sont

interrogés sur l'opportunité de construire cet équipement à cet endroit-là et ont demandé que soit étudié son implantation ailleurs ou la diminution du nombre de places.

## **2. Les nuisances pour le quartier.**

Fort logiquement, les nuisances réelles ou supposées pour les riverains du projet ARENA 92 ont donné lieu à de nombreuses remarques et interrogations. Elles ont été soulignées par toutes les parties. Les maîtres d'ouvrage se sont attachés à ne pas les nier et à proposer des réponses efficaces.

## **3. La concertation.**

Certains participants aux débats se sont interrogés sur la durée de la concertation et demandé sa prolongation. Dans l'ensemble la concertation a été jugée transparente, diversifiée et honnête par une majorité de participants. La mairie de Nanterre comme les maîtres d'ouvrage ont insisté sur le fait qu'elle allait se poursuivre sous d'autres formes.

## **4. L'accessibilité.**

Embouteillages, capacité des parkings, accès piétons, croisement avec les flux des usagers habituels de La Défense dans les transports en commun,... La capacité à venir et partir d'Arena 92 a été largement débattue même si les études réalisées montrent que ce sujet pourra être géré de façon satisfaisante pour le confort des usagers et la tranquillité des riverains. Racing Arena a souligné à plusieurs reprises que la meilleure garantie pour les riverains sur ce point repose sur le fait que la qualité de l'accès au site et sa fluidité est une condition du succès commercial d'ARENA 92. Son succès en dépend et donc l'équilibre économique du projet.

## **5. L'accès des Nanterriens au stade**

Cette préoccupation a été exprimée à plusieurs reprises, les prises de parole soulignaient que Nanterre était une ville populaire, dont une partie de la population avait des revenus modestes, notamment les jeunes et s'inquiétaient des tarifs des matchs et des spectacles dans ARENA 92. Des solutions ont été évoquées. Des partenariats ont été également dessinés afin que les associations de la ville puissent bénéficier dans certaines conditions de l'équipement.

## **6. La réservation d'une partie des emplois aux Nanterriens**

Elus, associations et intervenants ont souligné l'importance de la question de l'emploi local et souhaitent qu'une partie des emplois liée à l'arrivée d'ARENA 92 à Nanterre bénéficie en premier lieu aux Nanterriens. RACING ARENA a pris des engagements dans ce sens.

## **B. CE QUE LA CONCERTATION A ENTRAINE COMME MODIFICATION DANS LE PROJET ET DANS SON ORGANISATION.**

Comme il a été écrit en introduction de ce bilan, la concertation réalisée sous l'égide de la CNDP, qui a démarrée officiellement le 18 octobre 2010, fait suite à un long dialogue avec les élus du département des Hauts-de-Seine, des villes concernées, et des associations sportives liées au rugby. Le projet était bien connu mais la concertation s'est avérée utile à la compréhension du projet et à son amélioration.

Elle a apporté un nombre important d'avancées au projet.

En effet, la concomitance avec le dialogue compétitif pour le choix de l'équipe d'architecte a notamment permis de faire effectuer des améliorations de l'objet en fonction des avis, remarques et questions recueillis au cours de ces 3 mois de concertation avec les populations et élus concernés.

Ces avancées sont extrêmement concrètes. Elles ne sont toutefois ni exhaustives ni terminées. La poursuite, sous de nouvelles formes, de la concertation permettra très certainement d'autres aménagements.

### **1. La mise en place de protocoles.**

Beaucoup de remarques et avis exprimés tout au long de ces mois de concertation portaient sur le constat suivant : « Comment être associés à la suite des événements et être certains que les maîtres d'ouvrage respecteront leurs engagements si l'on donne notre accord à la construction du stade ? ». Afin d'y répondre, il a été décidé qu'un ou plusieurs protocoles seront signés entre la ville de Nanterre et Racing-Arena afin de déterminer les engagements de chacun et organiser les relations entre les parties à la fois pendant la phase de construction d'Arena 92 mais également pendant sa phase d'exploitation.

Ces engagements devraient être présentés au conseil municipal du mois de mars soit trois mois avant le vote de la révision du PLU qui donnera le feu vert administratif au projet.

### **2. La question des livraisons poids lourds.**

Sujet d'inquiétude pour les riverains, exprimée à plusieurs reprises, la question de la livraison par des poids lourds du matériel nécessaire à l'organisation des matchs et des spectacles a fait modifier le cahier des charges architecturales du projet. Une partie des poids lourds pourront stationner dans le stade, directement sur la pelouse, comme cela avait été prévu dès l'origine du projet. Mais afin d'éviter que les poids lourds ne circulent dans les zones habitées du secteur, les livraisons se feront en totalité par des entrées situées désormais au Nord-Est de l'Arena via le boulevard de la Défense.

### **3. L'aménagement du parking du stade avec les logements qui seront construits à l'est du projet sur la parcelle dite T19.**

La préoccupation de l'équilibre logements / bureaux a été exprimée à plusieurs reprises et la mairie de Nanterre a souhaité qu'un immeuble de logements soit construit, sur la parcelle dite T19 située à l'est d'ARENA 92, après la rue des Longues Raies. L'accès de ces futurs riverains à leurs logements les jours de match aurait été problématique sans l'engagement pris par Racing Arena de mutualiser avec cet immeuble une partie de ses parkings et de construire une liaison souterraine entre le parking du stade (où ces riverains se gareront) et leur immeuble de logements.

### **4. La fermeture des coursives autour du stade pour une meilleure isolation acoustique.**

La question des nuisances sonores a été exprimée à plusieurs reprises et il s'agit effectivement d'une donnée que le maître d'ouvrage avait prise en compte pour le fonctionnement de l'Arena. Cette question était résolue par l'affaiblissement acoustique du projet et son toit amovible qui évite la diffusion du bruit. Mais la circulation des spectateurs par des coursives situées dans l'Arena pouvaient avoir des conséquences négatives et entraîner des nuisances sonores. Afin de remédier à ce problème, une prescription impérative a été émise auprès des équipes d'architecte : les coursives de circulation des spectateurs devront être fermées. Les projets ont été modifiés en ce sens.

### **5. Le périmètre de protection.**

La question du périmètre de sécurité est inhérente au fonctionnement de ce type d'équipement. Il s'agit de définir un périmètre de piétonisation du secteur permettant d'assurer la sécurité des usagers de l'Arena. Des riverains ont exprimé le souhait, sur les conseils du représentant des associations des riverains du stade de France, d'élargir la définition d'un périmètre de sécurité à un périmètre de protection. Ce dernier permettrait

d'engager un véritable dialogue au long cours avec les riverains afin de prendre en compte les conséquences de la mise en place de la piétonisation au-delà de son strict périmètre de sécurité. Il s'agira, par exemple, de prendre en compte les problèmes de stationnement des riverains dans les autres rues du quartier, au-delà des rues bloquées par le périmètre de sécurité. Le principe a été intégré aux processus de fonctionnement d'Arena 92 par Racing Arena.

## **6. Diminution du nombre de rues bloquées par le périmètre de piétonisation.**

La question de la définition du périmètre de piétonisation et la gêne éventuelle pour les riverains a été largement évoquée et débattue. Les premières versions de périmètre envisageaient une fermeture des rues depuis la rue des 3 Fontanots, et en particulier du boulevard Pesaro, jusqu'au stade. La demande des riverains de définition d'une aire moins restrictive a été acceptée. La préconisation concernant la piétonisation ne concerne plus que :

- le boulevard des bouvets dans sa partie entre le stade et la rue Célestin Hébert,
- la rue Aimé Césaire, entre le boulevard de La défense et les terrasses de l'Arche.
- la future rue des Longues raies dans sa prolongation entre le futur parvis de l'Arena 92 et le boulevard de La Défense.

Ainsi un minimum d'immeubles d'habitation seront concernés et impactés directement par la piétonisation.

## **7. Relèvement du seuil de mise en place de la piétonisation.**

Le seuil de mise en place du périmètre de piétonisation afin de sécuriser les accès à Arena 92 a été relevé suite aux remarques sur son incidence sur la vie des riverains. Sa mise en place était prévue à partir de 15.000 spectateurs. L'affinage des études, à la demande des élus de Nanterre et en relation avec les remarques des riverains, a démontré la possibilité de relever ce seuil de déclenchement du barriérage du secteur pour des jauges de matchs et de spectacles au-delà de 21.000 spectateurs. Le périmètre serait ainsi mis en place moins souvent au cours de l'année, comme c'est le cas, par exemple autour du Palais Omnisport de Paris Bercy.

## **8. Suppression des groupes électrogènes extérieurs en fonctionnement courant.**

Les craintes exprimées quant aux nuisances sonores induites par l'équipement ont conduit les maîtres d'ouvrage à supprimer les groupes électrogènes extérieurs pour le fonctionnement courant de l'Arena 92. Ils ont été intégrés à l'objet architectural. Ils ne seront présents aux abords de l'Arena qu'à titre très exceptionnel.

## **9. Modification des horaires de spectacles.**

La question de la saturation des transports en commun aux horaires de sorties de bureau a été rapportée à plusieurs reprises dans les débats. Racing Arena a accepté le principe que les spectacles, en soirée, en semaine, débutent à une heure qui permette d'éviter que les flux des spectateurs d'Arena 92 ne s'ajoutent aux flux habituels des riverains rentrant chez eux et aux usagers de La Défense.

## **10. Les toilettes publiques.**

Le nombre de toilettes publiques a été plusieurs fois évoqué dans les réunions publiques. Il s'agit d'éviter que les usagers du stade se soulagent dans les espaces publics. Outre l'attention toute particulière au nombre de WC à l'intérieur du stade, la mairie et l'Epadesa travailleront à la mise en place de toilettes publiques dans les kiosques buvettes qui seront placés sur les Terrasses de Nanterre et sur le cheminement vers La Défense. L'entretien de ses toilettes et son coût pourraient être à la charge de l'exploitant des kiosques.

## **11. Les emplois pour les Nanterriens.**

Il a été plusieurs fois relevé que des emplois induits par le chantier et le fonctionnement d'Arena 92 devaient bénéficier à des Nanterriens. Pour répondre à cette préoccupation et prendre des engagements précis, la Ville de Nanterre, à travers le GIP MEF de Nanterre, et Racing Arena ont souhaité formaliser dans le cadre d'une charte partenariale, leurs engagements réciproques ainsi que des méthodes de travail concertées à mettre en place pour concilier développement économique, emploi et développement local à l'occasion de la mise en œuvre de cette opération. Les perspectives d'actions élaborées conjointement par les partenaires dans la charte précisent les objectifs estimés annuellement pour chacune des phases de réalisation de ce projet, soit :

- la phase d'études et de préparation (2011-2012)
- la phase de construction (2012-2014)
- la phase d'installation des activités et de démarrage de l'exploitation du site à partir de 2014.

La Maison de l'Emploi et de la Formation de Nanterre et le Racing Arena s'engagent dans le cadre de la Charte, à favoriser l'emploi, l'insertion et la formation et développer les liens avec le tissu économique et social local. Ces aspects seront déclinés chaque année en actions par les partenaires, dans le cadre du bilan –

évaluation de la convention et de la définition partagée d'objectifs quantitatifs et/ou qualitatifs précis. Elles permettront, par exemple, de réserver un pourcentage d'emplois aux candidatures locales.

Ce document est en cours de finalisation.

## **12. La mise en place d'un comité de suivi.**

Racing Arena organisera très rapidement deux comités de suivi en liaison avec la mairie et l'Epadesa :

- Le premier concernera le projet « en exploitation ». Il deviendra, après l'ouverture de l'équipement, la structure de dialogue avec des riverains, des associations et la société civile et les pouvoirs publics sur le fonctionnement même de l'équipement.
- Le second concernera le chantier. Un représentant d'ARENA 92 y siègera mais il sera présidé par le responsable du groupement qui aura remporté le marché de construction. C'est lui, en effet, qui aura le lien juridique avec ses employés et ses sous-traitants permettant d'exiger un chantier le plus irréprochable possible.

Les riverains, qui en ont exprimé la demande, mais également des représentants des associations de la ville, seront invités à siéger dans ces deux instances.

## **C. UNE CONCERTATION QUI VA SE POURSUIVRE.**

La concertation sous l'égide de la CNDP se termine officiellement avec la remise de ce bilan de concertation et de celui du garant, Mr François Nau, à la Commission.

Cela ne signifie pas la fin de la concertation sur le projet.

Elle va désormais se poursuivre sous plusieurs formes.

### **1. Par l'enquête publique liée à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

La majeure partie du site d'implantation de l'Arena 92 est aujourd'hui inconstructible au PLU. Ce projet ne peut donc pas se faire sans que le conseil municipal n'ait adopté une évolution du document d'urbanisme. Le PLU permet donc aujourd'hui à la ville d'imposer son règlement d'urbanisme et de peser pleinement sur l'intégration de ce projet d'équipement dans son Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Pour ce faire, et concernant cette procédure de révision simplifiée du PLU, la ville, avec la société Racing

Arena et l'Etablissement public d'aménagement Seine-Arche, ont coordonné la démarche d'ensemble de concertation. Ils ont veillé à ce que la discussion autour du projet d'Arena intègre des éléments de débats sur les évolutions du PLU sur le secteur des Jardins de l'Arche.

La révision du PLU donnera lieu à une enquête publique de mi-mars à mi-avril 2011, avec désignation d'un commissaire enquêteur, puis à un vote au conseil municipal du 30 Juin 2011.

## **2. Par l'exposition du projet architectural retenu.**

Trois équipes d'architectes restent en compétition dans le cadre d'un dialogue compétitif avec la société Racing-Arena. Il s'agit de Jean-Pierre Buffi, Christian de Portzamparc et Jean-Michel Wilmotte. Ce sont des équipes de renommée internationale qui se sont groupées avec des opérateurs de tout premier ordre.

Le choix définitif sera effectué à partir de fin février 2011 par un jury composé de Racing Arena, de l'EPADESA et de la Ville de Nanterre.

Une exposition du projet architectural retenu sera organisée ensuite, sur le site ou à proximité immédiate du site, soit dans la nouvelle mairie de quartier Les Terrasses, et/ou à l'Agora, lieu habituel de la concertation à Nanterre.

## **3. Par la mise en place du comité de suivi du projet.**

Le comité de suivi évoqué plus haut va être mis en place dès que possible. Il associera riverains, personnes publiques, associations de la ville et les maître d'ouvrage. Véritable lieu de dialogue et d'information, il permettra la poursuite de la concertation avec ceux qui sont intéressés à ce projet et pérennisera le lien avec le territoire. Ce comité sera complété par un comité de suivi du chantier.

## **4. Par l'élaboration et la présentation d'un ou plusieurs protocoles au conseil municipal de mars.**

Depuis le début de la concertation en octobre 2010, les services de la mairie travaillent à l'élaboration de documents précisant les obligations et engagements du promoteur envers la ville et réciproquement.

Un certain nombre de questions y seront évoquées comme :

- La sécurité, le barriérage et le plan de circulation lors des événements
- Le nettoyage du parvis

- La communication
- L'adresse identifiée pour l'enceinte Arena
- Les usages partagés du parvis de l'Arena, futur espace public
- Les liens qui peuvent être dès à présent formalisés entre le Racing Métro 92, le Racing Arena et les associations sportives locales
- L'accessibilité des Nanterriens aux matchs de rugby et aux événements de l'Arena
- Les engagements du promoteur sur l'emploi local, l'environnement...
- Les initiatives du Racing Arena pour favoriser le lien local...

**5. Par le lancement des enquêtes publiques réglementaires pour un équipement de ce type et la dépose du permis de construire.**

La construction d'Arena 92 et l'aménagement des Jardins de l'Arche vont donner lieu à des enquêtes publiques qui seront autant d'occasion pour la population et les usagers de s'informer et de s'exprimer sur ce projet. Un commissaire enquêteur sera notamment désigné. :

- Enquête publique dite « Bouchardeau »
- Enquête publique loi sur l'eau

Le permis de construire devrait être déposé en mairie au début du mois de mars 2011.

**6. Maintien en ligne du site dédié à la concertation.**

Le site dédié [www.debat-arena-nanterre.fr](http://www.debat-arena-nanterre.fr), sera maintenu en ligne jusqu'au vote de la révision du PLU le 28 juin 2011. Il continuera à informer le public sur les différentes enquêtes publiques liées au projet, sur la mise en place du comité de suivi, sur la signature du ou des protocoles, etc. Il permettra également de recueillir les avis des publics concernés par le projet.

Le site du Racing prendra ensuite le relais et permettra l'information des riverains et des personnes intéressées. Elles pourront suivre l'avancée du projet et de sa construction.

**7. Un second numéro spécial Aréna de la ville.**

Un second numéro spécial Aréna de la ville de Nanterre devrait être publié début mars afin de faire un bilan de la concertation, d'annoncer les prochaines étapes et de présenter le projet architectural qui sera retenu à la fin

du mois de février. Il sera tiré à 38 500 exemplaires.

## ANNEXES

- **Extrait de la Décision de la CNDP après la saisine** par Ovalto-Investissement et l'EPADESA à propos du projet ARENA 92.
- **Extrait de la Décision de la CNDP désignant Mr François NAU** comme garant de la concertation sur ARENA 92.
- **Compte-rendu de la réunion du 18 octobre 2010** : réunion de présentation du projet. Lieu : l'Agora de Nanterre à 19h30. 20 bd Stalingrad.
- **Compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2010**: réunion de présentation spécifique pour le monde du sport et de la culture de Nanterre. Lieu : Palais des sports de Nanterre à 19h. 136 avenue Joliot Curie.
- **Compte-rendu de la visite du 27 novembre 2010** : Visite du site des Bouvet de 14h30 – 17h. Lieu de rencontre : gare RER de Nanterre Université.
- **Compte-rendu de la réunion du 7 décembre 2010** : réunion spécifique aux riverains d'Aréna 92. Lieu : salle Le Corbusier à 19h30. 49 esplanade Charles de Gaulle.
- **Compte-rendu de la visite du 11 décembre 2010** : rencontre avec les associations de riverains du Stade de France et les élus de Saint-Denis. Lieu : Locaux de Plaine commune à 10h. 21 rue Jules Rimet à St-Denis.
- **Compte-rendu de la réunion du 16 décembre 2010** : réunion spécifique en direction de la jeunesse à 18h. Maison Daniel-Féry, 10/14 bd Mansart à Nanterre.

- **Tribunes des différents groupes politiques** au conseil municipal de Nanterre parues sur le site internet dédié à la concertation et dans le numéro du journal spécial Arena 92.
- **Lettre de Racing-Arena à la CPDP** sur le prolongement de la ligne E du RER (Eole).
- **Décret du 26 août 2010 de Madame le Ministre des sports**, paru au journal officiel le 31 août 2010, portant inscription du projet ARENA 92 sur la liste des stades d'intérêt général.
- **Compte rendu de la réunion CEMA** du 16 décembre 2010

**Extrait du communiqué du 2 juillet de la CNDP relatif aux modalités d'organisation de la concertation  
sur Arena 92 :**

2) Projet de stade multifonctionnel à Nanterre

Le maire de Nanterre, dûment autorisé par délibération en date du 30 mars 2010 du conseil municipal de la ville de Nanterre, a saisi la Commission nationale par lettre en date du 22 avril 2010, reçue le 26 avril 2010, d'un projet de création d'un stade multifonctionnel à Nanterre (92), dénommé stade ARENA 92.

Ce projet, porté par la société OVALTO investissement et accompagné d'aménagements urbains dont l'Etablissement public d'aménagement Seine Arche est maître d'ouvrage, d'un coût inférieur à 300 millions d'euros, a fait l'objet d'une publication dans le Parisien (24 mars 2010) et le Moniteur (26 mars 2010) relative à ses objectifs et à ses caractéristiques essentielles.

Ce stade, qui serait majoritairement utilisé par le club de rugby Racing Metro 92, permettrait d'accueillir 30 000 spectateurs en configuration stade et 10 000 à 40 000 spectateurs en mode concert et comporterait en son sein 35 000 m<sup>2</sup> SHON de bureaux, boutiques et restaurant.

Sur la base du dossier transmis par la Société OVALTO investissement et l'Etablissement public d'aménagement Seine Arche, la Commission nationale, considérant que le projet ne présente pas un caractère d'intérêt national au sens des dispositions du code de l'environnement, a décidé de ne pas organiser de débat public sur ce projet. Mais considérant que ses enjeux et impacts sur le milieu urbain sont particulièrement importants et que la desserte du site doit faire l'objet d'une concertation coordonnée avec les débats publics sur les projets de réseaux de transport public du Grand Paris, d'Arc Express et d'Eole, elle recommande à la société OVALTO investissement et à l'Etablissement public d'aménagement Seine Arche d'ouvrir une concertation selon les modalités suivantes :

- elle sera menée sous l'égide d'une personnalité indépendante, que la Commission nationale désignera et qui, en veillant au bon déroulement de la concertation, à la qualité et à la sincérité des informations diffusées et en favorisant l'expression du public, en sera le garant,
- elle fera une large place à l'information, par une publicité élargie, et à l'expression de la population, notamment à l'occasion de réunions publiques,
- elle portera également sur la desserte du stade en liaison avec les débats publics sur les projets de réseaux de transport public du Grand Paris, d'Arc Express et d'Eole et sur les modalités de concertation après enquête publique et durant le chantier,
- elle fera l'objet d'un compte-rendu à la Commission nationale.

**Extrait du communiqué de la réunion du 7 juillet de la CNDP relatif à la désignation du garant de la concertation**

1) Projet de création d'un stade multifonctionnel à Nanterre (Hauts-de-Seine)

La Commission nationale a désigné M. François NAU en qualité de personnalité indépendante garante de la mise en œuvre de la concertation recommandée par décision n° 2010/38/ARENA/1 du 2 juin 2010 sur le projet de création d'un stade multifonctionnel à Nanterre (92).

## Compte-rendu de la réunion publique du 18 octobre 2010.

### **Première réunion: un succès**

Plus de 160 personnes sont venues assister lundi 18 octobre 2010 à la première réunion publique autour du projet Arena, qui se tenait à l'Agora, maison des initiatives citoyennes à Nanterre.

Un succès donc pour cette réunion qui a commencé par un tour de table des différents partenaires de l'éventuel projet : Patrick Jarry, maire de Nanterre, Gérard Perreau Bezouille 1er adjoint au maire chargé des Finances et Achats, de la Ville-monde (international) et de la Vie urbaine, et enfin Pascal Simonin, président de Stadome.

Cette société associée à Racing Arena est chargée de la maîtrise d'ouvrage et de l'exploitation du futur équipement. Les échanges étaient animés par François Nau, personnalité qualifiée chargée par la CNDP de garantir la sincérité des débats.

Ouvrant la réunion, Patrick Jarry souligne qu'un tel projet, bien que totalement privé, comporte de nombreux enjeux publics. Il rappelle la nécessité de consulter tous les acteurs de la ville, respectant en cela la forte tradition locale de démocratie participative à Nanterre. Pour lui, cette réunion, la première d'une concertation qui doit durer trois mois, est l'occasion d'apporter un maximum d'informations aux Nanterriens, afin que tous puissent se faire une opinion sur ce que la ville peut attendre de cet équipement.

Rappelant que c'était le Racing Métro 92 qui a démarché Nanterre, il relève l'opportunité d'un tel projet et la nécessité de lui donner une chance sans pour autant négliger les contraintes afférentes. Patrick Jarry rappelle enfin que rien ne peut se réaliser sans le soutien du conseil municipal qui s'exprimera en juin 2011 sur la modification du PLU, préalable indispensable à la construction du stade.

Pour la CNDP, François Nau indique à la salle son rôle dans la concertation : veiller à la bonne qualité des informations délivrées, à l'accès de chacun à ces informations et aussi faciliter l'expression du public autour du projet. Parmi les nombreux supports à la disposition du public : le site dédié, le magazine municipal, le journal spécialement édité autour du projet, mais aussi le site de la ville, de l'EPASA, de la CNDP, du Racing Metro 92 et ceux des villes de Courbevoie et Puteaux.

Il rappelle que le dossier complet de concertation est à la disposition des Nanterriens, dossier que vous pouvez consulter en ligne ici. A propos de ce qu'il désigne comme un « exercice d'intelligence collective », il

explique l'importance de la participation des riverains et des usagers du quartier à ce débat, afin qu'ils fassent part de leur expertise d'usage, de leur connaissance du quartier aujourd'hui, avant l'intégration d'un tel équipement. Ancien ingénieur des Ponts et Chaussées en retraite, il précise son indépendance et annonce qu'un bilan du débat serait publié à la fin de la concertation sur le site de la CNDP.

Gérard Perreau Bezouille poursuit en rappelant l'historique du projet : la première présentation à la municipalité de Nanterre en 2008, puis aux habitants des quartiers Parc Nord et Parc Sud en 2009 lors de plusieurs réunions publiques, jusqu'à la décision du ministère des Sports en août 2010 de déclarer ce projet d'intérêt général. Il annonce également les grandes dates de la concertation (réunions publiques, visites thématiques, vote du conseil municipal, demande de permis de construire et éventuel début des travaux).

Pour le 1er adjoint au maire, les enjeux du projet sont multiples : il permettrait à la France de combler son retard en matière d'infrastructure sportive. Localement ce projet serait surtout l'opportunité d'accélérer l'aménagement d'une zone en chantier depuis des années : les Jardins de l'Arche, soit l'entrée de ville entre Courbevoie et Puteaux. L'arrivée de l'Arena permettrait en outre la réalisation de l'aménagement en double sens de circulation de la RD914, réclamé depuis longtemps par la ville de Nanterre.

Soulignant l'importance des recettes fiscales et économiques attendues pour la ville, Gérard Perreau Bezouille signale également que des études d'impacts sont actuellement en cours. Leurs thèmes : les flux de circulation et de stationnement, les transports en commun, la sécurité, l'insertion urbaine et les aménagements des espaces publics...

Pour conclure, le 1er adjoint souligne l'importance du protocole d'accord qui serait signé avant toute modification du PLU entre la ville de Nanterre et le Racing Arena, principalement autour des embauches de jeunes Nanterriens, pendant la durée du chantier et au-delà.

Dernier intervenant de ce tour de table, Pascal Simonin, responsable de Stadome (société associée au Racing Arena et chargée de la réalisation et de l'exploitation de l'éventuelle Arena) présente longuement son projet, et d'abord l'importance pour le Racing Métro 92 d'investir dans un tel stade. Il s'agit de soutenir une grande équipe aspirant à rejoindre les meilleurs au niveau international, à remporter les championnats d'Europe ou pour le moins, le Top 14.

Au lieu de se limiter à construire un stade de 32 000 places utilisé uniquement pour 18 matchs par an, le Racing s'est décidé à investir dans un équipement multifonctionnel. Le site s'est imposé de lui-même car il bénéficiait d'un réseau de transports en commun très dense et ne nécessitait pas d'aménagement particulier du territoire.

Cette Arena comporte deux particularités technologiques : d'abord un toit rétractable, car les règles du rugby imposent que les matchs soient joués en plein air. Ensuite des tribunes modulables, de 15 000 places en configuration spectacle à 40 000 places en configuration concert indoor. Un argument important selon Pascal Simonin pour attirer des artistes « poids lourds » comme Madonna, car les événements ne seront pas soumis aux aléas météo...

Côté occupation du stade, 28 grands événements, c'est-à-dire rassemblant plus de 15-20 000 spectateurs, sont prévus chaque année : 18 matchs, toujours du rugby, jamais de football, 8 concerts/opéra et 2 autres spectacles sportifs, type auto-moto ou compétition équestre. 90% de ces grands événements se dérouleront toit fermé ce qui réduira les nuisances sonores.

Côté transports en commun, Pascal Simonin rappelle que 80% des spectateurs –selon les premières études de flux- viendront en transports en commun, grâce à un réseau très dense, et en horaires décalés par rapport aux flux journaliers. Cela n'occasionnera donc pas selon lui de désagrément particulier pour les usagers du RER A, les infrastructures existantes paraissent bien adaptées à la dimension du projet.

Pour gérer l'afflux des piétons (dont les 2/3 viendraient par La Défense et par l'Arche), trois rues du quartier seraient piétonnisées les soirs d'événements : le boulevard des Bouvets, la rue des Longues Raies et la rue Aimé Césaire. Le stationnement sauvage serait fortement combattu et la circulation dans le quartier très réglementée, limitée aux seuls véhicules autorisés. Les riverains disposeraient d'un badge d'accès leur permettant de rejoindre sans souci leur domicile. L'accès des véhicules et autocars transportant les visiteurs venus des régions se ferait par l'A86 ou le boulevard circulaire et serait facilité par un doublement de la RD914.

Pascal Simonin insiste également sur le lieu de vie ainsi créé dans le quartier : l'Arena rassemblerait un club house, une boutique du club, 28000 mètres carrés de bureaux où s'installeraient les partenaires du Racing plus un restaurant gastronomique. Deux autres équipements sportifs (dont une salle de fitness) et une salle polyvalente de 2000 mètres carrés seraient également créés.

Il conclut avec le nombre d'emplois que pourrait selon lui générer un tel projet : 60 emplois permanents pour le fonctionnement de l'Arena, 2100 emplois dans les bureaux attenants et 800 emplois intermittents, au minimum, lors des événements.

**Un premier débat très riche !**

Le débat du 18 octobre 2010 inaugurant la concertation publique autour du projet Arena a été très nourrie. Pendant presque trois heures, Nanterriens, habitants du Parc Nord, responsables associatifs, sportifs, militants et élus ont interrogé les responsables de la ville, de l'EPASA et du Racing Metro présents à l'Agora.

De nombreuses questions ont été posées et certaines préoccupations évoquées : la circulation lors des événements, l'aménagement des espaces publics, la construction de nouveaux bureaux dans un quartier qui en compte déjà beaucoup, le bruit et l'environnement, la réalité des emplois créés et la possibilité pour les Nanterriens de profiter des matchs et des spectacles à des tarifs accessibles.

Les plus inquiets : les riverains, certains habitants du Parc Nord. «On n'est pas contre, on est tout contre » lance sous forme de boutade Bernard Marel, président de l'association de riverains "Acri-Liberté" après une intervention où il dénonce les contraintes liées à «une grosse machine à fric» : selon lui, le projet ne répond pas aux demandes des habitants, concernant l'animation du quartier, l'absence de commerces ouverts le soir, le déficit en logements. Côté circulation, le pire est à prévoir les jours d'événements.

Même préoccupation chez Christian Romain : «Vous nous parlez de 28 grands événements seulement dans l'année, mais cela signifie pour nous 1 samedi sur 2 où on ne pourra pas inviter nos amis car ils n'auront pas le fameux badge d'accès dans le quartier bouclé... Et c'est sans compter les énormes camions qui viendront installer et démonter la scène... Il n'y avait pas urgence à construire une Arena, l'urgence est de régler la problématique du quartier : les commerces et les logements».

Jacques Capet, vice-président de "Naturellement Nanterre", explique les réticences de son association qui milite depuis longtemps pour créer à cet endroit une coulée verte. Selon lui, le futur stade privera de nature et de visibilité les habitants du quartier. Les riverains souffriront également de bruit, de cohue et de diverses nuisances.

Soll Sanchez, président de l'association de défense des résidents des Groues, s'inquiète des futures voies de circulation qui vont défigurer le quartier et demande si son quartier sera touché par la modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Sébastien Martin, habitant du Parc Nord et membre des Verts s'interroge sur la proportion logements/bureaux, l'importante pollution visuelle qui sera provoquée par le stade ainsi que sur les problèmes de sécurité si les spectateurs arrivent par la passerelle.

Une riveraine demande à ce que le Racing s'engage à n'accueillir que des matchs de rugby dans l'Arena et qu'un plan anti-bruit soit mis en place.

**Les réponses :**

-sur l'aménagement des voies de circulation : Alexandre Villatte représentant l'EPASA rappelle le projet de doublement de la RD914 et demande, en attendant sa réalisation, que la circulation interne du quartier du parc soit très protégée pour les riverains. Les premières études réalisées par l'EPASA permettent d'établir la faisabilité de la mise en deux fois deux voies, y compris au niveau du boulevard circulaire, car un carrefour avec feux pourrait être créé. Le point le plus critique serait au niveau du pont de Courbevoie, mais avec des solutions techniques là encore envisageables et sans empiéter sur le bâti existant (logements et cimetières).

-sur les camions : Pascal Simonin, de Stadome, précise que les plus gros spectacles nécessitent une cinquantaine de camions, 25 pour la scène elle-même, 25 pour le spectacle. 15 semi-remorques devraient pouvoir stationner sur le futur parvis de l'Arena par l'accès nord et quelques autres sur la pelouse du stade le temps du déchargement. Les autres camions resteront seulement le temps de livrer puis partiront stationner plus loin, à 5-10 km de l'Arena.

-le nombre d'événements : le chiffre de 225 événements évoqué dans le dossier concerne selon Pascal Simonin toutes les activités et réunions organisées à l'Arena, y compris les conventions d'associations regroupant vingt personnes. Seulement 28 grands événements, rassemblant plus de 15 000 spectateurs, sont prévus chaque année.

-sur la nature des matchs joués: la pelouse étant synthétique explique Pascal Simonin, on ne peut en modifier les lignes, on n'y jouera donc jamais au football.

### **Les questions des sportifs, l'accès du stade aux Nanterriens, les créations d'emploi**

Sébastien Rousset, un supporter du Racing venu de l'Est parisien interpelle Pascal Simonin sur la nécessité de construire un équipement qui permette d'être au plus près des joueurs. Le pari sera tenu affirme Pascal Simonin, évoquant un stade en chaudron « à l'anglaise », avec un premier rang à 3m50 ou 4m du terrain – assez différent du Stade de France.

Alain Rameau, de l'association "La Mêlée Nanterrienne" se félicite de ce débat et de l'arrivée prochaine du stade tout en demandant des garanties afin que les emplois créés bénéficient bien aux jeunes de Nanterre

Samuel Rijik, vice-président du club omnisports de Nanterre et Jean-Pierre Guily, président de l'OMEPS, insistent sur la nécessité de signer des conventions avec le Racing Metro 92 pour aider les clubs sportifs de la ville à se développer : « c'est du donnant-donnant ».

Concernant cette ouverture aux autres sports, Pascal Simonin se dit prêt à accueillir les basketteurs de Nanterre : « le jour où cette équipe ne pourra plus accueillir ses spectateurs dans le palais des Sports parce qu'ils sont trop nombreux, alors on le fera à l'Arena ».

Jean-Paul Rousseau, supporter du Racing, souligne la qualité du public rugby et des valeurs qui les habitent, notamment le fait qu'il n'y avait jamais d'incident avec les supporters du Racing qui viennent au match en famille. Il pense que le stade est une chance pour Nanterre.

Le prix des places et donc l'accès possible ou pas des Nanterriens aux matchs et aux concerts ou spectacles est évoqué de nombreuses fois.

Bintu Mulongo, de l'AFAS (Action des Femmes Africaines Solidaires pour le Développement) demande que ce projet permette de valoriser vraiment les compétences des jeunes et des femmes, en créant de vrais emplois, pas seulement des postes de femmes de ménage. Son inquiétude : voir l'Arena se réaliser et que les Nanterriens n'y participent pas, n'en bénéficient pas.

### **Les réponses**

Pascal Simonin explique qu'à Colombes les places les moins chères sont à 5 ou 10 euros et que tout sera fait pour qu'une politique comparable soit mise en place dans Arena 92. Sur les concerts, il indique que ce n'est pas Arena 92 qui fixe les tarifs mais les producteurs et donc qu'il ne peut pas s'engager là-dessus. Il rappelle néanmoins la politique qu'il a mise en œuvre quand il était responsable du Stade de France et les places offertes chaque fois que possible -quand le stade n'est pas plein- aux associations de riverains.

Le maire Patrick Jarry affirme qu'il sera très exigeant sur l'ouverture de l'Arena aux Nanterriens : « Nous ne donnerons pas notre accord à sa réalisation si nous n'obtenons pas un accord avec l'Arena pour garantir un accès de tous au stade ». Patrick Jarry souligne également l'importance d'une visite à Saint-Denis afin de dialoguer avec l'association des riverains du Stade de France et la municipalité dionysienne pour connaître les questions à anticiper.

### **La position des élus et des militants**

Sophie Donzel, 2ème adjointe au maire, membre du groupe socialiste au conseil municipal, rappelle que la majorité municipale est divisée sur ce vote. L'Arena est pour elle un projet qui ne répond pas aux besoins des habitants en matière de commerces et de logements et qui aggravera la saturation du RER A. Elle évoque le danger provoqué par cet afflux de piétons sur le petit escalier de la passerelle Chemetov, ainsi que les problèmes de bruit provoqués par les supporters après les matchs. Quant à la salle polyvalente qui lui semble payante, elle craint qu'elle soit trop chère pour les faibles moyens des associations et particuliers Nanterriens.

Frédéric Lefret, président du groupe Nanterre populaire au conseil municipal, se félicite, lui, de cet équipement qui sera un atout pour Nanterre, y compris en termes d'image. Il souhaite que ce projet soit ouvert au maximum sur la ville, ouvert aux associations et aux très nombreux étudiants.

Même réaction positive de Pierre Creuzet du groupe Modem/PRG pour lequel l'Arena représente une chance unique pour Nanterre, apportant vie et attractivité au quartier des Terrasses

Corine Husson, conseillère municipale, du groupe Nanterre populaire, estime le projet Arena bénéfique pour l'image et le rayonnement de Nanterre.

Jamel Mazouzi, adjoint au maire chargé des sports et de la petite enfance, souligne également son attachement à ce projet. Il rappelle qu'il a emmené une centaine de jeunes voir un match du Racing à Colombes et qu'ils sont revenus enthousiastes en demandant quand le Racing installerait son stade à Nanterre.

Christophe Teisseire, militant à Europe Ecologie/Les verts rappelle l'opposition de son groupe à ce projet. Toutes les Arena créées en Europe selon lui le sont en périphérie des villes, sauf l'Arena 92 qui serait construite au cœur de Nanterre. Il demande des précisions sur les problèmes de stationnement les jours d'événements, sur l'équilibre logements-bureaux et sur le montant total de la facture, pour le Racing comme pour la ville. Car la publicité faite autour du débat, mais aussi la gestion de la voirie les jours d'événement, tout cela a un coût, qui sera supporté par la ville.

### **Les réponses**

Sur le différentiel bureaux-logements : le maire de Nanterre, Patrick Jarry, rappelle son combat pour préserver l'équilibre entre « ville à vivre » et « ville à travailler ». Il est hors de question selon lui que le stade modifie l'équilibre souhaité entre bureaux et logements. Avant 2000, le projet de ZAC Seine Arche reposait sur un ratio de 1,03 mètres carrés de bureaux par mètre carré de logement. L'actuelle ZAC Seine Arche prévoit 217 000 mètres carrés de bureaux, pour 292 000 mètres carrés de logements. Ce cadre sera maintenu. Il reste 50 000 mètres carrés de bureau à réaliser, dont seront déduits les 28 000 mètres carrés prévus dans le projet Arena. Les mètres carrés de logements initialement prévus seront réalisés. Le maire annonce également son intention de demander la transformation d'immeubles de bureaux en immeubles d'habitation grâce au financement de l'EPASA. Plusieurs immeubles du Parc Nord seraient concernés.

Sur le coût du projet : Pascal Simonin estime l'investissement à environ 250 millions d'euros, constructions et études comprises, totalement supporté par le maître d'ouvrage Racing Arena.

Sur l'aménagement de la zone : l'EPASA précise que les aménagements d'espaces publics étaient déjà prévus dans la ZAC à travers la programmation des Jardins de l'Arche, ainsi que les financements. Avec le stade sera réalisé un vaste parvis de 40 mètres de large prolongé jusqu'au pied de l'Arche pour faciliter son

accès par les gares de la Défense. La passerelle sera conservée en l'état et fermée les jours d'événement pour éviter tout accident. Les jardins seront préservés.

L'EPASA rappelle enfin que 3 projets de nouveaux transports en commun sont à l'étude en Ile-de-France qui devraient désengorger la ligne A du RER.

### **Conclusion avec les engagements de la ville**

En conclusion du débat, Gérard Perreau-Bezouille estime que le projet doit valoriser l'image de Nanterre en créant un lieu de plaisir et de culture qui n'existe pas à la Défense. Il s'engage sur différents points :

- La révision du PLU sera circonscrite à la question du stade et ne concernera absolument pas les Groues.
- L'accord sur la modification de la RD914 est un préalable à l'acceptation du projet Arena et la ville attend des engagements clairs de la part du président du Conseil général des Hauts-de-Seine sur la question.
- La convention avec le Racing Arena sera âprement discutée, pour garantir aux Nanterriens des tarifs préférentiels. Le protocole devra aussi entériner l'utilité de ce projet côté emploi.

Il souligne qu'une ville se construit aussi avec du rêve, de la fierté et que la banlieue a droit au beau !



### **La concertation sur le plan du sport et de la culture**

La seconde réunion publique autour du projet Arena qui s'est tenue le jeudi 25 novembre au palais des Sports a réuni une centaine de personnes, dont de nombreux représentants des associations sportives de Nanterre.

Pour présenter le projet et répondre aux questions des Nanterriens, Patrick Jarry, maire de Nanterre, Gérard Perreau-Bezouille 1er adjoint au maire chargé des Finances et Achats, de la Ville-monde (international) et de la Vie urbaine, accueillait Pascal Simonin, président de Stadome, Pierre Berbizier manager du club Racing Métro 92, et François Nau, personnalité qualifiée chargé par la CNDP (Commission Nationale de Débat Public) de veiller à la sincérité des débats.

### **Les présentations des personnalités présentes le 25 novembre**

Le maire de Nanterre, Patrick Jarry, ouvre la soirée en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes dans cette deuxième réunion publique organisée pour aider les Nanterriens à donner leur avis et se faire une opinion sur le projet Arena 92.

François Nau, de la CNDP, précise le sens de la concertation en cours. Le projet Arena 92, explique-t-il, est important pour ce territoire, incluant Nanterre, Puteaux et Courbevoie. C'est pourquoi la CNDP estime nécessaire qu'un garant vérifie que la concertation se passe dans de bonnes conditions, qu'une information complète et sincère soit délivrée, que le maximum de population concernée soit avertie du débat et des enjeux et qu'elle puisse s'exprimer en toute liberté sur la question.

Il rappelle les moyens mis en œuvre par la Ville pour relayer la concertation depuis début octobre : le journal papier présentant le projet, la campagne d'affichage et le site internet dédié.

Le bilan de la concertation sera établi à partir de l'ensemble des informations recueillies et des avis exprimés afin que les maîtres d'ouvrages (Racing Arena et EPADESA) puissent intégrer les remarques et suggestions émises par les habitants, y compris sur l'aménagement de l'espace public. Le bilan sera mis en ligne sur les sites, notamment celui de la CNDP.

### **Dynamiser le quartier des Terrasses**

Gérard Perreau-Bezouille, 1er adjoint au maire chargé des Finances et Achats, de la Ville-monde (international) et de la Vie urbaine, déroule l'historique du projet, depuis les premières présentations à la ville et aux habitants de Nanterre dès 2008 jusqu'au choix des 4 architectes retenus suite au concours en juillet 2010 et annonce les prochaines étapes prévues.

Il rappelle aussi les enjeux à l'œuvre dans ce projet : l'Arena 92 sera le premier équipement majeur de loisirs aux portes de la zone multifonctionnelle du quartier d'affaires. Troisième équipement en Ile-de-France en termes de capacité de spectateurs, elle permettra à Nanterre d'accueillir une équipe de rugby évoluant dans le Top 14 et de créer une rotule entre différents territoires pour l'instant non reliés.

Sur le plan local, l'Arena devrait permettre d'accélérer l'aménagement du secteur en chantier depuis des années et de dynamiser la vie des Terrasses.

Ce sera également pour la municipalité un élément supplémentaire pour réaffirmer auprès du Conseil général des Hauts-de-Seine la nécessité de la mise en 2X2 voies de la RD 914.

### **L'importance de l'accessibilité tarifaire**

Gérard Perreau-Bezouille revient enfin sur l'importance du protocole qui liera le promoteur et futur gestionnaire du site, et la ville de Nanterre. Il s'agit de préciser les responsabilités de chacun en ce qui concerne la gestion des espaces publics (sécurité, nettoyage etc.), les engagements en matière d'emploi et d'insertion professionnelle mais aussi de définir les partenariats sportifs, culturels et citoyens qui pourront être noués entre la ville et le Racing.

Ce protocole prévoira également la mise en place des instances de gouvernance, afin d'assurer le suivi du chantier, l'organisation concertée des grands événements, les relations avec les riverains.

Sur le plan sportif, la question de la visibilité des clubs locaux, dans et autour de l'Arena, est posée, comme la participation du Racing Métro 92 aux grands événements sportifs locaux ou l'accès des Nanterriens à l'équipement (politique tarifaire) : « Nous souhaitons inclure l'accessibilité tarifaire dans le protocole pour s'assurer de sa réalité et être partie prenante de sa mise en œuvre ».

### **Former la prochaine élite du rugby français**

Pierre Berbizier, manager de l'équipe du Racing Métro, retrace un pan d'histoire du club, un club né en 1882 et qui a disputé son premier championnat de France en 1892. Sur le plan sportif, le RM poursuit deux objectifs : obtenir l'équipe professionnelle la plus performante possible et l'emmener à la tête du championnat de France. Mais aussi développer la formation. Car le club s'est toujours investi dans la formation des jeunes, il

dispose actuellement de deux écoles de rugby (une à Colombes, l'autre à Antony) qui regroupent près de 1000 enfants de 6 à 17 ans, un des plus grands réservoirs de rugbymen en France...

Le centre de formation créée en 2007 permet en plus de préparer les meilleurs jeunes à intégrer l'équipe pro (5 jeunes issus du centre dont Mathieu Lorée ont joué en Top 14 durant la saison 2009-2010). L'idée est de travailler avec les clubs de la région, de favoriser le vivier rugbystique du Bassin parisien, dont sont issus aujourd'hui beaucoup de grands joueurs français, pour former la prochaine élite. Pour lui, l'Arena est un outil indispensable à la réussite de ce double objectif.

### **Le besoin d'une grande salle de spectacles en Ile-de-France**

Pascal Simonin, est le stadium manager de Racing Arena (maitre d'ouvrage et futur exploitant de l'Arena92). En tant que tel, affirme-t-il, il appliquera les engagements qu'il aura pris durant la période de concertation. Il rappelle ce qui motive l'arrivée de cet équipement à Nanterre : Jackie Lorenzetti, propriétaire du Racing Métro, souhaitait donner à son équipe un outil qui permette au club de lui survivre, un vrai stade. Pour rentabiliser l'investissement (financement 100% privé) le promoteur a décidé suite à une étude de marché, de créer un équipement polyvalent - ce qui permettra à l'Arena d'être utilisée plus souvent.

Le besoin d'une salle de cette taille dans la Région Parisienne avait été diagnostiqué durant la candidature de la métropole aux JO de 2012. Par ailleurs aucune salle de spectacles de plus de 14 000 personnes (jauge du POPB) pouvant programmer des artistes internationaux quelle que soit la saison n'existe encore dans la région francilienne.

### **Cinq stades européens comme sources d'inspiration**

L'ambition du Racing, explique-t-il, est d'inventer le meilleur des stades européens. Pour cela, Racing Arena a voulu puiser les meilleures idées de cinq stades majeurs : Arena d'Amsterdam, situé au cœur d'un centre d'affaires, Arnhem, aux Pays-Bas, avec un toit ouvrant et une pelouse rétractable, transformable en salle de spectacles, O2 à Londres, impressionnant par sa modernité et sa richesse en technologies de communication, le Stade de Suisse à Berne, implanté dans un quartier de logements et doté d'une vraie démarche de développement durable et enfin Allianz Arena à Munich (dessiné par Herzog et Meuron, l'équipe qui a construit le fameux stade « nid d'oiseau » à Pékin), remarquable par son architecture immédiatement reconnaissable.

Concernant les équipes d'architectes retenues, Pascal Simonin rappelle que les contraintes fortes du site, liées à l'existence d'un tissu urbain dense mais aussi de tunnels en sous-sols n'ont pas permis de retenir les projets architecturaux esthétiquement très forts mais peu compatibles avec la réalité de terrain.

Néanmoins trois grandes équipes (lien avec article) travaillent sur le projet qui devra répondre à la fois à un besoin d'intégration urbaine, à une signature architecturale d'exception, tout en proposant des innovations techniques importantes liées au son par exemple.

### **800 à 1 000 emplois temporaires lors des grands événements**

Pour Pascal Simonin, la polyvalence de la salle, pouvant aller de 5 000 à 40 000 places est un élément très important pour les producteurs qui pourront ainsi adapter la taille de la salle au nombre de billets vendus. Elle permettra également d'accueillir des spectacles moins connus et des artistes plus intimistes.

Le stadium manager du Racing Arena rappelle enfin que le nombre de « grands événements », de plus de 20 000 spectateurs qui nécessiteront des mesures particulières (barriérage, accompagnement sécurité renforcé) sera limité à 24 par an, dont la plupart le week-end : 18 matchs de rugby (dont 3 le soir, jusqu'à 22h30), avec toit ouvert, le reste correspondant à des spectacles sportifs divers et des concerts.

Les créations d'emplois durant la période du chantier sont évaluées à 560. Après la construction : 60 emplois seront créés dans la société gérant l'Arena, 800 à 1000 emplois intermittents (stadiers, hôtesse, maîtres d'hôtels etc.) en période d'exploitation lors des grands événements, 2 100 emplois seront créés dans les 33 000 mètres carrés de bureaux inhérents au projet. L'Arena sera un pôle d'attractivité pour les Terrasses à travers la présence du club house du Racing et de commerces dont un restaurant gastronomique.

Sur le plan urbain, l'équipement permettra la connexion de territoires encore peu reliés entre eux, particulièrement le Parc Nord et la Grande Arche.

### **La coupe du Monde de Handball en 2015 à l'Arena ?**

Sur le plan sportif, le Racing Métro, équipe fédératrice, donnera certainement envie aux jeunes de faire du sport. L'Arena pourrait accueillir des équipes professionnelles nanterriennes (basket ou hand) dans la mesure où elles ont la capacité à remplir une jauge importante, pour de grands matchs par exemple. Elle pourra également accueillir certaines organisations sportives et culturelles de la ville, un point en cours de discussion.

Sur le plan culturel, le Racing Arena montera une société de production d'événements, ce qui permettra de développer des créations originales, comme Aïda ou Ben Hur, montées pour le Stade de France. Enfin, il annonce la création d'une salle polyvalente de 1000 places, où seront programmés spectacles et concerts intimistes. L'équipement sera prêt au printemps 2014. Il pourrait accueillir des matchs de la Coupe du Monde de handball 2015 à l'organisation de laquelle la France (et l'Arena 92 fait partie des salles retenues) s'est portée candidate.

## **Le débat du 25 novembre au Palais des Sports**

Juste après l'ouverture de la réunion par M. François Nau, de la CNDP (Commission Nationale de Débat Public), Bernard Marel de l'Acri-Liberté, association de riverains du quartier du Parc Nord, s'élève contre la concertation organisée autour du projet Arena, qu'il qualifie de « bidon » : « La chose est faite, Arena se fera ». Il demande la prolongation de la concertation de deux mois afin d'avoir une vue exacte du projet, ce qui ne sera possible selon lui qu'après publication des études en cours sur les flux piétons, circulation, aménagements des Jardins de l'Arche et choix définitif de l'architecte.

François Nau refuse le terme « bidon » et rappelle que des compte-rendus fidèles des réunions publiques et des prises de positions diverses sont relayées sur le site internet dédié. Il annonce que les projets d'aménagement des espaces publics ainsi que les questions concernant les flux piétons, la circulation et la gestion de l'espace public seront évoquées lors de la réunion du 7 décembre, et qu'il convient donc d'attendre cette date avant d'envisager une éventuelle prolongation de la concertation.

## **Présentation des études techniques le 7 décembre**

Pour l'EPADESA (Etablissement Public d'Aménagement de la Défense et de Seine Arche), Alexandre Vilatte rappelle qu'une visite sur site est prévue le samedi 27 novembre, qui permettra également de présenter une maquette d'aménagement de la zone des Jardins de l'Arche.

Cette maquette sera de nouveau présentée et commentée par l'équipe Treuttel Garcia Treuttel, chargée de la maîtrise d'œuvre des terrasses et des «Jardins de l'Arche» lors de la réunion publique du 7 décembre, organisée salle Le Corbusier à 19h30. Enfin, l'ensemble des données techniques liées aux aménagements, rappelle-t-il, seront disponibles au moment de l'enquête publique prévue en mars-avril 2011.

Pascal Simonin, stadium manager de Racing Arena (maître d'ouvrage et futur exploitant de l'Arena) explique que la phase de « dialogue compétitif » dans laquelle sont les équipes d'architectes travaillant sur le projet Arena92, entraîne la non-divulgence des programmes architecturaux encore en lice et est nécessaire afin de « garantir l'équité de la concurrence ».

La concertation retenue à Nanterre pour le projet Arena a été réalisée le plus en amont possible afin d'intégrer les remarques et suggestions dans le projet architectural encore en préparation. Il s'engage à présenter les divers projets architecturaux retenus aux Nanterriens afin que tous puissent évaluer les raisons qui auront conduit au choix du vainqueur.

## **Pas de foot à l'Arena**

Un commerçant et habitant de Nanterre demande si l'Arena accueillera des matchs de foot de l'Euro 2016. Réponse négative de Pascal Simonin. D'abord parce qu'il y a suffisamment voire trop de sites candidats pour l'Euro. Au grand maximum, il y aura parfois un match de foot de gala à l'Arena, pas plus.

Techniquement, c'est difficile à cause du choix d'une pelouse synthétique : les pelouses « officielles » pour le foot et le rugby n'ont pas les mêmes épaisseurs et le terrain n'a pas la même dimension. D'autre part, les bandes délimitant le terrain dans une pelouse synthétique sont cousues et il n'est pas possible que le Racing Metro 92 joue sur un stade avec plusieurs marquages.

### **Associer les jeunes à l'Arena**

Richard Decreton, agent communal à la mairie de Nanterre, espère que l'Arena sera une bouffée d'oxygène pour la ville et que les emplois pérennisés seront en priorité destinés aux Nanterriens. Il conclut en précisant qu'il habite Saint-Denis, où les emplois créés au Stade de France ont pu être attribués aux jeunes du quartier, ce qui a été très bénéfique pour la ville. Bénéfique aussi ce qu'un tel stade peut apporter à l'image d'une ville.

Pascal Simonin le confirme : les jeunes de Saint-Denis ont été associés de près à l'exploitation du Stade de France, l'entreprise chargée de la sécurité du Stade de France a par exemple constitué toutes ses équipes avec des habitants de Saint-Denis, le Stade n'a subi aucune dégradation, aucun problème même lors des émeutes de 2005. Il veut suivre cette même politique à Nanterre.

### **Le risque de tarifs exorbitants**

Rachid Abdouni, association Orientation Parc, se félicite de l'arrivée de l'Arena mais s'interroge : est-ce que les loyers du quartier ne risquent pas d'augmenter? Les billets seront-ils accessibles aux Nanterriens, vu le prix exorbitant de certains spectacles. Sera-t-il possible de maîtriser les tarifs ?

Le plus souvent nous louerons l'équipement aux producteurs de spectacles répond Pascal Simonin, ce sont eux qui seront propriétaires de la billetterie, impossible donc de s'engager pour eux. Cependant, pour les matchs du Racing Metro 92, il se dit confiant dans la possibilité de trouver une solution qui satisfera tout le monde, sous une forme encore à préciser. Et quand il restera des places lors des « grands événements », il sera possible de procurer de nombreuses invitations parce qu'ainsi le stade sera plein et que cela ne coûtera rien à l'exploitant. « Je peux m'engager à le faire, pas forcément à l'écrire mais nous l'avons fait au Stade de France » conclut sur ce sujet Pascal Simonin.

### **Une Maison du Sport de Nanterre dans l'Arena**

Jean-Pierre Guily, président de l'OMEPS, Office Municipal de l'Education Physique et du Sport de Nanterre, apporte ensuite son soutien à la mairie de Nanterre quant à la qualité de la concertation mise en œuvre. Il se dit satisfait de l'implantation de l'Arena à Nanterre mais rappelle la nécessité de développer des transports locaux pour ceux qui habitent à l'autre bout de la ville et qui voudraient y venir. En tant que dirigeant sportif, il estime que l'Arena sera valorisante pour le sport nanterrien, à condition que les sportifs en soient partie prenante. Pour cela il propose qu'une Maison du Sport de Nanterre soit installée dans l'enceinte de l'Arena (lire l'intégralité de son interview sur le sujet).

Il rappelle également sa demande que la réfection de la piste d'athlétisme du stade Jean Guimier, tout près de la future Arena soit prise en charge par le promoteur de l'Arena.

En réponse, Pascal Simonin rappelle que le financement du projet sera assuré de trois façons :

- Grâce à l'exploitation de l'équipement par Stadome
- Par le « Naming », l'association d'un nom à l'équipement (comme « l'Allianz Arena » à -Munich)
- Par l'installation des partenaires du Racing Métro dans les bureaux construits dans l'enceinte de l'Arena.

### **La question de nuisances sonores**

Manuel Devillers, conseiller municipal, rappelle que les Verts ont voté contre le projet pour diverses raisons : d'abord parce que les Verts estiment qu'il n'est pas nécessaire de construire de nouvelles mégastructures sportives et culturelles en région parisienne. Ensuite, parce que ces projets financiers très importants impliquent la construction d'un nombre de mètres carrés de bureaux toujours plus important que celui annoncé au départ, ce qui détruit l'équilibre vanté par la municipalité.

Il apporte aussi des bémols sur le plan de la sécurité (transports, circulation, stationnement) et notamment sur la dangerosité de la passerelle Chemetov. Enfin, selon lui, les nuisances sonores sont mal évaluées, et très peu d'emplois pérennes seront vraiment créés.

Réponse d'Alexandre Villatte pour l'EPADESA : la passerelle Chemetov sera fermée lors des événements. Le rôle de l'Epadesa est de trouver d'autres solutions pour accompagner les flux piétonniers de La Défense vers l'Arena, notamment en aménageant l'actuel no man's land derrière l'Arche de la Défense. Le projet Arena est selon lui une véritable opportunité d'aménagement urbain et de création d'espaces publics.

Il rappelle que les résultats des études lancées avec les partenaires qualifiés autour des flux piétonniers à la sortie du stade ainsi que les études de circulation seront dévoilées le 7 décembre, lors de la réunion publique prévue au Parc Nord. En ce qui concerne les nuisances sonores, des mesures ont été effectuées pendant

plusieurs jours grâce à des micros posés sur le site, sur la pelouse du terrain des Bouvets et chez les habitants de la résidence Arche-en-Seine.

### **Le bruit de la foule à la sortie du POPB**

Pascal Simonin poursuit sur la question des nuisances sonores, rappelant que la loi oblige à ne pas dépasser 5 décibels supplémentaires le jour par rapport à l'état existant (en l'occurrence 48 db la nuit et 50 db le jour), et 3 décibels supplémentaires la nuit. Un concert, dit-il, représente à peu près 100 db. Les équipes d'architectes travaillent à un affaiblissement acoustique de 55 db, ce qui signifie que le bruit résiduel à l'extérieur de l'Arena en fonctionnement ne devrait pas dépasser 45 db. L'affaiblissement acoustique de 55db correspond donc au besoin.

Il faut certes travailler aussi sur le bruit de la foule, poursuit Pascal Simonin et il annonce que des enregistrements seront effectués le 27 novembre devant le POPB pour mesurer l'intensité et la durée du bruit fait par une foule de 14 000 personnes à la sortie d'une salle de spectacles. Tous les résultats de ces enquêtes sur le bruit seront disponibles en mars/ avril 2011 pour l'enquête publique.

### **Maintenir l'équilibre logements-bureaux**

Patrick Jarry, maire de Nanterre, répond quant à lui aux interrogations sur le maintien du ratio bureaux-logements. Avec l'arrivée de l'Arena, et les 33 000 mètres carrés de bureaux (maximum autorisé dans le projet par le Préfet de région,) la ville a souhaité maintenir les programmes de logements sur la zone entre l'Arche et l'Arena et à terme au niveau du croissant. L'idée est bien de maintenir un équilibre bureaux-logements autour de 1,02.

Par ailleurs, plusieurs projets de transformation d'immeubles de bureaux en immeuble de logements, sont en cours d'études par les services municipaux. Et Patrick Jarry s'engage «Si demain nous devons accepter plus de bureaux pour finir le pôle gare Nanterre Université, nous mettrions le nombre de logements nécessaires en face pour garder l'équilibre. Jamais la ville de Nanterre n'acceptera que le différentiel change! Nous voulons que l'équilibre ville à vivre et ville à travailler soit respecté. »

### **Donner la priorité aux Nanterriens pour les emplois**

Bernard Marel, de l'association de riverains Acri-Liberté reprend la parole pour interpellé Pascal Simonin, coupable selon lui de « méconnaissance du quartier ». « Vous nous dites qu'en-dessous de 20 000 spectateurs il n'y aura pas d'impact sur la vie quotidienne, mais venez le matin voir comment l'arrivée des employés d'Axa impacte le quartier. Venez observer la circulation le matin, tout est bloqué ici. » Il se dit inquiet

du « nœud de blocage » que représentera le raccordement de la RD914 en 2X2 voies au boulevard circulaire, pense que le RER A est saturé en permanence, ainsi que les parkings, y compris le week-end.

Par rapport à l'emploi, Bernard Marel remet en cause les chiffres annoncés, précisant que les vraies créations d'emplois pérennes seront moins importantes. Il s'interroge également sur la possibilité de donner la priorité aux Nanterriens pour les emplois temporaires sans être dans l'illégalité face au principe de non-discrimination à l'embauche.

Supporter du Racing Métro 92, Mr Marel s'interroge sur le manque de place autour de la future Arena qui empêchera de prévoir un stade d'entraînement pour les joueurs. Il s'inquiète enfin de la future dénomination du stade, qui ne fera peut-être pas mention de Nanterre... Il conclut en espérant que ses inquiétudes seront vaines mais souligne le risque que l'Arena divise Nanterre, car si les habitants du Parc sont en majorité contre selon lui, les Nanterriens n'habitant pas à côté seront forcément pour.

Réponse de Pascal Simonin de Racing Arena : oui 20 000 personnes représentent un impact, mais en matière d'organisation autour du stade cela ne changera pas du quotidien. Il n'y aura ainsi pas de modification du plan de circulation pour des événements en dessous de cette jauge.

En ce qui concerne les questions de discrimination à l'emploi, il rappelle qu'il a réussi à faire travailler de nombreux jeunes Dionysiens au Stade de France, et espère pouvoir faire de même à Nanterre, dans le respect de la loi.

Pierre Berbizier, manager du RM92, précise que le futur centre d'entraînement du Racing s'installera bientôt au Plessis-Robinson, avec le centre de formation de l'équipe. Ce qui n'empêche pas précise-t-il de mener des actions avec des clubs locaux comme Nanterre, comme cela existe déjà avec la ville de Colombes.

### **Porter des projets valorisants**

Marc Chevallier, président de l'ESN Rugby, se réjouit quant à lui de l'arrivée de l'Arena à Nanterre et rappelle qu'un partenariat existe déjà entre le RM92 et l'ESN dont il donne quelques exemples (lire son interview sur le sujet) et rappelle sa demande de places pour assister aux matchs du Racing, places qui seront destinées aux écoles, aux centres de loisirs et aux maisons de quartier.

Gérard Perreau-Bezouille, 1er adjoint au maire de Nanterre chargé des Finances et Achats, de la Ville-monde (international) et de la Vie urbaine, rappelle que le protocole en cours d'élaboration entre le Racing et la Ville doit justement poser un cadre et apporter des réponses pour limiter au maximum les nuisances. Un travail est d'ores et déjà engagé avec la Maison de l'Emploi et de la Formation sur les questions de l'emploi local et d'insertion professionnelle.

En ce qui concerne le nom du stade, si la municipalité n'est pas opposée au Naming, elle restera ferme quant à la localisation de l'Arena. Elle sera à Nanterre, pas à Paris ni à La Défense et devra être présentée comme tel. Ce que Saint-Denis a réussi avec Stade de France avec, Nanterre doit pouvoir le réaliser avec l'Arena qui sera identifié à sa ville d'accueil. Cela peut être utilement rappelé dans le protocole. « Un tel équipement, comme le théâtre des Amandiers, contribue à notre fierté d'être nanterrien, cela contribue au rayonnement de la ville, c'est important pour l'estime de soi de porter des projets valorisants comme celui de l'Arena ».

Il rappelle que le 7 décembre les retours d'études de flux, de gestion, d'aménagement seront présentées au public avec des modélisations sur la gestion des flux de spectateurs. Côté nuisances il dit l'importance de chercher des réponses ensemble et réfute lui aussi le terme de concertation « bidon » employé au début de la réunion par M. Marel. « J'habite Nanterre depuis 59 ans, je serai attentif à ce que cela marche. Le conseil municipal s'exprimera en mars puis en juin, si le Conseil vote contre, le projet ne se fera pas ».

### **Une tour sur les serres de Neuilly ?**

Une habitante du quartier se dit ensuite très inquiète par rapport à l'éventuelle construction d'une tour de 200 mètres de haut vue sur les photos du projet.

Patrick Jarry rappelle que la construction d'une tour était prévue dans le programme initial de la ZAC Seine-Arche (avant l'Arena) à l'emplacement des serres de Neuilly. Pour l'instant, la ville de Nanterre n'a pas donné son accord à la construction de cette tour (70 000 mètres carrés de bureaux). Les 200.000 mètres carrés de bureaux initialement prévus dans le programme Seine-Arche sont quasiment tous « consommés » et prévus, si cette tour devait être construite il faudrait ajouter des logements pour préserver l'équilibre.

### **En cas de faillite de l'Arena**

Un membre du groupe local Europe Ecologie-Les Verts s'interroge à son tour sur le ratio logements-bureaux et l'écart qui selon lui se creuse de plus en plus entre les deux à Nanterre, au détriment des logements. Il demande enfin ce qui se passerait si l'Arena faisait faillite.

Patrick Jarry, maire de Nanterre, répond qu'il ne faut pas confondre le rythme de construction et le nombre de logements finalement construits. Il est très difficile de construire sur l'axe des Terrasses, à cause des tunnels de l'autoroute. D'autre part, il est plus difficile de financer un immeuble comprenant 40% de logements sociaux (comme c'est la règle à Nanterre) et certains programmes de logements des Terrasses ont pris du retard pour cette raison. Enfin l'Etat a fortement baissé son aide au financement des logements sociaux depuis quelques années.

En ce qui concerne l'immeuble de logements prévu entre l'Arche et l'Arena, Patrick Jarry s'interroge sur la nécessité ou pas d'y prévoir des logements sociaux, ce qui obligerait des Nanterriens à se loger dans un lieu non désiré. Mieux vaut peut-être le proposer en accession à la propriété mais la question n'est pas tranchée, conclut-il.

Quant à la question de la faillite, Pascal Simonin l'affirme, le Racing Arena étant filiale d'un groupe important, elle n'est pas envisageable. La maison mère reste caution de l'équipement, la ville de Nanterre récupèrera la pleine propriété de l'équipement à expiration du bail emphytéotique (durée prévue : 99 ans).

## COMPTE RENDU DE LA VISITE DU FUTUR SITE DE L'ARENA DU 27 NOVEMBRE 2010

### **La visite du site des Bouvets**

Environ 50 personnes, des riverains mais aussi des Nanterriens venus d'autres quartiers et de nombreux élus de Nanterre ont participé à la visite du futur site de l'Arena et de ses alentours organisée samedi 27 novembre dans le cadre de la concertation publique.

Ils ont été accueillis par Gérard Perreau-Bezouille 1er adjoint au maire chargé des Finances et Achats, de la Ville-monde (international) et de la Vie urbaine, qui a replacé cette visite dans le contexte de la concertation publique ouverte le 18 octobre 2010. Cette marche urbaine était conduite par Alexandre Villatte, de l'EPADESA (Etablissement Public d'Aménagement de La Défense Seine Arche). Pascal Simonin, stadium manager de Racing Arena (maitre d'ouvrage et futur exploitant de l'Arena92) était également présent.

### **Point de départ : sur les Terrasses, à hauteur du carillon de Nanterre Préfecture.**

D'après les projections et les études de la RATP, 80% des spectateurs se rendront à l'Arena en transports en commun. 20% (essentiellement venus de Nanterre et de l'Ouest parisien) descendront à la station RER Nanterre Préfecture et seront dirigés (par fléchage et stadiers) vers l'une des nouvelles sorties du RER situées sur les Terrasses. Ainsi, le flux des spectateurs pourra s'écouler tranquillement sur une voie piétonne suffisamment large (20 mètres de large).

Alexandre Villatte, de l'EPADESA, précise que la station RER Nanterre Préfecture restera ouverte lors des événements.

La distance entre la gare Nanterre Préfecture et l'Arena est d'environ 600 mètres ; elle est de 750 mètres entre le pôle de transport de La Défense et l'Arena.

Pour éviter une surcharge du parking situé sous les Terrasses, il est prévu de mettre en place des « packages » avantageux spectacle+parking, avec place de stationnement dans les parkings Valmy et PAPB de La Défense (partenariats en cours).

Au fil du cheminement vers le site des Bouvets, Alexandre Villatte fait remarquer le peu d'animation un samedi après-midi sur les Terrasses, tous les commerces étant fermés et le parking offrant de nombreuses places disponibles.

**Premier arrêt : au croisement entre les Terrasses et le boulevard Aimé Césaire, au pied du futur emplacement de l’Arena, face à l’Arche.**

Ce sera le seul point important de rencontre piétons-voitures entre la sortie Nanterre-Préfecture et l’Arena (la traversée de la rue Célestin Hébert étant moins problématique). Un système de traversée adapté selon les horaires et la taille de l’événement sera présenté lors de la réunion publique du 7 décembre au Parc, système pouvant aller jusqu’à la fermeture temporaire du boulevard Aimé Césaire.

Coup d’œil sur les immeubles de logements tout juste finis (Arche en Seine) ou en cours de réalisation (les Balcons de l’Arche). La future Arena viendra s’aligner sur le côté gauche de l’avenue des Terrasses et sur la hauteur des bâtiments construits sur les Terrasses (32m50). Un rehaussement central de l’Arena est cependant envisagé (avec ce rehaussement, le centre de l’Arena devrait atteindre une hauteur de 40 à 45 mètres) mais il ne sera pas visible du sol.

Cet arrêt au pied de la Terrasse 17 permet de noter le dénivelé important, jusqu’à la Grande Arche, environ 13 mètres 50, soit la hauteur d’un immeuble de 3-4 étages. Cette différence sera comblée par deux aménagements successifs : un parvis longeant l’enceinte et permettant de rejoindre les Jardins de l’Arche et des emmarchements permettant à deux endroits de rejoindre la dalle de La Défense. Une montée douce, confortable pour les spectateurs mais aussi au quotidien pour les habitants du quartier, et qui sera accessible aux vélos, poussettes et personnes à mobilité réduite. La première montée (3 mètres de dénivelé) sera effectuée au pied du parvis, grâce à une rampe et de grands emmarchements.

Deux contraintes techniques du site sont indiquées aux participants: la présence des usines de ventilation de l’autoroute A14 ainsi qu’un accès pompiers doté d’une aire de retournement. Deux éléments techniques qui devront être maintenus. La rampe d’accès des pompiers sera conservée en l’état sous le parvis, les sorties des usines de ventilation seront, quant à elles, rehaussées.

Concernant les terrains de sports des Bouvets qui laisseront la place à l’Arena, la loi impose de reconstruire ailleurs les activités sportives détruites avec le terrain. Des accords ont été signés avec la ville de Puteaux qui permettront de déplacer les clubs sportifs dans de nouveaux équipements sur l’île de Puteaux.

**Second arrêt : au pied de la jetée Chemetov.**

Le site est pour l’instant un véritable no man’s land, qui sert surtout de stockage de matériaux pour les divers chantiers de la zone.

La rue des Longues Raies sera prolongée entre les trois tours de la Société Générale et jusqu’à la RD 914. Elle devrait rester piétonne en partie mais accessible aux services techniques, pompiers et riverains.

La jetée Chemetov sera conservée mais son accès sera fermé lors des événements. Cette jetée, conçue comme un belvédère, est un lieu de promenade très apprécié des employés de La Défense. L'escalier (accueillant 500 kilos maximum) qui y mène sera remplacé à terme par un ouvrage plus solide et plus confortable.

Un immeuble de logements sera construit entre l'Arena et la Grande Arche de La Défense, dans l'axe des Terrasses.

Le centre de tri de la Poste sera conservé en l'état.

### **Troisième arrêt : en haut et au bout de la jetée Chemetov.**

Le principal cheminement piétonnier entre l'Arena et l'Arche de la Défense aboutira à la dalle Valmy très peu utilisée actuellement. Ce nez-de-dalle, pour l'instant non achevé, sera élargi à environ 12 mètres de large, prolongé par une rampe, un escalier et un ascenseur permettant de descendre dans les Jardins de l'Arche depuis la dalle.

-Au pied de l'escalier et de l'ascenseur, une rue piétonne éclairée et sécurisée, bordée de commerces (centre de fitness, cafés) est prévue sous la jetée, au cœur des Jardins de l'Arche. Elle sera balisée grâce à un mobilier public spécifique permettant de guider les spectateurs jusqu'à l'Arena.

Le tout devra être terminé et livré en même temps que l'Arena elle-même, soit au premier trimestre 2014.

Côté Puteaux, un hôtel sera construit dans le triangle vacant Dakia-Renaissance.

### **Quatrième arrêt : au pied de l'Arche.**

Grâce à l'Arena et à l'aménagement du cheminement piétonnier, les échanges seront facilités entre La Défense et Nanterre.

L'Epadesa étudiera avec les propriétaires concernés leur capacité à ouvrir le centre commercial du côté de Nanterre.

### **Séance de questions/réponses à l'EPADESA**

La visite du site de la future Arena s'est poursuivie par la découverte de la maquette d'étude de la zone, et une séance de questions /réponses dans les locaux de l'EPADESA, rue des Trois-Fontanot à Nanterre.

### **Parmi les points soulevés par les habitants :**

### **Les parkings de La Défense sont pleins le week-end, surtout à Noël. Où vont stationner les spectateurs de l’Arena ?**

Réponse de l’EPADESA : il existe un niveau supplémentaire de 2 000 places dans le parking du centre commercial, non utilisé actuellement et qui peut être ouvert. Par ailleurs, la RATP en liaison avec le STIF pourra proposer un renfort d’offre sur son réseau métro/RER.

### **Depuis 10 ans, de nombreux commerces de bouche dans le quartier ont disparu et récemment le pressing a été remplacé par une banque. Ça ne sert à rien de prévoir des commerces dans les nouveaux immeubles de logements si ce sont des banques.**

Réponse de Gérard Perreau-Bezouille, premier adjoint au maire de Nanterre : on ne peut pas empêcher un commerçant de vendre à qui il veut et la mairie n’a pas le droit d’acheter des commerces. Mais elle est en contact avec le pressing afin qu’il se réinstalle dans le quartier.

### **Comment s’effectuera le passage des camions pendant le chantier ?**

Réponse de l’EPADESA : les camions arriveront sur site par la rue des Longues Raies prolongée, les camions quitteront la zone par la RD914, le long des voies de chemin de fer.

### **Que se passera-t-il s’il n’y a pas mise en 2X2 voies de la RD 914 ?**

Réponse de l’EPADESA : les flux de circulation en période de fonctionnement de l’Arena sont compatibles avec le système actuel de circulation. Le doublement de la RD 914 apporterait plus de confort elle est attendue mais n’est pas indispensable. Le 7 décembre, une modélisation des dynamiques de flux sera présentée aux Nanterriens.

### **Où seront stationnés les cars de supporters ?**

Réponse de Pascal Simonin, de Racing Arena : il y aura très peu de cars, les amateurs de rugby viennent plutôt en train. Des endroits seront prévus pour la dépose des supporters, certainement dans l’ancienne gare Eurolines de la Défense (une vingtaine d’emplacements). Quelques places de stationnement seront prévues près de l’Arena pour les cars transportant les joueurs et le staff.

### **Y aura-t-il des compétitions d’athlétisme dans l’Arena ?**

Réponse de Pascal Simonin, de Racing Arena : c’est possible, pourquoi pas, je serais ravi d’accueillir des compétitions indoor, le championnat du monde d’athlétisme indoor oui, ce sera adapté au volume de l’Arena!

### **L’Arena accueillera-t-elle des matchs de l’Euro 2016 ?**

Réponse de Pascal Simonin, de Racing Arena : lire le compte-rendu de la réunion publique du 25 novembre.

**Comment s'effectuera le stationnement des camions apportant le matériel lors des grands concerts ?**

Réponse de Pascal Simonin, de Racing Arena : lire le compte-rendu de la réunion publique du 18 octobre.

**Comment maîtriserez-vous les nuisances sonores ?**

Réponse de Pascal Simonin, de Racing Arena : lire le compte-rendu de la réunion publique du 25 novembre.

**Que ferez-vous pour éviter la pollution sonore extérieure comme celle existant au Stade de France (bruit des voitures gênant l'écoute du concert/ de l'opéra)**

Réponse de Pascal Simonin, de Racing Arena : la sonorisation sera valable dans les deux sens, et nous mettrons en place également des pièges acoustiques qui permettront de créer un bon confort d'écoute dans l'Arena.

**Que va devenir le stade Yves-du-Manoir à Colombes ?**

Réponse de Pascal Simonin, de Racing Arena : ce stade appartient au Conseil général des Hauts-de-Seine qui envisage d'y construire le centre de formation de la fédération de hand-ball.

**Combien d'emplois seront-ils créés ?**

Réponse de Pascal Simonin, de Racing Arena : 560 pendant la durée du chantier

Pendant le fonctionnement, 60 emplois pérennes seront créés dans la société d'exploitation de l'Arena.

2100 emplois existants seront accueillis dans les 33 000 mètres carrés maximum de bureaux créés dans l'Arena.

800 à 1000 emplois temporaires (stadiers, hôtesse, stewards...) seront créés lors des grands événements

**Quels seront les commerces présents dans l'Arena ?**

Réponse de Pascal Simonin, de Racing Arena : une brasserie, un restaurant gastronomique, peut-être un centre de fitness qui seront situés dans l'Arena, plus quelques commerces en pied d'immeuble. Les bureaux seront loués aux partenaires du Racing Métro.

La réunion est conclue par Gérard Perreau-Bezouille qui appelle à venir au prochain rendez-vous de la concertation, le mardi 7 décembre à 19 h 30 salle Le Corbusier, dans le Parc Nord. Les études de flux de transports de la RATP ainsi que les études d'aménagement de l'espace public menées par l'EPADESA seront

présentées aux habitants. Il rappelle enfin l'importance du protocole en cours d'élaboration entre le promoteur et l'exploitant d'une part, et la municipalité d'autre part, protocole permettant de prévoir un maximum de garde-fous par rapport aux nuisances, sans empêcher pour autant l'exploitation de l'Arena.



### **La réunion avec les riverains fait salle comble**

La salle Le Corbusier était pleine à craquer mardi 7 décembre à 19h30 : 150 personnes environ, surtout des riverains du futur équipement, ont assisté à la 3ème réunion publique dans le cadre de la concertation autour du projet Arena.

Après un rappel du projet, diverses études ont été présentées : projet d'aménagement des espaces publics et des futurs îlots des Jardins de l'Arche qui borderont l'Arena (entre les Terrasses de Nanterre et la Grande Arche), gestion des flux piétons et de la circulation automobile lors des événements, ainsi qu'une étude RATP sur la capacité des transports en commun existants à absorber le flux de spectateurs. Puis le débat s'est engagé entre la salle et les divers partenaires du projet : la ville de Nanterre, le promoteur (Racing Arena), l'EPADESA ainsi que le cabinet conseil Algoé chargé des études. Le débat était animé par François Nau, garant de la sincérité de la concertation nommé par la CNDP (Commission Nationale du Débat Public).

De nombreux thèmes ont été abordés :

#### **-le processus de concertation**

Peut-on vraiment se dire satisfait d'une concertation qui aura rassemblé au plus quelques centaines de personnes dans une ville de 90 000 habitants, pourquoi ne pas s'arrêter et se donner le temps de réfléchir ensemble à un meilleur projet, plus adapté à cet espace, s'interroge un entrepreneur du quartier ?

La concertation s'est officiellement engagée le 18 octobre dernier répond M. Nau mais le projet a été présenté ici même par M. Simonin (Racing Arena, promoteur et futur exploitant de l'Arena) et la ville de Nanterre dès 2008. A la fin de la concertation officielle, poursuit-il, des enquêtes publiques sont prévues au printemps prochain, qui permettront de prolonger l'échange et le débat.

Quand on parle de concertation, renchérit un autre participant, on laisse croire que la décision sera prise avec le public. Mais de quelle façon ? Veut-on juste nous dire : on vous a informés, on vous a écoutés, et maintenant c'est nous qui décidons ? Dans ce cas-là, on est dans un semblant de démocratie... Une opinion partagée par d'autres habitants qui demandent du temps pour développer des projets alternatifs sur le site, à la place de l'Arena.

Réponse de François Nau : la concertation aboutit à un bilan de concertation qui sera public et consultable sur le site de la CNDP.

Corinne Husson, conseillère municipale UMP, rappelle le soutien de son groupe au projet Arena mais se dit préoccupée par les craintes et inquiétudes croissantes exprimées au fil des réunions publiques et demande au maire de procéder à un référendum autour du projet.

Réponse de Patrick Jarry, maire de Nanterre : « Le 29 juin dernier j'ai dit que si c'était souhaitable nous organiserions un tel référendum. Je le redis : si c'est nécessaire, on le fera. »

#### - **la cohabitation stade-riverains**

Une habitante demande à en savoir plus sur la cohabitation entre les stades existants et les habitants des quartiers où ils sont intégrés. De nombreux stades ont été construits au cœur de quartiers résidentiels répond Gérard Perreau Bezouille, 1er adjoint au maire, qui cite le stade du Barça à Barcelone, et celui du Real à Madrid (tout près des immeubles d'habitation).

Pascal Simonin cite à son tour Twickenham à Londres et le stade d'Arsenal dans un quartier pavillonnaire londonien. La législation a beaucoup évolué en matière de bruit rappelle-t-il et les techniciens sont capables d'obtenir de forts affaiblissements acoustiques. A Saint-Denis, affirme M. Simonin, les deux partenaires (stade-riverains) se respectent. C'est pour évaluer ce genre de nuisances (pendant, avant et après les matchs) que la Ville organise une visite autour du Stade de France samedi 11 décembre annonce Patrick Jarry, visite qui donnera lieu à une rencontre avec les élus locaux et les associations de riverains du Stade de France. Cette visite est ouverte à tous.

#### - **le protocole**

Les questions à inscrire absolument dans le protocole : la gestion des flux, la gestion du bruit (demande d'installation de capteurs sonores permanents autour de l'Arena), le nettoyage après les événements et la mise en place d'un système d'alerte très réactif afin que les riverains puissent se faire entendre très vite en cas de problème (demandes de l'association des résidents Arche-en-Seine)

Réponse de Patrick Jarry : la ville demandera au Racing Arena et à l'EPADESA toutes les études nécessaires pour mesurer les impacts sur la zone. Les services de la ville travaillent sur la question. La version définitive de ce protocole sera mise en ligne sur le site dédié.

-les résidents et riverains peuvent-ils être impliqués dans la rédaction du protocole ? Nous y sommes tout à fait favorables répond Gérard Perreau Bezouille. Il faut également réserver une place dans le comité de suivi aux associations de riverains, de la période du chantier à la période de l'exploitation, comité de suivi que nous pourrions organiser dès début 2011.

#### - la vie des riverains les jours de grands événements (+20.000 spectateurs)

Quel stationnement pour nos invités? S'interroge un membre de l'association de l'Acric-Liberté, car ces jours-là la circulation sera filtrée et seuls les résidents munis de badge pourront circuler sans entraves. David Morgant, président de l'association des résidents d'Arche-en-Seine, (tout près de la future Arena) renchérit et demande que ces questions de stationnement et de circulation pour les invités des riverains soient inscrites dans le protocole.

Réponse de Patrick Jarry : à l'usage, si les flux de circulation sont bien orientés vers les parkings de La Défense, on pourra décider de lever les restrictions à la circulation, question qui relève du droit de police du maire. Il faudra agir en coordination avec la police et le préfet pour interdire absolument le stationnement sauvage sur l'avenue Joliot-Curie et le boulevard des Provinces Françaises.

-l'organisation du stationnement le samedi, alors que les parkings de La Défense sont pleins.

Réponse d'Algoé, cabinet chargé des études de flux et de stationnement pour l'EPADESA : dans l'ensemble des parkings de La Défense il reste normalement assez de places vides par rapport au nombre de véhicules attendus pour la plupart des événements. Un fléchage permettra d'envoyer les voitures des spectateurs de l'Arena vers les parkings de La Défense directement par le boulevard circulaire ou par l'A14 ; les parkings de Nanterre seront réservés à la vie locale.

-la gestion des flux piétons : comment seront répartis les spectateurs ? demande un habitant. Réponse de Pascal Simonin : six zones d'accès à l'Arena sont prévues autour du bâtiment, la principale sera située sur le parvis. C'est par le parvis d'ailleurs qu'entreront les 10 à 15 000 spectateurs qui seront sur la pelouse les jours de grands concerts.

-l'offre de métros le samedi sera-t-elle suffisante pour absorber le surplus d'usagers ?

Réponse d'Algoé : d'après les études de la RATP, le « hub » de La Défense et la gare RER de Nanterre-Préfecture peuvent accueillir ce surplus de voyageurs, en augmentant l'offre actuelle de RER et de métros.

Réponse d'Alexandre Villatte, EPADESA : ce renfort d'offres se pratique couramment dans la région parisienne lors d'événements de loisirs, lors d'expositions au parc de Villepinte par exemple ou bien à Saint-Denis les soirs de matchs au Stade de France. L'étude montre que le réseau existant peut absorber le flux sans qu'il soit nécessaire par exemple de construire une nouvelle gare.

Réponse de Gérard Perreau Bezouille : notre chance, c'est le hub de La Défense, sinon l'Arena serait allée à Colombes... L'offre de transports en commun est énorme : métro, RER, autobus, transilien, tramway.

La RD914 : Bernard Marel de l'association de riverains Acri-Liberté rappelle son opposition à ce beau projet placé, selon lui, au mauvais endroit. Il se questionne sur un déséquilibre bureaux-logements-commerces et interpelle la municipalité sur la question de la RD 914. Son doublement n'était-il pas un préalable au projet ?

Réponse de Gérard Perreau Bezouille : la venue de l'Arena sera un accélérateur du projet de doublement de la RD 914, projet que nous soutenons depuis longtemps mais qui n'est pas de la compétence communale. Nous nous battons pour obtenir ce doublement qui permettra de répondre aux problèmes de circulation et de transit dans le quartier, avec ou sans Arena.

#### - **l'Arena, Nanterre et les Nanterriens**

La question des impôts locaux : le terrain appartient à Puteaux, quelle ville percevra les taxes s'interroge une habitante ? C'est Nanterre bien sûr répond Gérard Perreau Bezouille. Il y aura des recettes mais aussi des dépenses, l'important est d'équilibrer recettes et dépenses directes car l'Arena générera énormément de recettes indirectes pour la ville.

Patrick Jarry complète : Puteaux a vendu le terrain à l'EPADESA. Le terrain ne sera pas vendu au Racing Arena. Le promoteur va signer un « bail à construire » et au terme du bail (durée probable : 99 ans) l'équipement reviendra à la Ville de Nanterre.

L'ouverture de l'Arena aux Nanterriens. Toutes les études concernent les gens qui viendront de loin vers l'Arena, rien n'est prévu de l'Arena vers les Nanterriens, s'insurge Rachid Tayeb, conseiller municipal. Il pense que ce n'est pas un projet pour les Nanterriens et doute que les associations sportives et culturelles locales puissent y trouver leur place. Pour lui, les inquiétudes des riverains sont légitimes. Il s'interroge sur la cohérence d'un Plan local d'Urbanisme modifié au gré des programmes immobiliers, se demande qui va vouloir habiter à 30 mètres d'un tel équipement et voit dans ce projet un « boulevard » pour l'extension de La Défense. « Si on demandait aux habitants de Nanterre : « De quoi votre ville manque-t-elle ? », ils ne répondraient sûrement pas : « elle manque d'un stade Arena... ».

Réponse de Patrick Jarry : l'accès des Nanterriens à l'Arena est l'une des questions qui nous préoccupe le plus, elle sera inscrite dans le protocole en cours d'élaboration entre le Racing Arena et la ville de Nanterre.

Il précise que la municipalité s'interroge à chaque modification du PLU sur l'impact induit par rapport à la zone et à l'ensemble de la ville (cf carte PADD) et précise que le PLU de Nanterre a déjà été modifié.

Il réaffirme enfin son engagement contre l'extension de La Défense dont l'enjeu sur Nanterre se situe, selon lui, plutôt du côté des Groues.

Concernant l'immeuble de logements dont la construction est envisagée près de l'Arena, il annonce que pour l'instant la municipalité a choisi de ne pas y inclure de logements sociaux afin de ne pas contraindre des Nanterriens à habiter un lieu aussi spécifique s'ils ne le souhaitent pas mais se dit persuadé qu'il existe un public désireux de vivre dans ce lieu exceptionnel.

Côté sportif, l'engouement pour le RM92, grande équipe de rugby, existe déjà et sera fort demain à Nanterre ; il ne doute pas que des milliers de Nanterriens iront voir jouer l'équipe, et assister à des concerts.

Réponse de Pascal Simonin : notre premier public pour l'instant c'est Colombes bien sûr, mais Nanterre représente déjà le deuxième public de l'équipe du Racing Métro. On attend donc beaucoup de soutien des Nanterriens pour notre équipe quand l'Arena sera à Nanterre. Nous étudions actuellement les contraintes à résoudre pour que l'équipement puisse être mis à disposition parfois de la ville, ce qui est une nécessité absolue !

Réponse de Jérôme Treuttel, de l'agence d'architecture et d'urbanisme Treuttel-Garcia-Treuttel chargé par l'EPADESA de l'aménagement de la zone Seine-Arche : les gens qui s'installeront dans les logements près du stade le choisiront en toute connaissance de cause car ils arriveront après la construction de l'Arena. Cet immeuble de logements occupera une situation exceptionnelle !

#### - **l'aménagement de l'espace public**

La qualité architecturale du projet retenu : David Morgant compte sur la ville pour que le projet retenu apporte un plus qualitatif et esthétique.

Réponse de Patrick Jarry : nous serons très attentifs à la beauté du projet architectural lors du choix final. C'est notre intérêt et celui de Racing Arena, que ce stade soit un symbole, un outil de communication fort alliant esthétique et fonctionnalité.

Réponse de Pascal Simonin : 27 équipes d'architectes, regroupant 8 nationalités, ont répondu à l'appel à candidatures. Les trois encore en lice sont de grandes signatures (lien : en savoir plus sur les trois architectes retenus). Le pouvoir politique sera bien sûr associé au choix définitif.

L'hôtel prévu en bord de promenade piétonne ne risque-t-il pas de gâcher la perspective sur la Grande Arche ? (David Morgant).

Réponse de Jérôme Treuttel : le projet d'aménagement actuel reprend les principes d'alignement et de hauteur du projet initial des Terrasses. L'hôtel prévu sera dimensionné à hauteur des immeubles à proximité, il ne gâchera donc pas la perspective des Terrasses vers la Grande Arche, il cachera seulement la façade de la dalle Valmy. Son souhait : que le bâtiment propose une zone de transparence qui permette une vue dégagée depuis la jetée Chemetov.

Quelle animation pour les Terrasses et autour de l'Arena ? Patrice Marchal, conseiller municipal socialiste, animateur du conseil de quartier Parc nord, s'affirme « areno-sceptique » face à cet ouvrage monumental qui comble une espèce de « dent creuse » dans la zone... Habitant le quartier, il affirme qu'il sera vigilant par rapport aux inconvénients créés par l'Arena dans la vie quotidienne des riverains. Il s'interroge sur l'animation qu'est censée apporter l'équipement : « Ce lieu excentré, pas si accessible depuis La Défense, peut vite devenir un nouveau lieu mort ».

Réponse de Gérard Perreau Bezouille : « Moi aussi je suis areno-sceptique ! ». Pour lui le scepticisme va de pair avec le sens des responsabilités, car il faut prendre le temps de soupeser le pour et le contre face à un nouveau projet. Il estime que l'Arena peut être une vraie locomotive pour l'animation des Terrasses, lieu dont la taille rend difficile l'animation.

Réponse Jérôme Treuttel : il existe un projet d'installation sur le parvis d'un équipement public ou équipement de loisir qui participera à l'animation du lieu (projet à l'étude).

La construction d'un tel équipement à côté de cimetières : est-ce autorisé, ne faut-il pas demander leur autorisation aux maires des villes concernées Neuilly et Puteaux ? demande un participant. On peut construire à côté des cimetières répond Patrick Jarry qui précise que c'est déjà le cas.

Pierre Creuzet, président du groupe Modem PRG au conseil municipal, comprend les inquiétudes des habitants côté nuisances, bruits, problèmes de circulation mais voit dans l'Arena une vraie opportunité pour la ville de s'ouvrir vers les 30 000 étudiants fréquentant l'université de Nanterre. Il insiste sur l'impact positif du projet côté insertion et emplois, sur le chantier et en période d'exploitation grâce à un travail en amont de la MEF. Les kiosques balisant la promenade de La Défense à l'Arena par exemple, pourront être tenus par des associations, offrir de la petite restauration et ainsi créer des emplois. Il demande que la majorité de la taxe sur les spectacles soit attribuée à l'animation du quartier des Terrasses.

Deux jeunes Nanterriens du quartier affirment leur soutien à ce projet, estimant que l'Arena peut être bénéfique pour la ville, devenir un symbole positif pour Nanterre et permettre aux jeunes de s'occuper le soir dans un mode de pratique culturelle privilégié par les jeunes.

Pour conclure, Gérard Perreau Bezouille rappelle la prochaine réunion publique, jeudi 16 décembre de 18 à 21 heures à la maison Daniel Féry.



# L'Arena 92 ? à Nanterre

## Place au débat...

Plusieurs réunions publiques se tiendront d'octobre à décembre 2010, dans le cadre d'une concertation sur le projet privé de l'Arena à Nanterre porté par le club du Racing Métro 92. Elles permettront aux habitants de donner leur avis sur le projet de construction, entre la Grande-Arche et les Terrasses, à l'emplacement actuel des terrains de sports des Bouvets, d'un ensemble multifonctionnel dédié au rugby, à des concerts et des événements culturels et de son intégration dans le projet urbain des Jardins de l'Arche.



[www.debat-arena-nanterre.fr](http://www.debat-arena-nanterre.fr)



## **Rencontre au Stade de France**

Samedi 11 décembre, une quinzaine de personnes (10 Nanterriens, un élu et des employés communaux) ont participé à la rencontre organisée à Saint-Denis avec les élus et les associations de riverains du Stade de France. Objectif : profiter du retour d'expérience des Dionysiens, échanger sur l'élément fédérateur que peut représenter pour la ville un tel équipement et sur les difficultés parfois rencontrées mais aussi sur les solutions trouvées pour améliorer la qualité de vie des riverains du stade.

Pour accueillir la délégation nanterrienne : Didier Paillard, maire de Saint-Denis, Stéphane Peu, vice-président de Plaine Commune et maire adjoint de Saint-Denis, et Christophe Girard adjoint au maire, le référent du quartier Stade de France-Porte de Paris. Des habitants participaient également à la rencontre : Roland Legros, président de l'Union des associations de riverains du Stade de France (lien vers ITW), Olivier Merlin de l'association des Riverains du Stade et Marie-France Spörri, du Comité Porte de Paris. La rencontre a eu lieu en présence de Gérard Perreau Bezouille, 1er adjoint au maire de Nanterre chargé des Finances et Achats, de la Ville-monde (international) et de la Vie urbaine, de François Nau, garant de la concertation pour la CNDP (Commission Nationale de Débat Public), et Pascal Simonin, de Racing Arena, promoteur et futur exploitant de l'Arena 92.

Pour commencer, Gérard Perreau Bezouille insiste sur l'importance de cette rencontre durant la période de concertation publique autour du projet Arena. Il en attend des éléments concrets qui, d'une part, aideront les riverains nanterriens à nourrir leur réflexion et, d'autre part, permettront à la municipalité de rédiger le protocole.

## **LA DEMARCHE DE SAINT-DENIS**

Le territoire où s'est implanté le Stade de France est situé dans la communauté d'agglomérations Saint-Denis Plaine Commune, qui regroupe 8 villes, et compte 340 000 habitants, 170 000 emplois, 60 000 étudiants. Autour du Stade de France se trouvent plusieurs immeubles d'habitation : les 212 logements du Gai Logis (très proches du stade et antérieurs à sa construction), une résidence de 500 logements proche du canal et

les Francs-Moisins de l'autre côté du canal. Environ 12 000 personnes demeurent donc à moins de 600 mètres du stade (chiffre proche du nombre de riverains de la future Arena à Nanterre).

Le quartier est desservi par deux lignes de RER, deux lignes de métro, un tramway (bientôt 3). Aujourd'hui le Stade de France est un élément très identifiant du paysage urbain, il représente le monument moderne de Saint-Denis, aussi célèbre ou presque que la basilique royale. Il a été construit sur des terrains de Gaz de France qui appartenaient à la ville de Paris. En échange de son implantation, affirme Stéphane Peu, la ville a exigé et obtenu beaucoup, en particulier deux gares RER et la couverture partielle de l'autoroute A1. Le stade lui-même a coûté un milliard de francs (environ 150 millions d'euros) mais la ville a obtenu trois fois plus en aménagements divers.

#### **La municipalité s'est mobilisée sur quatre questions principales au moment de l'arrivée du stade :**

-Le quartier du stade est devenu un quartier à part entière, avec des commerces et une vie en dehors des matchs et des manifestations. Le quartier a été classé en zone touristique, les commerces sont donc ouverts tous les jours. Pour l'Euro 2016, la municipalité souhaite renforcer la permanence des activités commerciales, en particulier la restauration.

-Ce nouveau quartier a été doté de liaisons urbaines très visibles avec le reste de la ville. Ainsi deux importantes cités HLM, les Francs-Moisins à Saint-Denis et les 4 000 à la Courneuve, ont été reliées au nouveau quartier et donc au Stade de France grâce à deux passerelles au-dessus du canal : la première est piétonne, la seconde -un pont tournant- est ouverte aux véhicules. Cela a facilité l'accès de tous à l'équipement et donc l'appropriation du stade par les habitants.

-Mille jeunes du territoire, en insertion ou salariés, ont participé au chantier dans tous les corps de métier. Parmi les sous-traitants, à compétence et prix égal, priorité a été donnée aux entreprises du bassin d'emploi, afin de favoriser l'emploi local et provoquer des retombées positives sur le tissu économique du territoire.

-Des visites du chantier ont été organisées pour tous les habitants, des enfants de maternelle aux foyers de personnes âgées : 10 000 Dionysiens, affirme M. Peu, sont venus visiter le Stade de France en période de chantier. Cela a permis, selon lui, que les habitants s'identifient au stade, qui est devenu alors un projet fédérateur pour la ville.

La municipalité de Saint-Denis a d'autre part créé une association de développement des activités de commerce autour du stade, qui se veut un espace de rencontre et de discussion entre les enseignes présentes sur le quartier, le stade et la ville et permet de faire que le stade ne soit pas un Ovni mais bien un

élément fédérateur du quartier. D'ailleurs il n'est pas rare que les jeunes de la cité proche des Francs-Moisins, inscrivent aujourd'hui sur leur CV à côté de leur adresse « quartier du Stade de France »...

## **THEMES EVOQUES AVEC LES ASSOCIATIONS DE RIVERAINS ET LES ELUS DE SAINT-DENIS**

### **Les retombées sur la vie économique et l'animation du quartier :**

Didier Paillard, maire de Saint-Denis souhaite que les spectateurs du Stade de France s'égaillent un peu plus dans la ville, s'y promènent, y consomment et surtout aient envie d'y revenir. Roland Legros indique que les événements n'ont pas tous les mêmes conséquences sur la vie et l'activité dans le quartier. Par exemple, les supporters de rugby, dont les matchs se jouent la plupart du temps l'après-midi, viennent souvent plus tôt pour déjeuner et restent parfois dîner en ville ou dans le quartier, ce qui est bon pour le commerce et l'animation de la zone. Les commerces, précise-t-il, sont toujours ouverts les week-ends quand il y a des événements au Stade de France. Christophe Girard adjoint au maire de Saint-Denis ajoute que ces mouvements de spectateurs dépendent également beaucoup de l'heure de l'événement et des conditions météo. Le public que les riverains rencontrent le plus est celui du rugby, qui vient de loin, en train et arrive donc avec beaucoup d'avance, s'installant dans les cafés et les restaurants de la ville. Les spectateurs repartent en revanche très vite le soir quand l'événement commence à 21 h.

Côtés commerces non sédentaires (type « baraques à frites et hot-dogs ») présents sur le trajet entre les gares de RER et le Stade de France, les élus de Saint-Denis précisent qu'il s'agit pour l'instant d'une délégation de service public, avec redevance payée à la ville mais ils disent réfléchir à confier cette délégation en partie au consortium Stade de France. La volonté de la municipalité étant de se concentrer sur l'accueil des spectateurs à la sortie des gares RER.

Pascal Simonin explique qu'à Nanterre, les kiosques jalonnant le cheminement entre le hub de La Défense et l'Arena seront « en dur » et donc permettront d'ancrer l'animation dans le quartier, même en dehors des événements.

### **Le stationnement :**

Le Stade de France est un stade urbain, il offre 6 000 places de parking seulement pour un total de 80 000 places. Priorité a donc été donnée aux transports en communs. Ces places de parking ne sont plus accessibles aujourd'hui aux spectateurs n'ayant pas réservé leur place de parking par avance, car cela créait beaucoup d'embouteillages.

A Nanterre, Pascal Simonin veut mettre en place des billets couplés spectacle-stationnement qui obligera les spectateurs à aller dans les parkings de La Défense.

Environ 75 % (en semaine, surtout pour le foot) à 95 % (le week-end, surtout pour le rugby) des spectateurs viennent au Stade de France en transports en commun.

La municipalité de Saint-Denis a testé la mise en place de billets couplés avec titres de transports en commun mais cela n'a pas pu être généralisé : cela ne peut être mis en place que lors des événements récurrents prévus longtemps à l'avance (ex : le championnat de France de rugby) mais pas pour des événements sportifs dont les participants sont connus au dernier moment (comme des finales de Coupe de France). Le procédé est assez lourd à mettre en place, car l'ensemble des vendeurs de place (Fnac, Carrefour, Ticketnet etc.) doivent y être associés.

Enfin, c'est le producteur qui est propriétaire de la billetterie, précise Pascal Simonin, il est donc difficile de le contraindre à adopter ce procédé compliqué à organiser. Qui ajoute, c'est aussi et d'abord une question de volonté.

Les plus gros problèmes de stationnement ont lieu lors des manifestations exceptionnelles de sports mécaniques comme le trophée Andros : de nombreux spectateurs viennent avec leur véhicule et il y a beaucoup de stationnement sauvage... Cela correspond à 2 ou 3 problèmes lourds seulement en dix ans estime Stéphane Peu.

Madame Spörri, riveraine du Stade de France, indique qu'il reste cependant des problèmes de stationnement anarchique dans le quartier.

Roland Legros ajoute que depuis quelques années, les gens n'hésitent plus à se garer à 1 kilomètre, 1km et demi du stade et finissent le trajet à pied, ce qui peut provoquer des problèmes de stationnement déplacé dans les quartiers voire les villes environnantes.

### **Le stationnement des cars de spectateurs / supporters :**

La question du stationnement des cars se pose pour 35 événements par an. Ces cars étaient garés à l'origine dans le quartier pendant toute la durée de l'événement, ce qui posait de gros problèmes de bruit et de pollution, surtout l'hiver, car les chauffeurs laissaient tourner le moteur pour le chauffage. Les riverains ont obtenu un parking à l'écart pour le stationnement des cars. A Nanterre, il est prévu que les cars stationnent dans la gare de bus de la Défense.

### **L'accès des riverains et de leurs invités lors des événements :**

En cas d'événement, le quartier est fermé le matin : les véhicules peuvent circuler mais pas stationner (risque d'enlèvement fourrière). C'est le moment le plus difficile à gérer car les affiches annonçant la tenue de

l'événement sont de format A4 et pas forcément vues par les riverains lorsqu'ils se garent la veille au soir dans les rues en bas de chez eux (lire à ce sujet l'interview de Roland Legros, président de l'Union des associations de riverains du Stade de France, lien).

Trois heures avant le début de l'événement, le quartier est bouclé, seuls les résidents munis d'un badge peuvent y pénétrer. Les riverains ont obtenu qu'un parking souterrain leur soit réservé pour garer leur deuxième voiture véhicules (avec badge) sans risquer l'enlèvement.

Les autobus passant par le périmètre de sécurité ne sont plus autorisés à circuler pendant ces trois heures avant l'événement.

Selon Pascal Simonin, de Racing Arena (promoteur et futur exploitant de l'Arena) à Nanterre, il n'y a pas pour le moment de lignes d'autobus passant par le futur périmètre de sécurité, limité à deux rues seulement (et seulement en cas de « grands événements » rassemblant plus de 20 000 spectateurs).

#### **L'accès des invités des riverains lors des événements :**

Cette question, qui préoccupe beaucoup les riverains nanterriens, n'a pas trouvé de réponse. Roland Legros répond par une boutade : quand on a des invités, on leur paie la fourrière... Il n'y a pas à Saint-Denis de solution satisfaisante explique Christophe Girard. Le procédé des cartons d'autorisation à fournir à ses invités pour un accès dans le quartier a été testé mais fonctionne très mal. Gérard Perreau Bezouille rappelle qu'à Nanterre, l'échelle n'est pas la même, l'Arena accueillant moitié moins de spectateurs que le Stade de France, des spectateurs qui seront dirigés vers les parkings de La Défense ; les deux parkings du quartier seront destinés dans la mesure du possible aux habitants du quartier et à leurs visiteurs.

#### **Périmètre de protection, périmètre de sécurité :**

A Saint-Denis, le maire a choisi à l'origine d'instaurer un « périmètre de protection », conçu pour permettre l'accès facile du quartier à ses habitants à tout moment, et d'une façon plus générale, le respect de la vie quotidienne des riverains. L'idée : comment faire pour ne pas provoquer trop de perturbations dans la vie du quartier et de ses habitants ?

Depuis septembre 2009, les événements sont gérés par la Préfecture de Police de Paris qui parle désormais de « périmètre de sécurité » surtout destiné à éviter le stationnement anarchique, mais qui ne prend pas en compte les problèmes de stationnement des riverains dans les autres rues du quartier.

A la demande d'un Nanterrien, Christophe Girard précise que le périmètre de sécurité, mis en place par un arrêté préfectoral, s'étend du stade jusqu'aux gares RER -soit environ 400 mètres de long sur 300 mètres de

large. Le maire de Saint-Denis précise que la municipalité et la Préfecture travaillent ensemble et dialoguent constamment. La municipalité participe à la Commission de sécurité du stade avant chaque événement.

Roland Legros ajoute que les riverains du Stade de France ont participé en 2009 aux 28 réunions en préfecture pour la préparation des grands événements et que cela permet une vraie écoute et prise en compte des demandes des riverains. Tous les lundis matins après événement, Roland Legros envoie à la Préfecture de Bobigny le rapport des riverains recensant problèmes et incidents notés. Madame Sporri indique qu'il existe quelques problèmes de dégradations de véhicules non immatriculés dans le 93.

Selon Pascal Simonin, on peut imaginer créer à Nanterre un « périmètre d'impact » pour protéger les riverains. Pour l'instant, le filtrage des véhicules est prévu seulement deux heures avant le début des événements –comme à Colombes (accès réservé aux résidents munis de badges). Il rappelle que le Racing Arena est en contact avec les gestionnaires de parking de La Défense où sont disponibles 7000 places de parking dans un rayon de 500 mètres autour du stade.

#### **Le bruit :**

Le Stade de France étant ouvert, certaines nuisances sonores sont spécifiques à l'équipement. Les riverains ont pu faire entendre leurs demandes, ils ont notamment obtenu une nette amélioration des nuisances sonores lors de la deuxième édition de « Unighted », avec David Guetta. Les horaires, en particulier, ont été réduits à leur demande, la seconde édition commençant à 23 heures au lieu de 22 et finissant à 5 heures du matin, au lieu de 6 heures (lire à ce sujet l'interview de Roland Legros, lien). Roland Legros précise qu'il arrive que certains producteurs de spectacles ne veuillent rien entendre des demandes des riverains...

A Nanterre, Pascal Simonin rappelle que le toit de l'Arena sera tout le temps fermé (sauf 36 heures par an pour du rugby). Le bruit émis ne pourra pas dépasser 45 db toit fermé (cf compte-rendu réunion publique du 25 novembre). Reste un problème à résoudre : celui du bruit de la foule sortant du stade. Selon Pascal Simonin, des mesures effectuées par le Racing Arena au Palais Omnisports de Paris Bercy ont montré un bruit équivalent à celui de la journée, pendant 30 à 40 minutes après la fin de l'événement.

#### **Le nettoyage :**

Au début, le nettoyage du quartier était effectué le lendemain de l'événement mais les riverains se plaignaient de l'état de saleté des rues à l'heure où ils emmenaient leurs enfants à l'école. Le nettoyage est désormais organisé en deux vagues. La première a lieu pendant l'événement lui-même : les spectateurs repartent vers le RER en traversant un quartier propre. La deuxième vague de nettoyage a lieu à la sortie, après les derniers

départs de spectateurs, vers une heure du matin. Ce qui peut poser des problèmes de nuisances sonores pour les riverains.

### **Les toilettes :**

Lire à ce sujet l'interview de Roland Legros (lien). Pour certains événements, les spectateurs viennent dès le matin (concert de Johnny Halliday) voire plusieurs jours avant (concert de Mylène Farmer). Se pose alors la question des toilettes autour du stade. Pascal Simonin estime qu'à Nanterre il pourrait être possible d'ouvrir l'Arena aux gens venus très tôt, ainsi le problème des toilettes sera réglé (car en nombre suffisant dans l'enceinte). D'autre part, des WC permanents seront installés sur le cheminement piétonnier, à l'intérieur des kiosques.

### **Questions diverses**

#### **L'aménagement de l'espace public autour du stade :**

L'espace public autour du Stade de France a été pensé au moment de sa construction, en même temps que lui. Aujourd'hui se pose la question de son évolution : la municipalité de Saint-Denis veut retenir les visiteurs et donc aménager des mails, des parcours permettant la promenade, conduisant vers le canal et vers le centre-ville.

#### **Le montage-démontage de la scène :**

A la demande d'un Nanterrien s'inquiétant des possibles troubles provoqués par les camions logistiques transportant le matériel de scène et la scène elle-même des concerts, Christophe Girard répond que l'ensemble des camions entrent à l'intérieur du stade, par un accès direct depuis l'A86 et ne créent donc pas de nuisances particulières dans le quartier.

#### **Le programme des événements : 35 événements par an de 80 000 à 90 000 spectateurs**

Il est connu 18 mois à l'avance par la municipalité et les associations de riverains. Christophe Girard reconnaît cependant un déficit d'information en direction des usagers : le riverain lambda, une personne passant dans le quartier, un client des enseignes installées près du Stade de France ne sont en général pas assez informés de la tenue d'un événement...

#### **Les places de compensation pour les riverains :**

Roland Legros précise que ces places sont certes importantes mais que l'essentiel réside surtout dans cette mémoire objective construite autour du stade jour après jour par les riverains. Pascal Simonin rappelle qu'il voudrait instaurer à Nanterre le procédé qu'il a mis en place à Saint-Denis : quand il reste des places avant un événement, elles sont données aux habitants du quartier.

## **LA DEMARCHE DES RIVERAINS DU STADE DE FRANCE**

Pour les riverains, motivés surtout à l'origine par la curiosité, les visites de chantier ont été essentielles, elles leur ont permis de s'approprier le projet. Elles ont permis aussi de fédérer les énergies pour, dès le départ, obtenir des résultats. Ainsi le chantier du Stade de France était l'un des plus propres : chaque camion qui sortait du chantier était lavé. La mobilisation s'est ensuite concentrée sur différents problèmes : le bruit, la lumière (par exemple que l'éclairage ne soit pas dirigé vers les immeubles d'habitation les plus proches), le stationnement des cars de supporters etc.

La ville de Saint-Denis et les riverains ont organisé dans l'enceinte du stade des événements gratuits destinés à la population locale comme l'opération « Cent tables de ping-pong » et le méchoui et pique-nique géant qui a rassemblé 1500 Dionysiens sur la pelouse du stade l'an passé.

Leurs conseils aux riverains de la future Arena : accrochez-vous à vos demandes, ce sera mobilisateur pour vous. Mais il est difficile d'anticiper des problèmes qui n'existent pas ! Et Nanterre anticipe beaucoup à ce stade.

### **Une 4ème réunion animée et festive**

Des stars du rugby (Lionel Nallet et Karim Ghezal) en séance d'autographes, un concours de Wii, un débat animé, un défilé de mode aux couleurs du Racing Métro plus une séance de livepainting... La 4ème réunion publique qui se tenait dans le cadre de la semaine de OUF (pour Offensive, Utile et festive) jeudi 16 décembre à la maison Daniel-Féry a tenu toutes ses promesses et a rassemblé environ 70 jeunes Nanterriens. Un jeune public attentif, aux questions très pertinentes.

Le débat, animé par Chloé Juhe du Mouv', rassemblait Patrick Jarry, maire de Nanterre, Gérard Perreau Bezouille, 1er adjoint au Maire délégué aux Finances-Achats, Sophie Donzel 2nde adjointe au Maire déléguée au Développement économique, Jérôme Dormoy directeur de la MEF (Maison de l'Emploi et de la Formation de Nanterre), Pascal Simonin, de Racing Arena (promoteur et futur exploitant de l'Arena), et François Nau, de la CNDP (Commission nationale de Débat Public) garant de la sincérité des débats. Thème de l'échange : sport, culture... et emploi ?

Le débat, ouvert comme de coutume, par le maire de Nanterre a débuté par une présentation générale du projet Arena (pour avoir tous les détails sur le projet, lire le compte-rendu de la 1ère réunion publique, [lien](#)). Pascal Simonin a particulièrement insisté sur les créations d'emploi attendues : 560 emplois sur le chantier pendant deux ans, une centaine d'emplois permanents pour faire fonctionner l'équipement et pour son entretien, de 800 à 1000 emplois temporaires minimum lors de chaque grand événement (25 par an), finissant par une programmation imaginaire pour 2015 qui a beaucoup séduit les jeunes : concerts de David Guetta et Lady Gaga, opération plage l'été, matchs du Top 14 mais aussi finale de la Coupe du monde de handball 2015 pour laquelle la France et l'Arena92 se sont déjà portées candidates !

Puis le débat s'engage, rythmé par quatre interviews réalisées par le service jeunesse auprès de jeunes Nanterriens, sur les questions de tarifs, nuisances sonores, créations d'emplois ou inquiétudes côté hausses de loyers (voir la vidéo, [lien](#))...

### **Les tarifs**

Y aura-t-il des tarifs préférentiels pour les Nanterriens, surtout pour les jeunes ? Pascal Simonin explique que la billetterie est louée en même temps que l'Arena aux producteurs de spectacles ou d'artistes et qu'il n'a pas

de marge de manœuvre de ce côté-là. Il s'engage en revanche à pratiquer des tarifs préférentiels pour tous les événements qu'il produira personnellement (plage, neige, certains concerts et spectacles, matchs de rugby) voire des gratuités s'il reste des places non vendues quelques jours avant. Patrick Jarry indique que la question de l'accès privilégié des Nanterriens à l'Arena, surtout pour les événements sportifs, sera inscrite comme de nombreux autres points dans le protocole en cours d'élaboration entre le Racing Arena et la ville de Nanterre. Un protocole fixant par écrit les engagements du promoteur vis-à-vis de la ville. Pour les concerts et événements culturels, la municipalité espère peser de tout son poids auprès des producteurs de spectacles pour obtenir des tarifs préférentiels, voire des invitations comme cela peut parfois se pratiquer à Saint-Denis.

### **-Le nom de l'équipe**

Si l'Arena s'installe à Nanterre, le Racing Métro s'appellera-t-il Racing Nanterre ? Pas tout à fait, répond Pascal Simonin qui précise : on dira le Racing à Nanterre. Mais le Racing est déjà 92, c'est-à-dire le club de rugby des Hauts-de-Seine.

### **-Foot ou pas foot ?**

Réponse de Pascal Simonin : il y aura peut-être quelques matchs de foot de gala, mais pas plus, et l'Arena n'accueillera pas de matchs de l'Euro 2016. Il est impossible d'avoir une pelouse synthétique qui puisse servir à la fois au rugby et au foot. Le stade sera celui de l'équipe du Racing Métro, sa pelouse répondra donc aux impératifs techniques du rugby.

### **-La durée de construction du stade**

Le chantier durera de 26 à 30 mois répond Pascal Simonin

### **-L'avenir de l'équipe de rugby de Puteaux qui joue actuellement aux Bouvets**

Un nouveau stade sera construit pour elle, sur l'île de Puteaux.

### **Un surcroît de présence policière ?**

Que se passera-t-il quand il y aura des renforts de police dans la ville autour de l'Arena alors que la police est mal acceptée par les jeunes de Nanterre ? Réponse de Patrick Jarry : ce n'est pas la même chose quand la police empêche des jeunes de manifester en les bloquant devant le lycée Joliot-Curie ou quand elle assure la sécurité des spectateurs autour de l'Arena en régulant la circulation automobile. Nanterre et Saint-Denis sont deux villes semblables et il n'y a jamais eu d'incidents notables entre jeunes et policiers à Saint-Denis. Il y

aura forcément une concertation entre la municipalité, le préfet et la police pour coordonner l'action policière qui se concentrera autour de la circulation et du stationnement.

### **Quelle place pour les projets des jeunes Nanterriens à l'intérieur de l'Arena ?**

De nombreuses salles, de toutes les tailles, salons, loges et même salle polyvalente (jusque 1000 personnes) seront disponibles pour toutes sortes de projets (journées d'information des clubs sportifs, opérations « portes ouvertes » etc.) explique Pascal Simonin, on étudiera toute possibilité pour s'adapter au mieux et nous sommes prêts à travailler avec le service jeunesse de la ville. Gérard Perreau Bezouille complète : depuis quelques mois, un comité technique se réunit tous les 15 jours en mairie pour travailler sur le protocole, le service jeunesse est associé à ce travail, comme les autres services municipaux. Patrick Jarry ajoute que les jeunes Nanterriens auront également toute leur place autour de l'Arena, dans l'animation du parvis qui entourera l'enceinte.

### **Référendum**

Si les Nanterriens se déclaraient en majorité contre le projet, quelle serait la décision de la ville ? Patrick Jarry rappelle qu'il n'est pas opposé à l'idée d'organiser un référendum si cela est souhaitable afin de consulter les Nanterriens et précise que si la population de Nanterre est vraiment contre, l'Arena ne se fera pas.

### **Nuisances**

Galères de RER, nuisances sonores et hausses de loyer : voici les trois principales inquiétudes des jeunes autour du projet Arena.

**Concernant les transports en commun**, Patrick Jarry renvoie vers les études de flux réalisées par le RATP ([lien](#)) et explique que d'après cette étude 45% seulement des gens travaillant à La Défense y viennent en RER, les autres prenant métro, bus ou tramway –comme le feront les spectateurs de l'Arena. D'autre part les flux de voyageurs vers l'Arena auront lieu à contre-courant des grands mouvements journaliers ou hebdomadaires : le soir quand La Défense se vide de ses employés et le week-end, alors que la zone est déserte.

**Côté nuisances sonores**, Pascal Simonin explique qu'un concert représente à peu près 100 db à l'intérieur de l'enceinte. Les équipes d'architectes travaillent à un affaiblissement acoustique de 55 db. Le bruit résiduel à l'extérieur de l'Arena en fonctionnement ne devrait donc pas dépasser 45 db, ce qui correspond au bruit ambiant habituel dans le quartier. Enfin, d'après des mesures réalisées au Palais Omnisports de Paris Bercy,

le bruit de la foule la nuit à la sortie des spectacles correspond au bruit habituel de journée, un problème qui reste à résoudre mais qui ne devrait pas durer plus d'une demi-heure. L'arrivée des spectateurs, avant l'événement, est quant à elle plus étalée dans le temps et donc moins problématique.

Côté loyers, un jeune exprime la crainte générale de la salle : que l'Arena provoque une hausse importante des loyers, l'arrivée de familles riches à Nanterre et l'impossibilité de rester pour les jeunes Nanterriens. Patrick Jarry répond que ce problème, bien connu à Nanterre où les loyers ont longtemps été très bas, n'a rien à voir avec l'arrivée ou non de l'Arena. 54% des logements à Nanterre sont des logements sociaux, et il fera tout pour que les jeunes, les ouvriers, les employés et leurs familles puissent continuer à habiter la ville. Les loyers des logements sociaux dépendent de divers critères dont les coûts de construction et les subventions obtenues. Or les subventions de l'Etat sont en forte baisse. Quant aux hausses dans le parc privé, elles dépendent de la logique spéculative sur laquelle la ville n'a pas de moyen d'action. Patrick Jarry précise que pour lui, il vaut mieux construire sur ce site une salle de spectacles qu'un bâtiment banal, une ville intéressante et agréable à vivre selon lui ne regroupant pas seulement logements et emplois mais aussi commerces, lieux de loisirs et de culture. L'Arena pourra également accueillir des matchs de gala de l'équipe de basket nanterrienne, par exemple contre Paris-Levallois. Un tel projet, ajoute-t-il, n'a jamais que des avantages mais il pense que les avantages pour Nanterre seront quand même nombreux.

### **L'intervention de Sophie Donzel**

La seconde adjointe au maire, membre du groupe socialiste au conseil municipal intervient sur trois points.

Elle insiste sur le problème des hausses de loyer possibles. Même si la ville de Nanterre a une action très volontariste dans ce domaine, l'arrivée de l'Arena risque d'augmenter la tendance actuelle de hausse de loyers à Nanterre.

Côté tarifs, elle souligne la forte attente des jeunes, surtout pour les concerts et s'étonne qu'il ne soit pas possible pour le Racing Arena d'imposer une politique tarifaire auprès des « tourneurs » si une telle salle est aussi attendue en France. Pascal Simonin affirme alors qu'il se battra pour l'obtenir.

Sur le nom enfin, elle souligne la fierté pour ces jeunes d'être Nanterriens et regrette que la ville de Nanterre soit peu citée dans le clip vidéo de présentation du projet. Nanterre est citée trois fois répond Pascal Simonin, pas assez selon les jeunes dans la salle. Gérard Perreau Bezouille rappelle qu'aujourd'hui tout le monde sait que le Stade de France est à Saint-Denis même si l'équipement ne porte pas le nom de la ville. Le stade est devenu un symbole de la ville, au même titre que la basilique. Patrick Jarry renchérit : la municipalité va veiller

à ce que l'Arena soit bien identifiée à Nanterre, y compris en intervenant auprès des journalistes ; cela fait 50 ans que Nanterre cherche à exister face à La Défense, nous n'allons pas nous laisser vampiriser, l'Arena au contraire peut nous aider sur ce plan.

### **Les créations d'emploi**

Sophie Donzel revient sur les chiffres avancés par Pascal Simonin lors de sa présentation. Pour elle seulement une cinquantaine de « vrais » emplois, pérennes, seront créés : ceux liés au fonctionnement de l'équipement. Les emplois créés lors des événements sont temporaires, ce gisement d'emploi réel reste donc précaire, une vraie difficulté selon elle pour les jeunes déjà abonnés aux CDD. Pascal Simonin confirme, lui, le chiffre d'une centaine d'emplois pérennes pour l'exploitation et l'entretien de l'Arena. Poursuivant sur les emplois temporaires : « on fait des fleuves grâce à des gouttes d'eau », le Racing Arena ne peut résoudre à lui seul tous les problèmes liés à l'emploi. Un petit boulot peut mettre le pied à l'étrier et donner de l'assurance aux jeunes.

Sophie Donzel demande si ces emplois créés par l'Arena pourront bénéficier d'abord aux Nanterriens et si cela peut être inscrit dans une convention avec le Racing Arena, avec obligation de résultats et comité de suivi annuel. Pascal Simonin s'engage sur la convention.

Jérôme Dormoy confirme qu'une rencontre a déjà eu lieu entre la MEF, la ville de Nanterre et le Racing Arena. La MEF demande :

- que des clauses d'insertion soient inscrites pour le gros œuvre et les sous-traitants lors du chantier de l'Arena mais aussi plus tard, en période d'exploitation (emplois temporaires mais aussi permanents, comme la restauration, l'entretien de la pelouse synthétique etc.). Il rappelle le savoir-faire de la ville en matière d'insertion, rappelant que depuis 2007 Nanterre est passée de 2 000 heures à 60 000 heures d'insertion par an.
- que toutes les offres d'emploi créées autour de l'Arena soient déposées obligatoirement à la MEF. Il rappelle qu'habituellement 30% seulement des offres d'emploi sont connues au niveau local. Cette visibilité permettra d'informer les demandeurs d'emploi nanterriens mais aussi de les former, de les qualifier pour occuper les emplois créés. (Plus de détails sur les demandes de la MEF, dans l'interview de Jérôme Dormoy, déjà en ligne, lien) :

Pascal Simonin s'engage à recruter, à compétences égales, les demandeurs d'emploi nanterriens, comme il l'a fait à Saint-Denis ; selon lui, un salarié qui vit près de son lieu de travail a moins de temps de transport, une meilleure qualité de vie et que c'est aussi comme cela que les Nanterriens s'approprièrent leur stade, comme les Dionysiens l'ont fait avec le Stade de France.

Un jeune, Dionysien d'origine travaillant depuis 6 ans à Nanterre, apporte alors son témoignage : « J'ai travaillé au Stade de France, beaucoup de mes copains aussi, les employés de sécurité autour du stade viennent tous du quartier, de la cité des Francs-Moisins qui ressemble à Pablo Picasso et ça se passe bien. Les hôtes d'accueil sont aussi toutes de Saint-Denis, au début le lycée des Francs-Moisins a même créé un CFA (Centre de Formation des Apprentis) et un BEP autour des métiers de l'événementiel. Tous les jeunes sportifs de la ville ont joué en lever de rideaux dans le stade, certains musiciens aussi et ça a été un sacré tremplin pour eux. Alors oui, il y a des points négatifs mais ils sont moins importants que les points positifs ! »

Pour conclure, Gérard Perreau Bezouille appelle les jeunes à continuer le débat sur le site dédié et précise que les jeunes de Nanterre doivent participer au comité de suivi qui évaluera si les engagements pris par le Racing Arena sont bien tenus. Patrick Jarry ajoute : la ville de Nanterre n'acceptera pas l'Arena s'il n'y a pas d'accord écrit sur l'emploi.



## **GROUPE COMMUNISTES ET INITIATIVE CITOYENNE**

### **« Une opportunité pour Nanterre » par Marie-Claude Garel**

Le projet de stade Arena est entièrement privé, ce qui le distingue résolument des nombreux projets de stade actuellement à l'étude ou en cours de construction à Lille, Lyon ou Nancy. Néanmoins, parce qu'il suscite inquiétudes et espoirs et parce qu'il ne peut se faire sans l'aval de la ville de Nanterre, une large consultation est nécessaire.

Le volume sonore engendré par les matchs ou les concerts qui se tiendront dans l'Arena restera-t-il à un niveau acceptable pour les riverains ? Les installations actuelles dans ce quartier pourront-elles supporter des flux aussi importants ?

Les associations sportives ou culturelles de Nanterre pourront-elles bénéficier de ce nouvel équipement ? Voilà autant de questions qui vont bien sûr se poser au moment de la consultation. Il est impossible pour l'instant d'y répondre de façon catégorique mais les exemples de stade du même type installés à Amsterdam ou à Cardiff incitent plutôt à l'optimisme. Il est certain, en revanche, que la construction de ce stade doit s'accompagner de nouveaux aménagements, comme, par exemple, le doublement de la RD 914, pour faciliter les déplacements autour.

Le simple fait de poser ces questions montre que cette nouvelle construction va profondément modifier ce secteur situé entre La Défense, les Terrasses et les Groues. Ce lieu n'avait jusqu'à présent pas bénéficié d'une attention suffisante avec ses deux cimetières, ses nœuds ferroviaires et routiers. Un projet de cette ampleur ne peut que lui être bénéfique en accélérant le développement du quartier et en le rendant plus vivant. Il peut apporter un supplément d'âme à ce secteur, austère et minéral, qui en a particulièrement besoin.

Les retombées économiques seraient également importantes avec de nombreux emplois créés directement ou indirectement grâce à l'Arena. Mais surtout, en abritant un stade et une salle de spectacle d'importance nationale, Nanterre pourrait, comme ce fut le cas pour Saint-Denis, bénéficier d'un rayonnement accru.

Pour que ces espoirs se concrétisent, que les avantages l'emportent sur les nuisances, il est essentiel que toutes les questions soient prises en compte, que le projet soit élaboré en tenant compte des avis et des interrogations de chacun.

## **GROUPE SOCIALISTE**

**« Pourquoi nous ne voulons pas de ce stade-là, à cet endroit-là, dans ces conditions-là ! » par Patrice Marchal**

Le 29 juin 2010, le groupe socialiste a voté contre la déclaration d'intérêt général du projet de stade Arena 92, véritable chèque en blanc pour les promoteurs privés de ce projet. Pourquoi ?

L'Arena posera la première pierre de l'extension de La Défense sur Nanterre.

Tous les groupes de la majorité municipale, sauf le groupe CIC\*, ont refusé de cautionner l'installation d'un stade de 30 à 40 000 spectateurs dans le quartier du Parc Nord, sans étude d'impact préalable, suivie d'une réelle concertation.

Cette manière de conduire de façon autoritaire l'aménagement de Nanterre est contraire à notre démarche pour un projet de ville maîtrisé et partagé. Fallait-il que ce projet de stade s'installe aux portes de la Défense ? Tout porte à croire que l'Arena sera à l'avant-garde de l'extension de la Défense : comment éviter ensuite la tour prévue sur les serres de Neuilly ? Comment empêcher une densification massive des Groupes ?

Cette manière de conduire l'aménagement de la ville est contradiction avec le projet municipal. Nos priorités doivent demeurer le bien-être des habitants, les réponses aux besoins essentiels tels que se loger à prix abordable et accéder aux équipements indispensables. Derrière la publicité avantageuse qui lui est faite, le projet Arena donne un chèque en blanc à des promoteurs privés. Les nuisances sonores et de circulation sont minimisées, alors qu'elles seront importantes pour les riverains. Il y a beaucoup d'interrogations dans la population, et peu de réponses !

Avec l'Arena, Nanterre entre aussi dans « les années fric ». En 1992, Jacqueline Fraysse préférait des logements à un équipement de prestige comme le Stade De France. Les temps ont bien changé et nous ne cautionnons pas ce tournant. Nous nous opposerons à un projet qui tourne le dos à l'intérêt général, et ne correspond pas à la ville solidaire, démocratique et écologique que nous voulons.

\*Communistes et initiative citoyenne

## GRUPE EUROPE ECOLOGIE/LES VERTS

### Non à l'Arena!

Depuis que nous avons eu connaissance de la construction d'une enceinte de 32 000 à 40 000 places à l'entrée de Nanterre, nous avons toujours exprimé des doutes sur ce projet et nous avons toujours mis en avant la nécessité de prendre en compte l'avis de la population.

Ce bâtiment sera-t-il dédié au sport et accessible à tous ?

Les matchs de rugby n'occuperont que 18 journées, les 225 autres événements prévus seront des concerts, des congrès d'entreprise et des rencontres sportives de démonstration. Rien n'est prévu pour la pratique du sport amateur ou pour les jeunes de Nanterre. Il faut noter que le Grand stade, le modèle à suivre, ne porte aucun intérêt pour les jeunes « footeux » de Saint-Denis.

Permettra-t-il d'humaniser le quartier ?

Difficile avec les 30 000 m<sup>2</sup> de bureaux qui accompagnent l'Arena 92 et ses 32 mètres de hauteur minimale. Toutes les initiatives pour créer un esprit de quartier à La Défense échouent. C'est un lieu de passage afin de travailler ou de consommer. L'actuel stade des Bouvets n'est pas une œuvre architecturale mais il permet une certaine « aération » dans la densité immobilière alentour, qu'il est dommage de supprimer.

Pourra-t-il apporter un emploi pour des Nanterriens ?

Le temps de la construction, on peut espérer que des Nanterriens puissent y travailler. En fonctionnement, il s'agira avant tout d'emplois précaires comme à Disneyland. Mais même si c'est bon à prendre pour des jeunes Nanterriens en galère, ils ne seront pas les seuls à postuler dans cette période d'offres de boulots déqualifiés et sous-payés.

Sera-t-il source de nuisances ?

Les fans de l'Arena 92 mettent en avant l'aspect environnemental du bâtiment et minimisent les nuisances qu'il va créer : bruit, accès au quartier, stationnement des semi-remorques techniques et nettoyage de la voirie. Comme la notion d'intérêt général de ce projet est illusoire puisqu'il privilégie des intérêts privés, il revient donc aux Nanterriens de statuer sur ce projet et cela sous la forme d'un référendum d'initiative locale. Cet exercice de démocratie sera une première en France et donnera une autre image de notre ville.

Contactez-nous sur <http://vertsnanterre.fr>

## GROUPE DU MOUVEMENT REPUBLICAIN ET CITOYEN

**Par André Cassou**

Pour avoir défendu en 1992 le projet de Grand Stade à Nanterre avec Michel Sapin, je n'ai aucun à priori sur le projet Arena. Quand on mesure ce que le Grand Stade a apporté à Saint-Denis on peut imaginer ce qu'il en aurait résulté pour Nanterre. Nombre des difficultés auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés seraient derrière nous et toute la problématique de l'aménagement de notre ville en aurait été modifiée.

Nous sommes par contre plus réservés sur les caractéristiques d'intérêt général du projet. Il s'agit avant tout d'un projet privé commercial dont il est attendu un retour sur investissement, un profit !

Cela ne rend pas pour autant le projet inintéressant pour Nanterre.

Par ailleurs, il faut aussi examiner les conséquences de ce projet sur l'avenir du site. Cette cathédrale sportive se situera très rapidement en plein cœur du nouveau quartier Nanterre La Défense. Elle le structurera.

Le stade Arena constituera un formidable accélérateur de l'aménagement des Groues. Les enjeux et les impacts de ce complexe sportif et de sa tour de bureaux sur le milieu urbain seront particulièrement structurants.

Nous n'avons pas d'hostilité de principe au projet Arena mais une grande vigilance et nous lui déniions tout caractère d'intérêt général.

Une volonté aussi que le débat public qui s'engage se fasse avec la population et pourquoi pas entre nous, cartes sur table, en faisant le choix d'un débat sérieux qui parte de cette évidence : le complexe Arena, là où il est situé ne constituera pas un projet en soi indépendamment de son environnement.

Cela pose donc, d'ores et déjà, la nécessité pour nous de préciser sans tarder nos orientations notamment sur les Groues dans le cadre d'une approche globale de l'aménagement du secteur. Comment peut-on évoquer le projet Arena et sa tour de 30 000m<sup>2</sup> en passant sous silence un autre projet de bureaux en toute proximité, projet de plus de 100 000 m<sup>2</sup> !

Nous souhaitons que les conditions soient réunies pour permettre aux Nanterriens de participer à ce débat en pleine conscience des enjeux. Avec le projet Arena, c'est l'aménagement des Groues qui s'engage et c'est un nouveau lien avec La Défense qui se met en place. Avec le lancement du projet Arena, c'est la 1ère pierre du quartier de Nanterre La Défense que nous posons. Voilà comment nous présenterons ces enjeux aux habitants.

## **LISTE "MIEUX VIVRE A NANTERRE AU COEUR DE NOS QUARTIERS"**

### **« Le Stade Arena, une chance historique pour Nanterre » par Pierre Creuzet**

Lors des élections municipales, notre liste « Mieux vivre à Nanterre » avait porté le projet d'un grand stade, qui puisse accueillir à la fois des évènements sportifs et culturels. Aujourd'hui, le projet d'un stade multifonctionnel se concrétise.

Après de nombreuses discussions avec nombre d'entre vous, nous avons décidé de voter favorablement à la délibération proposée en conseil municipal le 29 juin dernier.

Le choix du lieu, au pied de la Grande Arche et à la porte de nos Terrasses, est une opportunité immense pour faire vivre ce secteur, qui est aujourd'hui sans vie le soir et le week-end. Nous aurons enfin la possibilité de faire de ce lieu un espace humain, connu à l'échelle régionale pour son animation. Les Terrasses deviendront alors un lieu de vie et d'échange pour tous. Ce stade est également une chance pour ouvrir l'Université – 35 000 étudiants - sur la ville.

Ce projet doit être l'occasion de lancer dès maintenant une grande concertation, dans le quartier du Parc et au-delà, pour définir l'avenir des quartiers qui entourent ce nouvel équipement. Nous devons prendre en compte tous les problèmes de nuisances qu'il pourrait engendrer du fait de sa grande capacité d'accueil. C'est d'ailleurs pour prévenir de ces conséquences que notre groupe a obtenu la création d'une commission municipale de suivi et de promotion du projet sur la ville. Cette commission devra s'efforcer de limiter les impacts négatifs de l'implantation de ce stade dans les quartiers avoisinants en établissant un cahier des charges strict et réaliste. C'est à cette condition que nous voterons favorablement la modification du plan local d'urbanisme (nécessaire pour permettre la construction du stade). Pour recueillir vos suggestions et faire part de vos préoccupations, notre répondeur est à votre disposition : 09 50 44 50 40 (prix d'un appel local) ou bien par mél : [stade@mieuxvivreananterre.fr](mailto:stade@mieuxvivreananterre.fr). Cette adresse email est protégée contre les robots des spammeurs, vous devez activer Javascript pour la voir. <http://www.mieuxvivreananterre.fr>

## **LISTE "NANTERRE POPULAIRE"**

### **« Un complexe sportif et culturel au bénéfice de tous les Nanterriens » par Frédéric Lefret**

Voilà plus de deux ans que le club Racing Métro souhaite construire une Arena (complexe sportif, culturel, économique et commercial) sur un terrain proche de La Défense, des transports en commun et s'intégrant le mieux possible en ville.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une Opération d'Intérêt National (OIN) pourtant tant combattue par la mairie depuis 2009, en y consacrant plus de 800 000 euros de communication, soit l'équivalent d'une année de subventions aux associations sociales Nanterriennes.

C'est aussi un projet soutenu par le conseil général qui investira dans ce quartier pour faciliter les déplacements routiers et pédestres.

C'est surtout un vrai projet de vie pour le quartier Parc Nord qui sera ainsi relié avec La Défense comme le groupe Nanterre Populaire le demande depuis plus de deux années.

Cette Arena, c'est pour Nanterre, des bénéfices économiques pour les commerçants et les artisans mais aussi de l'emploi pérenne pour les nombreux chômeurs de notre ville.

Cette opportunité fera de Nanterre un poumon sportif et culturel pour le département des Hauts-de-Seine et la région Ile-de-France.

Pourtant, il faut être attentif et s'assurer du bien-être et de la tranquillité des riverains, du respect de l'environnement, notamment immédiat, et de l'accès facilité pour les associations sportives et culturelles nanterriennes.

Comme pour tout projet stratégique à Nanterre le groupe Nanterre Populaire souhaite que chacun puisse s'exprimer durant cette concertation.

Alors riverains, habitants, acteurs associatifs et économiques de Nanterre, vous avez la parole !

## RACING ARENA

Monsieur Michel GAILLARD  
Président  
Commission Particulière du Débat  
Public sur le prolongement du RER E  
Tour Pacific  
11, cours Valmy  
92977 PARIS LA DEFENSE 7

Antony le 30 novembre 2010

Monsieur le Président,

RACING ARENA, filiale à 100% du groupe OVALTO INVESTISSEMENT, est le maître d'ouvrage du projet ARENA 92.

En partenariat avec l'EPADESA, aménageur du secteur de La Défense et la mairie de Nanterre, RACING ARENA souhaite construire le stade multimodal le plus moderne d'Europe sur les terrains des Bouvets situés entre les cimetières de Neuilly et de Puteaux et les terrasses de l'Arche. Il sera construit à 600 m de l'Arche de La Défense.

OVALTO INVESTISSEMENT est propriétaire du RACING-METRO92, club de rugby professionnel évoluant dans le TOP 14, le championnat de France de Rugby. L'Arena 92 sera donc d'abord la nouvelle maison de ce club historique. Ce sera aussi un complexe sportif et culturel destiné à accueillir de l'opéra, des concerts, des spectacles...

Cette Arena aura une capacité variable de 32.000 places assises en configuration Rugby et de 40.000 places en version concert. Grâce à sa modularité, elle pourra également accueillir des événements de 5 à 15.000 personnes. L'équipement sera doté des dernières technologies en matière de communication et d'une toiture amovible qui assurera le risque météo aux artistes souhaitant s'y produire tout en garantissant une qualité acoustique de tout premier ordre.

Ce sera enfin un lieu de vie, avec des bureaux, des boutiques, des restaurants...

Le calendrier prévisionnel de construction d'ARENA 92 est le suivant :

- Choix du projet architectural : février 2011
- Première pierre : début 2012
- Ouverture : premier trimestre 2014

Dans le cadre de ce projet, RACING ARENA et l'EPADESA ont saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Dans son avis du 2 juin 2010, la CNDP a décidé que le projet ARENA 92 ne ferait pas l'objet d'un débat public. Elle a simplement recommandé la mise en place d'une concertation dont les modalités se trouvent dans l'extrait d'avis reproduit ci-dessous :

« Considérant que ses enjeux et impacts sur le milieu urbain sont particulièrement importants et que la desserte du site doit faire l'objet d'une concertation coordonnée avec les débats publics sur les projets de réseaux de transport public du Grand Paris, d'Arc Express et d'Eole, elle recommande à la société OVALTO investissement et à l'Établissement public d'aménagement Seine Arche d'ouvrir une concertation selon les modalités suivantes :

- elle sera menée sous l'égide d'une personnalité indépendante, que la Commission nationale désignera et qui, en veillant au bon déroulement de la concertation, à la qualité et à la sincérité des informations diffusées et en favorisant l'expression du public, en sera le garant,
- elle fera une large place à l'information, par une publicité élargie, et à l'expression de la population, notamment à l'occasion de réunions publiques,

RACING ARENA  
SAS AU CAPITAL DE 5 000 000 €  
13, AVENUE LEBRUN  
92188 ANTONY CEDEX  
TÉL : 01 55 52 54 57 – FAX : 01 55 52 58 47  
SIRET : 524 880 433 RCS NANTERRE

- elle portera également sur la desserte du stade en liaison avec les débats publics sur les projets de réseaux de transport public du Grand Paris, d'Arc Express et d'Eole et sur les modalités de concertation après enquête publique et durant le chantier,
- elle fera l'objet d'un compte-rendu à la Commission nationale. »

Il faut tout d'abord noter que RACING ARENA a été représentée à toutes les réunions publiques sur le secteur de Nanterre- La Défense concernant ce débat public :

- Le 14 octobre, au Centre Coeur La Défense. Sur le thème de « Un nouveau RER à La Défense. Quel intérêt pour ceux qui habitent et travaillent à La Défense ? Quelles évolutions du quartier d'affaire ? »
- Le 18 novembre à l'Espace Grande Arche de La Défense. Sur le thème de « RER E, Arc Express, boucle du Grand Paris à La Défense : quelques gares ? Quels échanges et quelles correspondances ? »
- Le 22 novembre à l'Espace Chevreul à Nanterre sur le thème « Le RER E prolongé et les projets d'urbanisme à Nanterre ».

Par ailleurs, Franck Boucher, représentant de Racing-Aréna, accompagné du garant de la concertation de la CNDP, M. François Nau et de représentants de l'EPADESA, en particulier M. Alexandre Vilatte, a rencontré le responsable du projet EOLE chez RFF afin de discuter de l'impact du projet ARENA 92 sur le projet EOLE.

C'est dans ce contexte que la société RACING ARENA souhaite apporter une contribution positive au débat public sur le prolongement du RER E à l'ouest parisien par l'intermédiaire de ce cahier d'acteur.

Un site qui s'imposait naturellement par la qualité de sa desserte.

Outre la disponibilité du foncier, trois raisons essentielles ont poussé Racing Arena à choisir le site des Bouvets pour y implanter ce stade ultra moderne.

1. Un site très bien doté en transport en commun dont on peut encore améliorer la desserte

80% des visiteurs attendus se rendront à l'Aréna 92 en transports en commun. La qualité de ces derniers est donc une condition importante à ce projet. Le site de La Défense – Seine Arche est excessivement bien desservi par un réseau routier fort (A 14 + D914) et en matière de transport en commun (RER A, Transilien SNCF, Métro, Tramway T2, nombreuses lignes de Bus).

Cette excellente desserte en transports en commun sera complétée nous l'espérons par l'arrivée d'une gare EOLE à proximité, par les projets Arc Express / Grand Paris, et par celui d'une liaison TGV. Il faut rappeler que ces projets n'étaient pas connus à l'origine des faisabilités.

2. Un fonctionnement à contre-courant des horaires de saturation des transports en commun à La Défense qui ne conditionne pas l'ouverture d'ARENA 92 à la prolongation d'EOLE.

Le projet ARENA 92 vient enrichir l'offre d'infrastructures sportives et culturelles sur le territoire (dans un secteur doté d'une population très demandeuse). Il va diversifier les activités du secteur en devenant un pôle majeur d'animation (petits commerces, loisirs, restauration, etc.). Il va surtout donner une autre dimension à un quartier grâce à des horaires de fonctionnement à contre-courant de ceux de La Défense, essentiellement le week-end et en soirée. Grâce à ce fonctionnement décalé, ARENA 92 ne vient pas ajouter des passagers aux heures de pointes dans les transports en commun souvent saturés du secteur.

C'est la raison pour laquelle, même si RACING ARENA souhaite ardemment l'implantation d'infrastructures supplémentaires de transport en commun (comme EOLE en 2020) dans le secteur, l'implantation de ces dernières ne conditionne pas le fonctionnement du stade en 2014.

3. Une gestion assez aisée des flux dont il faudra conserver la qualité lors de l'implantation d'une nouvelle gare EOLE sur le secteur de LA FOLIE.

Comme nous l'avons déjà évoqué (cf. : étude de la RATP), il n'y aura pas de congestion de la zone Seine-Arche

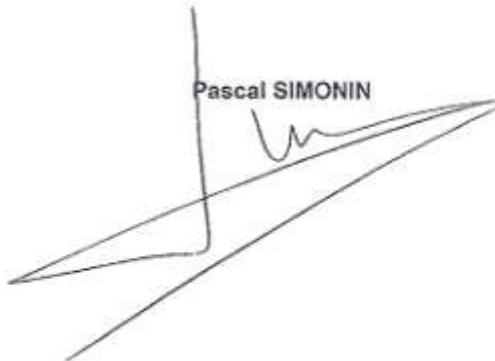
RACING ARENA  
SAS AU CAPITAL DE 5 000 000 €  
13, AVENUE LEBRUN  
92188 ANTONY CEDEX  
TEL : 01 55 52 54 57 – FAX : 01 55 52 58 47  
SIRET : 524 889 433 RCS NANTERRE

grâce à un rythme majoritairement 'en décalé' par rapport aux heures de pointe en semaine et par rapport aux week-ends. La proximité des gares de transports en commun La Défense et Nanterre Préfecture et l'offre de transports assurent des flux piétons sur une zone limitée (moins de 700m entre chaque gare et le stade) ainsi qu'une dispersion rapide. La capacité de stationnement à proximité est suffisante (capacité libre 6000 places) en particulier sur le secteur de La Défense vers laquelle seront orientés les spectateurs souhaitant se rendre en voiture à l'ARENA. La politique active de lutte contre le stationnement sauvage et l'incitation à l'utilisation de ces parkings existants via des offres commerciales dirigera naturellement le flux vers cette zone.

Pour cette raison, en cas d'implantation d'une nouvelle gare EOLE sur le site de LA FOLIE à Nanterre, RACING ARENA souhaitera que la sortie Piéton la plus proche du stade et donc de la RD 914 soit organisée de manière adéquate les jours de grande manifestation (+20.000 spectateurs) pour inciter les visiteurs à ne pas traverser la RD 914, réservée au flux routiers, mais à se rendre par les terrasses de l'Arche jusqu'à l'ARENA. Pour des raisons évidentes de sécurité, une attention particulière doit être portée à éviter tout croisement de flux piétons et voitures lors des événements de plus de 20.000 spectateurs.

En conclusion, c'est avec beaucoup d'intérêt que RACING ARENA voit se prolonger le RER E vers l'Ouest parisien. Cela contribuera à valoriser la zone, à la décongestionner aux heures de pointe, et à relier le secteur Seine-Arche à de nouvelles zones d'habitation. Nous y sommes donc très favorables. RACING ARENA s'inquiète simplement des croisements de flux piétons et routiers lors des grandes manifestations depuis la gare de Nanterre La Folie. RACING ARENA demande donc une attention toute particulière à cette question.

Pascal SIMONIN



# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

#### Arrêté du 26 août 2010 relatif à la reconnaissance d'intérêt général des enceintes sportives

NOR : SASV1022524A

La ministre de la santé et des sports,

Vu la loi n° 2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques, et notamment son article 28 ;

Vu le code du sport, et notamment ses articles L. 131-14 et L. 132-1 ;

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de Nanterre du 29 juin 2010 ;

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de Colombes du 1<sup>er</sup> juillet 2010 ;

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de Courbevoie du 30 juin 2010 ;

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de la Garenne-Colombes du 1<sup>er</sup> juillet 2010 ;

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de Puteaux du 25 juin 2010 ;

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de Rueil-Malmaison du 5 juillet 2010 ;

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de Suresnes du 23 juin 2010,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Sont inscrits sur la liste des enceintes déclarées d'intérêt général, prévue à l'article 28 de la loi n° 2009-888 du 22 juillet 2009, l'enceinte sportive « ARENA 92 », située sur le site du stade des Bouvets à Nanterre (Hauts-de-Seine), et ses équipements connexes.

**Art. 2.** – La liste des enceintes reconnues d'intérêt général est tenue à disposition du public sur un site internet relevant de la ministre chargée des sports (<http://www.sports.gouv.fr>).

**Art. 3.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 août 2010.

ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN



MAIRIE DE NANTERRE

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT  
ET DU DEVELOPPEMENT



Connecting cities  
Building successes



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION CEMA DU 16 DECEMBRE 2010

### Ordre du jour :

- **Point d'étape sur le projet Arena 92**
- **Présentation des évolutions du projet cœur de quartier Université**

PERSONNES INVITÉES	PARTICIPANTS
<b>ÉLUS</b>	
Patrick JARRY : Maire	Excusé
Marc VIGNAU : Maire-Adjoint	X
Sophie DONZEL : Maire-Adjointe	
Julien SAGE : Maire-Adjoint	
Hassan HMANI : Maire-Adjoint	
André CASSOU : Maire-Adjoint	
Didier DEBORD : Maire-Adjoint	X
<b>Elus et présidents de groupes</b>	
Marie-Claude GAREL : Groupe communiste et d'initiative citoyenne	
Patrice MARCHAL : Groupe socialiste	
André CASSOU : Groupe MRC	
Julien SAGE : Groupe Verts	
Bruno CHANUT : conseiller municipal	
Saliha KADEIFA : conseillère municipale	
Norredine IZNASNI : conseiller municipal	
<b>Elus –responsables de l'animation des Conseils de quartier</b>	
Marie-Claude GAREL : Plateau-Mont-Valérien	
Joseph RIDOLFI : Université	
Nadia ZBIDA : Centre	
Patrice MARCHAL : Parc Nord	
Noredine IZNASNI : Parc Sud	
Julien SAGE : Boule/Champs Pierreux	
André CASSOU : Vieux Pont	
Rosy STANISLAS : Petit-Nanterre	
Habiba BENNADI-BIGBADE : Chemin de l'Ile	Excusée
Gilles GAUCHE- CAZALIS : République Rouget de l'Isle	
<b>ASSOCIATIONS</b>	
Pierre CREUZET, Groupe MODEM et apparentés	
Rachid KACI, Groupe Nanterre en valeurs UMP	
Michel RIPOTEAU conseiller municipal	X
<b>ASSOCIATIONS</b>	
Michel MATHYS : Président - ABERPA	X
Robert BENASSI : Président - Mieux Vivre au Petit Nanterre	
Michel CHAMPESME : Président – Naturellement Nanterre	Jean- Philippe CLEMENT Claude BARBE
Michel PARENT : GAP	X
Gisèle RIDOLFI : Présidente Unis vers Cités Hugo FERRAZ – Unis vers Cités	X Philippe BLONDEL

Bernard MAREL : président ACRI Liberté	X
Jean-Patrick BORGNIE	X
Bernard PERRAUDIN	
Soll SANCHEZ: ADIRG	
Camille et Julien ROCTON	
Laurent GAUTHIER : Croix Sens Durable	
Naji NAMMOUR : Avenir du Chemin de l'Île	
Monique MORVAN : ADRESILLE	
<b>HABITANTS</b>	
Odile WAFLART –Parc Nord	X
Christophe TEISSEIRE - Vieux Pont	
Alain RIBES – Parc Sud	
Gérard DUBOIS – Plateau Mont Valérien	
Dominique LASNE –Centre	
Michel BOTTREAU	X
<b>TECHNICIENS ET INSTITUTIONNELS</b>	
Lucien GIORGI : Directeur Général des Services	
François CHATEAU : Directeur Général des Services Techniques	
Geneviève BERNANOS : Directrice de l'aménagement et du développement	
Emmanuelle OTT: Collaboratrice du Maire et des Élus	X
Manuel MOUSSU: Prospective et Stratégie urbaine	X + Marion BENOIST-MOUTON
Adouda DEBAA – Urbanisme et vie économique	
Gérard GERMAIN- Direction de la communication	
Mohamed HECHLEF : Paris X – Bât B	
Christiane ABENIA: Université Paris X	
Hélène CLEDAT-VAGNE : Directrice de la SEMNA	X
Philippe CHAIX, Directeur général EPASA	
Raphaël CATONNET : Directeur général adjoint EPASA	
Sabrina MAHI, Chef de projet quartier du Parc (nord et sud)	
Henri FALLOT, Chef de projet quartier Boule Champs Pierreux	
Luciana STROSCIO, Chef de projet quartier Université	X
Delphine RAUDE, Chef de projet quartier Petit Nanterre	
Hélène DELAPORTE, Chef de projet quartier du Chemin de l'Île	
Emilie ARMATTE, Chef de projet quartier Centre Vieux Pont	
Magali MENAGE, Chef de projet quartier Plateau Mont Valérien	
Loïc SALAUN, Chef de projet quartier République	
M. AUBRY, Algoé	X
J. WATSON, Algoé	X

**Diffusion : à l'ensemble des membres de la CEMA**



### **Introduction de Marc VIGNAU**

**Marc VIGNAU** introduit la réunion et présente ensuite l'ordre du jour (voir ci-dessus).

## **I. POINT D'ETAPE DU PROJET ARENA 92**

### **1.1. Présentation des études engagées**

**Manuel MOUSSU** introduit la présentation en présentant l'affinement de la programmation des événements de l'Arena 92 (voir détail en annexe). 58 événements par an s'adresseront chacun à plus de 10 000 spectateurs : 33 dont la jauge sera comprise entre 10 000 et 20 000 spectateurs ; 25 dont la jauge sera comprise entre 21 000 et 40 000 spectateurs.

Sur cette base de programmation, les études se poursuivent. L'ÉPADESA les a confiées à Algoé. M. AUBRY en présente l'état d'avancement.

☞ Cf. Diaporama joint en annexe

## 1.2. Débats

**Bernard MAREL** souligne que les hypothèses retenues de répartition des flux piétons entre les pôles de transports Nanterre Préfecture et la Défense semblent peu crédibles par rapport aux comportements piétons. On peut en effet penser que les spectateurs à la sortie des événements préféreront se rendre à Nanterre Préfecture plus proche et accessible sans dénivelés plutôt que vers la Défense.

Il s'étonne également du fait que la mise à double sens de la RD914 n'apparaisse pas comme un préalable à la réalisation du projet. Il regrette également le fait que le schéma de circulation actuel ne soit pas présenté et craint que les flux de semi-remorques et leur stationnement perturbent le fonctionnement du quartier.

**Claude BARBE** pense que ces hypothèses de travail ne tiennent pas compte de comportements illicites quotidiens en matière de circulation.

**M. AUBRY** précise que les études de flux réalisées montrent que le schéma de circulation actuel peut permettre la réalisation du projet de stade. L'enjeu ne porte pas tant sur le dessin de voiries que sur les comportements illicites qu'il faudra endiguer.

Une des mesures principales à prendre pour la municipalité sera d'apporter des réponses en matière de stationnement de surface, une vraie répression étant indispensable et ce, dès l'ouverture du stade.

**Marc VIGNAU** souhaiterait que des situations comparatives soient présentées notamment avec le stade Français en distinguant les types de rencontres (régionales, nationales ou européennes). Il indique également qu'il faudrait disposer d'éléments sur la provenance des spectateurs.

**M. AUBRY** précise que la programmation événementielle présentée intègre d'ores et déjà ces différents types d'événements. La provenance des spectateurs est appréhendée sur la base d'une enquête des usagers de la Défense datant de 2006, enquête dont les résultats sont confirmés par une enquête réalisée en 2009 par le STIF. Celles-ci indiquent que les usagers de Paris mais également des Hauts-de-Seine, ou des Yvelines arrivent en très grande majorité par l'Est à la Défense.

**Hugo FERRAZ** : souligne plusieurs points. La mise à double sens de la RD 914 doit être une priorité. Il indique par ailleurs que le fait que le parking PA/PB ne dispose que d'une seule sortie pourra être problématique et que des aménagements seront à prévoir. Il pense que le parking Valmy sera certainement très fréquenté du fait de la fréquentation conjointe des Quatre Temps et de l'Aréna à terme. Il demande également pourquoi le parking des Terrasses ne sera pas utilisé.

**M. MATHYS** ajoute que les accès au parking PA/PB sont relativement compliqués à trouver.

**M. AUBRY** indique que pour des raisons de sécurité des cheminements piétons dans le secteur Nanterre Préfecture, il sera en effet impératif de fermer le parking des Terrasses les jours d'événements les plus importants.

**Michel PARENT** insiste sur le fait que les spectateurs pour les sorties d'événements auront plutôt tendance à vouloir emprunter la gare de Nanterre Préfecture ce qui pourra engorger le quartier.

**Didier DEBORD** indique que les hypothèses d'études retenues lui semblent plutôt optimistes. L'étude repose principalement sur la prise en compte de 25 grands événements dans l'année, mais qu'en est-il pour les autres événements ? Pourquoi retenir le seuil des 20 000 spectateurs ?

Par ailleurs, il nous faut disposer d'une présentation du fonctionnement actuel du quartier ainsi que la façon dont les différents usagers du quartier cohabitent et cohabiteront demain. Il demande également si l'on tient compte des usages réels actuels des parkings et leur éventuelle saturation.

**Bernard MAREL** pense que le seuil des 20 000 spectateurs paraît trop élevé. On se rend compte par exemple de l'impact qu'a eu l'arrivée des 6000 salariés d'AXA sur le quartier. Le doublement de la RD914 est un impératif pour le quartier.

**M. AUBRY** précise que ce seuil a été fixé car il représente le seuil de capacités acceptables, qui sert de modélisation aux études de flux. Il précise que les études d'impacts intègrent d'ores et déjà le fonctionnement actuel du quartier ; ces résultats précis d'études de trafic seront disponibles en février 2011.

Concernant la fréquentation des parkings, l'EPADESA via De Facto dispose des données de rentabilité des parkings et non pas de fréquentation, données jugées confidentielles par les opérateurs commerciaux comme Unibail.

**Michel BOTTREAU** fait part de son inquiétude sur l'utilisation des parkings de la Défense les dimanches notamment l'après midi. Il demande également si en termes de comparaison on peut disposer de la répartition modale des spectateurs du stade de Colombes.

**Jean-Patrick BORNIET** demande comment sera géré le stationnement de surface le week-end sachant qu'il n'est pas payant. Quelles mesures seront mises en place ? Envisage-t-on de mettre en place une police municipale ? Quel coût cela représente-t-il ? Comment seront gérés les cars de supporters ?

**Didier DEBORD** répond que la Ville n'envisage pas de créer une police municipale. Il faudra clairement identifier les coûts de fonctionnement des différents dispositifs qui devront être mis en place (coûts d'entretiens en termes de matériel, moyens humains...)

**Jean-Philippe CLEMENT** demande quelles seront les échéances des procédures d'enquête publique ? Y aura-t-il une DUP ?

**Manuel MOUSSU** répond qu'en termes fonciers, le projet ne nécessite pas de DUP, l'EPADESA se chargeant d'acquérir le bien auprès de la Ville de Puteaux. En termes de procédures, la procédure de modification simplifiée du PLU comprend une phase d'enquête publique sur le périmètre de la modification soit celui des Jardins de l'Arche. Le dépôt du Permis de construire de l'Arena sera accompagné du dépôt de plusieurs dossiers liés à d'autres procédures propres à ce titre de projet :

- l'enquête publique " Bouchardeau" précède la réalisation d'aménagements, d'ouvrages ou de travaux exécutés par des personnes publiques ou privées lorsque ces opérations sont susceptibles d'affecter l'environnement. Tel peut être le cas en raison de leur nature, de leur consistance ou du caractère des zones concernées. Le régime de cette enquête est codifié aux articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants du Code de l'environnement.
- l'enquête publique liée à la loi sur l'eau
- l'étude de sûreté et sécurité publique instruite par la Préfecture...

**Jean-Philippe CLEMENT** demande comment seront répercutés financièrement l'augmentation des rames demandées à la RATP et le seuil à partir duquel l'offre sera renforcée.

**M. AUBRY** répond que l'effort financier ne sera pas pris en charge par la Ville. La RATP va certainement demander auprès du STIF et/ou du promoteur les compensations pour ce renforcement de l'offre de transports

Concernant le seuil de renforcement de l'offre de transport en commun c'est la taille de l'évènement qui est dimensionnante. Le débit des flux de sortie a été étudié et estimé à 10 000 personnes en 10 minutes quelque soit la taille de l'évènement. On estime donc le temps de sortie à 40 minutes pour 40 000 spectateurs. La RATP calcule donc la capacité des transports en commun et donc le nombre de rames et le personnel supplémentaire nécessaire à partir de cela pour les entrées en station.

**Odile WAFLART** demande comment seront gérés les stationnements des autocars.

**Manuel MOUSSU** indique que des négociations sont en cours entre De Facto et Eurolines pour que les cars soient stationnés dans la gare Eurolines existante sous la dalle du CNIT.

**Michel MATHYS** indique qu'un article sur le projet de la SILIC est paru récemment dans le Parisien qui fait état de 95 000 m<sup>2</sup> de bureaux et 20 000 m<sup>2</sup> de logements. Ces éléments doivent être intégrés au projet, de même que l'arrivée future d'une gare Eole à la Folie.

**M. AUBRY** indique qu'aujourd'hui c'est le projet de stade qui dimensionne la capacité et la conception des espaces publics du quartier.

**Manuel MOUSSU** indique qu'il est de la responsabilité de la Ville et de l'EPADESA de bien intégrer tous les développements possibles du quartier et ses abords à la conception et aux aménagements du quartier, éléments qui seront pris en compte dans les études d'impacts.

**Didier DEBORD** ajoute qu'on ne peut pas se limiter au projet de stade pour concevoir les aménagements futurs du quartier mais que l'on doit prendre en compte tous les projets possibles et leurs échéances de réalisation.

## **II – PRÉSENTATION DES ÉVOLUTIONS DU PROJET DE CŒUR DE QUARTIER UNIVERSITÉ**

### **2.1. Présentation des évolutions du projet de cœur de quartier**

**Manuel MOUSSU** présente les évolutions apportées au projet de cœur de quartier Université.

☞ voir diaporama en annexe

### **2.2. Débats**

**Manuel MOUSSU** précise qu'Altaréa et Eiffage travaillent avec Jean-Paul Viguier (architecte) sur la première phase du projet. Les choses avancent mais la réalisation du projet est encore dépendante de la signature de la promesse de vente qui devrait intervenir prochainement avec l'EPADESA.

**Michel MATHYS** indique que Patrick JARRY a proposé en conseil de quartier Université d'organiser une réunion d'échanges sur la première phase du projet avec les associations.

Ce projet est important pour l'EPADESA car ce sera le premier grand projet que pourra mener le nouvel établissement public. Il est cependant dommage que ce soit la crise financière qui ait amené le projet à des proportions plus raisonnables notamment dans le dimensionnement de l'offre commerciale. Le projet retravaillé va donc dans le bon sens avec une augmentation de la part des logements et l'abandon du projet de tour. Une proposition qu'il serait intéressant d'intégrer au projet est celle qui a été faite par l'équipe Chemetoff dans le rendu du faisceau portait sur le maintien d'une liaison piétonne vers l'université via la transformation de l'actuel bâtiment gare.

Les associations sont demandeuses de pouvoir être associées à la finalisation du projet avant le dépôt de permis.

**Hugo FERRAZ** indique qu'il sera important d'avoir le temps de la concertation autour de ce projet.

**Marc VIGNAU** indique que cette demande sera relayée auprès de Joseph RIDOLFI, de même que les élus ont d'ores et déjà renvoyé à l'EPADESA la nécessité d'un dialogue étroit entre le projet de cœur de quartier et le PRUS des Provinces françaises notamment sur la partie commerciale.

**Hugo FERRAZ** fait part de sa satisfaction sur le projet tel que présenté. Il souligne que les attentes des habitants et associations portent sur les liens à améliorer avec l'université et l'évolution nécessaire de la RD914

**Michel MATHYS** indique que l'EPADESA a fait référence en réunion publique à un plan de marchandisation qui n'apparaît pas dans les rendus projetés. Il s'interroge également sur la pertinence de prévoir des aménagements définitifs du boulevard des provinces françaises. Intègrent-ils le projet de tramway ?

**Didier DEBORD** répond qu'il est important dans l'attente de l'arrivée du tramway T1 de privilégier tout aménagement en faveur du bus à haut niveau de service notamment pour la mise en service du pôle multimodal de Nanterre Université. La Ville a donc tout intérêt à conserver des dimensions correctes au boulevard pour favoriser le rôle structurant des transports en commun et ce, en tenant compte d'une largeur de boulevard satisfaisante qui permette également le développement commercial et l'animation urbaine.

**Michel MATHYS** souhaite faire part de l'intérêt qu'ont eu les comités de suivi de chantier depuis leur création en 2007 puisqu'il est question que l'EPADESA ne crée qu'une seule et même instance de concertation autour des projets pour tous les quartiers. Selon lui, il faudrait prévoir un comité de suivi commun Université Anatole France, un comité de suivi dédié au Chemin de l'Île et éventuellement un autre pour le Parc Nord.

**Marc VIGNAU** précise qu'il est cependant difficile pour l'EPADESA de démultiplier les instances de concertation. Il conclut la séance en donnant la date des prochaines CEMA de 2011, la prochaine étant fixée au 20 janvier 2011. Les sujets qui pourront être débattus au premier semestre porteront sur les assises de l'écologie urbaine, le Chemin de l'Île, les PRUS, Foch et l'OPAH RU, les transports et l'avancement de l'Aréna. L'ordre du jour précis des CEMA sera fixé en début d'année et communiqué dès que possible aux associations.

\*\*\*\*\*

**Marc VIGNAU** remercie l'ensemble des participants et lève la séance.